



Questions?

Déposez votre demande d'admission

ARTS ÉDUCATION

# BACCALURÉAT EN ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE (B. ENS.)

Présentation  
générale

Description  
officielle

Information  
complémentaire

## Présentation générale

### ACCOMPAGNER LES JEUNES DANS LA DÉCOUVERTE ET L'EXPLORATION DE LA MUSIQUE

Ce programme vous prépare à jouer un rôle important dans la société par votre participation à l'enseignement de la musique. La formation est conçue pour vous permettre d'intégrer à la fois les aspects musicaux, pédagogiques et éthiques de la profession. Elle vous donnera également les outils nécessaires à l'enseignement de la musique au préscolaire, au primaire et au secondaire.

Autres programmes dans cette discipline 

## Aperçu

Avantages UL

Recherche dans le domaine

Aperçu

## EN BREF

En plus des crédits de cours en musique classique ou en jazz et musique populaire, en didactique, en pédagogie et en psychopédagogie, s'ajoutent 21 crédits de stage au primaire et au secondaire. Avec ce baccalauréat, vous développerez les aptitudes et les capacités qui feront de vous un enseignant compétent, capable de communiquer clairement, de préparer des cours ainsi que de gérer des situations d'apprentissage en musique. Vous serez également en mesure d'évaluer les compétences musicales de vos élèves.



## CONCENTRATIONS

Classique

Jazz

Le choix d'une concentration est obligatoire.

## PERSONNALITÉ TYPE

Accorder de la valeur au savoir et à la culture. Préférer travailler avec des personnes, tout particulièrement avec les jeunes, et aimer communiquer. Aimer se sentir utile, aider les gens et transmettre des connaissances. Se passionner pour l'univers de la musique. Aimer jouer d'un instrument, composer de la musique et en lire. Avoir une personnalité chaleureuse, dynamique et assurée. Maîtriser le français à l'oral et à l'écrit. Être créatif, capable d'improviser et avoir le sens du rythme. Être organisé, autonome et patient.

## AVENIR

Vous pourrez entreprendre une carrière en enseignement au primaire ou au secondaire auprès de la catégorie de jeunes avec laquelle vous vous sentez le plus à l'aise. Vous pourrez également faire valoir vos compétences dans d'autres contextes d'enseignement ou d'animation musicale.

Ce diplôme ainsi qu'une recommandation favorable des autorités compétentes vous permettront d'obtenir un brevet d'enseignement du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

### Professions

Animateur

Conseiller pédagogique

Directeur d'école

Enseignant de musique au niveau préscolaire, primaire ou secondaire

### Employeurs

Commissions scolaires du Québec

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)

Réseau des écoles privées

## POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en éducation musicale et en didactique instrumentale.

### Avantages UL

## PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Vous apprécierez tout ce que la Faculté de musique vous offre en fait d'instruments modernes et anciens, de salles de concert, de salles de répétition pour les ensembles, de studios d'enseignement et d'enregistrement ainsi que de salles de mouvement.

Vous pourrez vivre un séjour d'études aux États-Unis. De plus, le profil entrepreneurial vous permettra de développer votre créativité et votre leadership. Vous apprendrez à gérer un département de musique et à organiser des événements culturels.

### Stages et formation pratique

Vous apprécierez la formation pratique acquise au cours des stages d'enseignement. Vous pourrez effectuer deux stages dans une école primaire et deux stages au secondaire, le dernier stage ayant une durée de trois mois.

- C** [Certains cours à distance](#)
- f** [Profil développement durable](#)
- i** [Profil entrepreneurial](#)
- k** [Profil international](#)
- r** [Stages](#)

## ASPECTS FINANCIERS

### Bourses et aide financière

Au [Bureau des bourses et de l'aide financière](#), vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

#### Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget](#) pour une année d'études

Détail des [droits de scolarité](#)

[Calculateur](#) de budget

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

## RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'[Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM):

Le [Groupe de recherche-crédation en musique](#) (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engagés en recherche-crédation.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRePIM), qui est composé de chercheurs canadiens et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Le Groupe de recherche en enseignement de la musique au secondaire (GREMS), un regroupement pancanadien qui étudie l'apprentissage musical des adolescents et son incidence sur ceux à risque en plus de documenter les conditions de travail des enseignants en musique.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le [Laboratoire audionumérique de recherche et de création](#) (LARC) est constitué d'un studio de captation, d'une régie principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualité acoustique exceptionnelle.

Le [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le [Laboratoire Mus-Alpha](#) permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

---

## Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

[Imprimer la fiche du programme](#)

## GRADE

**Bachelier en enseignement (B. Ens.)**

**120** CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis maximale:

80 crédits

---

Conditions d'admission

Structure du programme

Renseignements et directives

Renseignements et directives

## ORIENTATION

Le programme de baccalauréat en enseignement de la musique vise la formation de musiciens éducateurs capables de jouer un rôle efficace dans la société par une participation active et de qualité dans tous les champs d'activité de l'enseignement de la musique. La formation d'un enseignant en musique intègre à la fois les aspects musicaux et pédagogiques qui lui permettent de développer les moyens d'assurer un enseignement adéquat de la musique au préscolaire et au primaire, de même qu'au secondaire.

## OBJECTIFS

Le programme de baccalauréat en enseignement de la musique vise à former un maître ayant développé les compétences suivantes et pouvant:

agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;

communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession d'enseignant;

concevoir et piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;

évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves quant aux contenus à faire apprendre;

planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe, en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;

adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;

intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;

coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves, en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;

travailler, de concert avec les membres de l'équipe pédagogique, à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation en fonction des élèves concernés;

s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;

agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

### Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement

Sur une recommandation favorable des autorités compétentes, le titulaire de ce grade recevra du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, au terme de ses études, un brevet d'enseignement.

## CONCENTRATIONS

Classique

Jazz

Le choix d'une concentration est obligatoire.

## PROFILS D'ÉTUDES

### Profil développement durable

Le profil en développement durable constitue le parcours idéal pour l'étudiant qui veut approfondir ses connaissances dans l'application des concepts du développement durable et dans la compréhension de ses enjeux. Il vise à valoriser une expérience interdisciplinaire dans la résolution de problèmes tout en permettant à l'étudiant de développer ses compétences en lien avec le développement durable et son domaine d'études. Le profil est constitué de 12 crédits, soit 3 crédits pour le cours obligatoire DDU-1000 Fondements du développement durable, 3 crédits pour un cours spécialisé lié à la discipline du programme de l'étudiant, 6 crédits pouvant prendre la forme d'un stage, d'un projet d'intervention ou d'un ou deux cours spécialisés sélectionnés à partir d'une liste préétablie.

### Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site [www.profilentrepreneurial.ulaval.ca](http://www.profilentrepreneurial.ulaval.ca) et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres: critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

### Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

## RESPONSABLE

### Directrice du programme

Valerie Peters

[valerie.peters@mus.ulaval.ca](mailto:valerie.peters@mus.ulaval.ca)

---

### Pour information

Catherine Martinette-Morneau

[catherine.martinette-morneau@mus.ulaval.ca](mailto:catherine.martinette-morneau@mus.ulaval.ca)

---



## Faculté de rattachement

Faculté de musique

## RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement afin d'évaluer son niveau de connaissance dans certaines disciplines : connaissance du clavier et formation auditive. Selon les résultats obtenus, le candidat peut se voir imposer la réussite de l'un ou des deux cours suivants : MUS-1200, [MUS-1703](#).

Conditions d'admission

## SESSIONS D'ADMISSION

### AUTOMNE HIVER

Le candidat admis à la session d'hiver complète son cheminement plus tardivement, en raison de l'offre des cours et des préalables qui sont exigés.

## ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez l'onglet correspondant à votre situation.

### Études au Québec

#### Candidat titulaire d'un DEC

Réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la [Faculté de musique](#)

ET

DEC en musique, ou l'équivalent  
OU

DEC en techniques professionnelles de musique et chanson, ou l'équivalent

Note : Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : [documentsadmission.1@mus.ulaval.ca](mailto:documentsadmission.1@mus.ulaval.ca).

#### Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le secteur Admission des adultes, cours compensateurs et études libres procède à l'analyse de la scolarité et de l'expérience acquises par le candidat. Il établit la scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#))

nécessaire pour l'admissibilité à des programmes de premier cycle. Cette scolarité permet au [candidat adulte](#) d'atteindre l'équivalent du DEC. Elle inclut les préalables exigés par le programme visé.

Le candidat adulte doit obligatoirement répondre aux critères suivants :

Être âgé de 21 ans ou plus

Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation d'équivalence de niveau de scolarité de 5e secondaire (AENS)

Ne pas détenir de diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent

Avoir quitté le système scolaire pour une période équivalente à au moins deux années (en continu ou par intervalles)

Ne pas avoir acquis 12 crédits ou plus de premier cycle universitaire (les cours de langues sont exclus du calcul des 12 crédits)

Être résident permanent ou citoyen canadien

### **Antécédents judiciaires (mesure provinciale)**

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MEES](#).

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

## **CONNAISSANCE DU FRANÇAIS**

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

### **Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français**

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ont décidé qu'il devait réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour obtenir le brevet d'enseignement.

### **Test diagnostique préalable (TFLM) et cours correctifs de français**

En prévision de la passation du TECFEE, tout étudiant nouvellement inscrit à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

l'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;

l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % devra réussir un cours correctif de

français;

l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir deux cours correctifs de français.

## TECFEE

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Il faut avoir réussi ces deux épreuves pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement. En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves et il doit être atteint avant l'inscription au troisième stage. Dans le cas contraire, il est impossible de s'inscrire au stage III.

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction de programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 75 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi le ou les cours correctifs de français qui auraient été imposés.

## DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

## Structure du programme

## ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

### ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE

92

<a href="#">MUS-1503</a>	Formation auditive I	2
<a href="#">MUS-1520</a>	Formation documentaire en musique	1
<a href="#">MUS-1539</a>	Chant choral - enseignement de la musique	1

<a href="#">MUS-1601</a>	Fondements psychopédagogiques de l'éducation musicale	3
<a href="#">MUS-1610</a>	Chant et mouvement au primaire	3
<a href="#">MUS-1504</a>	Formation auditive II	2
<a href="#">MUS-1611</a>	Initiation à l'orchestre à vent	3
<a href="#">MUS-2611</a>	Enseignement et gestion du département de musique	3
<a href="#">MUS-2612</a>	Laboratoire de direction d'orchestre à vent	1
<a href="#">MUS-1491</a>	Rythmique	2
<a href="#">MUS-2610</a>	Instrumentarium Orff et flûte à bec	3
<a href="#">MUS-2120</a>	Direction chorale I	2
<a href="#">MUS-3610</a>	Planification et gestion de classe au primaire	3
<a href="#">MUS-3611</a>	Planification et gestion de classe au secondaire	3
<a href="#">MUS-1040</a>	Enseignement de la guitare en milieu scolaire	1
<a href="#">MUS-3633</a>	Intégration I	1
<a href="#">PPG-1907</a>	Élèves en difficulté au primaire et au secondaire	3
<a href="#">ADS-1910</a>	Aspects sociaux de l'éducation	2
<a href="#">MUS-3091</a>	Intégration II	2
<a href="#">MUS-3660</a>	Philosophie de l'éducation musicale	3
<a href="#">MUS-</a>		

<a href="#">1020</a>	Cultures musicales du monde	3
<a href="#">MUS-1511</a>	Pédagogie et informatique musicale	3
<a href="#">MUS-3612</a>	Évaluation des apprentissages en musique	2

**RÈGLE 1 - 4 CRÉDITS PARMIS:**

## Séquence A

<a href="#">MUS-1620</a>	Stage I en musique au préscolaire et au primaire : exploration du rôle professionnel	2
<a href="#">MUS-2630</a>	Stage II en musique au secondaire: initiation à l'enseignement	2

OU

## Séquence B

<a href="#">MUS-1630</a>	Stage I en musique au secondaire : exploration du rôle professionnel	2
<a href="#">MUS-2621</a>	Stage II en musique au préscolaire et au primaire : initiation à l'enseignement	2

**RÈGLE 2 - 17 CRÉDITS PARMIS:**

## Séquence A

<a href="#">MUS-2620</a>	Stage III en musique au préscolaire et au primaire : initiation à l'enseignement en responsabilité	5
<a href="#">MUS-3630</a>	Stage IV en musique au secondaire : enseignement en responsabilité	12

OU

## Séquence B

<a href="#">MUS-2632</a>	Stage III en musique au secondaire : initiation à l'enseignement en responsabilité	5
<a href="#">MUS-3621</a>	Stage IV en musique au préscolaire et au primaire : enseignement en responsabilité	12

### RÈGLE 3 - 2 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

<a href="#">MUS-1540</a>	Chant choral	1
<a href="#">MUS-1541</a>	Jazz vocal	1
<a href="#">MUS-1542</a>	Orchestre	1
<a href="#">MUS-1543</a>	Orchestre à vent	1
<a href="#">MUS-1544</a>	Stage band	1

### RÈGLE 4 - 2 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

<a href="#">MUS-1540</a>	Chant choral	1
<a href="#">MUS-1541</a>	Jazz vocal	1
<a href="#">MUS-1542</a>	Orchestre	1
<a href="#">MUS-1543</a>	Orchestre à vent	1
<a href="#">MUS-1544</a>	Stage band	1
<a href="#">MUS-</a>		

<a href="#">1545</a>	Accompagnement	1
<a href="#">MUS-1546</a>	Atelier d'opéra A	1
<a href="#">MUS-1547</a>	Atelier d'opéra B	2
<a href="#">MUS-1548</a>	Ensemble de guitares	1

### RÈGLE 5 - 15 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

<a href="#">MUS-2150</a>	Piano (principal)	3
<a href="#">MUS-2151</a>	Orgue (principal)	3
<a href="#">MUS-2152</a>	Clavecin (principal)	3
<a href="#">MUS-2153</a>	Guitare (principal)	3
<a href="#">MUS-2154</a>	Chant (principal)	3
<a href="#">MUS-2155</a>	Violon (principal)	3
<a href="#">MUS-2156</a>	Alto (principal)	3
<a href="#">MUS-2157</a>	Violoncelle (principal)	3
<a href="#">MUS-2158</a>	Contrebasse (principal)	3
<a href="#">MUS-2159</a>	Flûte (principal)	3
<a href="#">MUS-2160</a>	Hautbois (principal)	3

<a href="#">MUS-2161</a>	Clarinete (principal)	3
<a href="#">MUS-2162</a>	Saxophone (principal)	3
<a href="#">MUS-2163</a>	Basson (principal)	3
<a href="#">MUS-2164</a>	Trompette (principal)	3
<a href="#">MUS-2165</a>	Cor (principal)	3
<a href="#">MUS-2166</a>	Trombone (principal)	3
<a href="#">MUS-2167</a>	Euphonium (principal)	3
<a href="#">MUS-2168</a>	Tuba (principal)	3
<a href="#">MUS-2169</a>	Percussion (principal)	3
<a href="#">MUS-2170</a>	Harpe (principal)	3
<a href="#">MUS-2171</a>	Piano jazz (principal)	3
<a href="#">MUS-2172</a>	Chant jazz (principal)	3
<a href="#">MUS-2173</a>	Guitare jazz (principal)	3
<a href="#">MUS-2174</a>	Contrebasse jazz (principal)	3
<a href="#">MUS-2175</a>	Saxophone jazz (principal)	3
<a href="#">MUS-2176</a>	Basse électrique (principal)	3
<a href="#">MUS-2177</a>	Batterie (principal)	3
<a href="#">MUS-</a>		



<a href="#">2178</a>	Flûte à bec (principal)	3
<a href="#">MUS-2179</a>	Violon jazz (principal)	3
<a href="#">MUS-2180</a>	Trompette jazz (principal)	3
<a href="#">MUS-2182</a>	Flûte jazz (principal)	3
<a href="#">MUS-2183</a>	Clarinette basse (principal)	3
<a href="#">MUS-2199</a>	Instrument (principal)	3

## AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

### AUTRES EXIGENCES

28

L'étudiant doit choisir une concentration.

#### RÈGLE 1 - 8 OU 10 CRÉDITS

prévus à sa concentration.

#### RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS:

<a href="#">ANL-1010</a>	Basic English I	3
<a href="#">ANL-1020</a>	Basic English II	3
<a href="#">ANL-2010</a>	Intermediate English I	3

<a href="#">ANL-2020</a>	Intermediate English II	3
<a href="#">ANL-3010</a>	Advanced English I	3
<a href="#">ANL-3020</a>	Advanced English II	3
<a href="#">ANL-3030</a>	Advanced English III	3
<a href="#">ANL-3040</a>	Advanced English IV	3
<a href="#">ANL-3900</a>	Workplace English	3
<a href="#">ANL-3905</a>	English for academic purposes	3

**RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS PARMIS:**

<a href="#">MUS-1021</a>	Histoire de la musique populaire occidentale I	3
<a href="#">MUS-1022</a>	Histoire de la musique populaire occidentale II	3
<a href="#">MUS-2052</a>	Histoire du jazz 1	3
<a href="#">MUS-2053</a>	Histoire du jazz II	3

**RÈGLE 4 - 3 CRÉDITS PARMIS:**

## Pédagogie et problématiques sociales

<a href="#">ADS-1902</a>	Éducation et milieux défavorisés	3
<a href="#">ADS-1905</a>	Éducation en milieu interculturel	3
<a href="#">ARD-2900</a>	Éducation et art dramatique	3

<a href="#">ART-1900</a>	Rôle de l'enseignement des arts	3
<a href="#">ARV-2900</a>	Éducation et arts plastiques	3
<a href="#">COM-1500</a>	Communication orale en public	3
<a href="#">COM-1903</a>	Communication orale en enseignement	2
<a href="#">EDC-1901</a>	Formation éthique et enseignement	3
<a href="#">MEV-1904</a>	Évaluation des apprentissages au secondaire	3
<a href="#">MEV-2901</a>	Évaluation des apprentissages au préscolaire/primaire	3
<a href="#">MUS-3320</a>	Pédagogie instrumentale	3
<a href="#">PHI-1064</a>	L'observation en philosophie pour les enfants	3
<a href="#">PPG-1902</a>	Apprentissage et cognition	3
<a href="#">PPG-1906</a>	Enfance et adolescence	3

L'étudiant admis au profil entrepreneurial s'inscrit au cours [ENT-1000](#).

L'étudiant admis au profil en développement durable s'inscrit au cours [DDU-1000](#).

### **RÈGLE 5 - 2 CRÉDITS PARI:**

<a href="#">MUS-2000</a>	Histoire de la musique I	2
<a href="#">MUS-2001</a>	Histoire de la musique II	2
<a href="#">MUS-2002</a>	Histoire de la musique III	2

<a href="#">MUS-2003</a>	Histoire de la musique IV	2
--------------------------	---------------------------	---

**RÈGLE 6 - 2 CRÉDITS PARMIS:**

<a href="#">MUS-1050</a>	Musique de chambre	2
--------------------------	--------------------	---

<a href="#">MUS-1051</a>	Atelier de musique baroque	2
--------------------------	----------------------------	---

<a href="#">MUS-1052</a>	Atelier de musique contemporaine	2
--------------------------	----------------------------------	---

<a href="#">MUS-1053</a>	Combo	2
--------------------------	-------	---

<a href="#">MUS-1054</a>	Atelier	2
--------------------------	---------	---

<a href="#">MUS-1055</a>	Ensemble de percussion	2
--------------------------	------------------------	---

<a href="#">MUS-1150</a>	Piano (secondaire)	2
--------------------------	--------------------	---

<a href="#">MUS-1151</a>	Orgue (secondaire)	2
--------------------------	--------------------	---

<a href="#">MUS-1152</a>	Clavecin (secondaire)	2
--------------------------	-----------------------	---

<a href="#">MUS-1153</a>	Guitare (secondaire)	2
--------------------------	----------------------	---

<a href="#">MUS-1154</a>	Chant (secondaire)	2
--------------------------	--------------------	---

<a href="#">MUS-1155</a>	Violon (secondaire)	2
--------------------------	---------------------	---

<a href="#">MUS-1156</a>	Alto (secondaire)	2
--------------------------	-------------------	---

<a href="#">MUS-1157</a>	Violoncelle (secondaire)	2
--------------------------	--------------------------	---

<a href="#">MUS-1158</a>	Contrebasse (secondaire)	2
--------------------------	--------------------------	---

<a href="#">MUS-1159</a>	Flûte (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1160</a>	Hautbois (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1161</a>	Clarinette (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1162</a>	Saxophone (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1163</a>	Basson (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1164</a>	Trompette (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1165</a>	Cor (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1166</a>	Trombone (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1167</a>	Euphonium (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1168</a>	Tuba (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1169</a>	Percussion (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1170</a>	Harpe (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1171</a>	Piano jazz (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1172</a>	Chant jazz (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1173</a>	Guitare jazz (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1174</a>	Contrebasse jazz (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1175</a>	Saxophone jazz (secondaire)	2

<a href="#">MUS-1176</a>	Basse électrique (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1177</a>	Batterie (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1178</a>	Flûte à bec (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1179</a>	Violon jazz (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1180</a>	Trompette jazz (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1182</a>	Flûte jazz (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1199</a>	Instrument (secondaire)	2
<a href="#">MUS-2130</a>	Direction d'orchestre I	2
<a href="#">MUS-3130</a>	Direction d'orchestre II	2

Les cours [MUS-1150](#) à [MUS-1180](#) et [MUS-1199](#) sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis. L'étudiant qui souhaite choisir un cours d'instrument secondaire doit s'adresser à la direction de programme.

### RÈGLE 7 - 0 À 7 CRÉDITS PARI:

les cours portant le sigle MUS à l'exception des cours des séries 700, 800 et 900.

L'étudiant admis au profil entrepreneurial s'inscrit aux 6 crédits des cours [ENT-3000](#), [ENT-3010](#)

L'étudiant admis au profil en développement durable choisit 6 crédits parmi les cours qui sont prévus à la règle 1 de ce profil.

## CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

## CLASSIQUE

8

<a href="#">MUS-1202</a>	Analyse et écriture I	2
<a href="#">MUS-1203</a>	Analyse et écriture II	2
<a href="#">MUS-2500</a>	Formation auditive III	1
<a href="#">MUS-3600</a>	Formation auditive IV	1

**RÈGLE 1 - 2 OU 3 CRÉDITS PARMIS:**

<a href="#">MUS-1250</a>	Analyse et écriture jazz et pop I	3
<a href="#">MUS-2202</a>	Analyse et écriture III	2

## JAZZ

10

<a href="#">MUS-1250</a>	Analyse et écriture jazz et pop I	3
<a href="#">MUS-1251</a>	Analyse et écriture jazz et pop II	3
<a href="#">MUS-2550</a>	Formation auditive jazz et pop I	1
<a href="#">MUS-2551</a>	Formation auditive jazz et pop II	1

**RÈGLE 1 - 2 OU 3 CRÉDITS PARMİ:**

<a href="#">MUS-2202</a>	Analyse et écriture III	2
<a href="#">MUS-2250</a>	Analyse et écriture jazz et pop III	3

**PROFILS D'ÉTUDES**

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

<b>PROFIL EN DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	<b>9</b>
--	----------

Le cours [MUS-1020](#), obligatoire au programme, complète les exigences du profil. Les autres crédits seront cumulés dans les règles 4 et 8 du bloc Autres exigences.

<a href="#">DDU-1000</a>	Fondements du développement durable	3
--------------------------	-------------------------------------	---

**RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMİ:**

<a href="#">DDU-1200</a>	Patrimoine et développement durable	3
<a href="#">DDU-3000</a>	Stage en développement durable I	3
<a href="#">DDU-3001</a>	Stage en développement durable II	3
<a href="#">DDU-3010</a>	Projet d'intervention dirigé en développement durable I	3
<a href="#">DDU-3011</a>	Projet d'intervention dirigé en développement durable II	3



<a href="#">DID-1050</a>	Pédagogie et environnement naturel	3
<a href="#">DID-1912</a>	Éducation relative à l'environnement	3
<a href="#">DRT-1721</a>	Introduction au droit de l'environnement et au développement durable	3
<a href="#">EDC-3000</a>	École d'été en éducation à l'environnement et développement durable	3
<a href="#">GGR-1005</a>	Géographie humaine : populations, environnement, développement	3
<a href="#">GGR-1006</a>	Changements climatiques	3
<a href="#">MNG-2110</a>	Développement durable et gestion des organisations	3
<a href="#">POL-2207</a>	Politiques environnementales	3
<a href="#">SOC-2114</a>	Environnement et société	3

## PROFIL ENTREPRENEURIAL

9

Les cours [MUS-1040](#) et l'un des stages [MUS-1620](#) ou [MUS-1630](#), obligatoires au programme, complètent les exigences du profil. Les autres crédits seront cumulés dans les règles 4 et 8 du bloc Autres activités.

<a href="#">ENT-1000</a>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
<a href="#">ENT-3000</a>	Portfolio entrepreneurial I	3
<a href="#">ENT-3010</a>	Portfolio entrepreneurial II	3

## PROFIL INTERNATIONAL

## Information complémentaire

### DOCUMENTS ET OUTILS

#### **Cheminement type**

Ce programme propose un cheminement type à temps complet s'échelonnant sur 4 ans (8 sessions), selon la concentration choisie: [classique](#) ou [jazz et musique populaire](#). L'étudiant désirant poursuivre ses études à temps partiel est invité à communiquer avec la personne-ressource de la faculté.

#### **Simulation et rapport de cheminement**

[monPortail](#) vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

#### **Règlement des études**

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

### RESSOURCES

#### **Joindre un responsable d'information sur les études**

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

[info@ulaval.ca](mailto:info@ulaval.ca)

[Heures d'ouverture](#)

#### **Joindre une personne-ressource de la faculté**

**Faculté de musique**

[www.mus.ulaval.ca](http://www.mus.ulaval.ca)

418 656-2764, poste 7061  
1 877 606-5566, poste 7061  
[etudes.1@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.1@mus.ulaval.ca)

## LIENS UTILES

Futurs étudiants

Admission

Droits de scolarité

Bourses et aide financière

Bureau de la vie étudiante

Résidences

PEPS

## ARTS

# BACCALURÉAT EN MUSIQUE (B. MUS.)

Présentation  
générale

Description  
officielle

Information  
complémentaire

## Présentation générale

### DÉVELOPPER PLEINEMENT SON POTENTIEL MUSICAL

En optant pour le baccalauréat en musique, vous vous engagez dans une démarche sérieuse d'approfondissement de la formation musicale fondamentale, essentielle à tout musicien. Vous serez amené à nourrir votre interprétation ou votre création ainsi qu'à développer votre sensibilité grâce à des connaissances historiques, artistiques et esthétiques sur la musique.

Autres programmes dans cette discipline 

## Aperçu

Avantages UL

Recherche dans le domaine

Aperçu

## EN BREF

Répartis sur 3 ans, les 96 crédits de ce programme allient formation générale et formation pratique. Les cours obligatoires comprennent des cours d'histoire de la musique, de formation auditive ainsi que d'analyse et d'écriture. Grâce à des leçons individuelles ou de groupe, vous développerez vos habiletés d'interprète et acquerrez une excellente connaissance de la technique et du répertoire propres à votre instrument. S'ajoutent aux cours à option, déterminés en fonction du parcours de votre choix, jusqu'à 15 crédits de cours hors faculté dans une ou plusieurs disciplines complémentaires.

Plusieurs choix vous sont offerts pour acquérir une formation en musique classique, en jazz et musique populaire ou en réalisation audionumérique.



## CONCENTRATIONS

Classique

Jazz et musique populaire

Réalisation audionumérique

Le choix d'une concentration est obligatoire.

## PERSONNALITÉ TYPE

Se passionner pour l'univers de la musique. Aimer jouer d'un instrument, composer de la musique et en lire. Aimer réaliser des arrangements musicaux. Aimer la scène et le contact avec le public. Aimer travailler à forfait et selon un horaire variable. Faire preuve de polyvalence et d'autonomie. Être créatif et avoir le sens du rythme.

Être persévérant, très motivé et avoir une grande capacité de travail.

## AVENIR

Votre baccalauréat en musique vous donnera le bagage nécessaire pour entreprendre une carrière en création, en interprétation musicale ou en musique d'accompagnement. Vous pourrez par la suite vous orienter vers le genre de pratique qui vous intéresse le plus: devenir soliste ou vous joindre à un ensemble ou à un orchestre. Vous pourrez également transmettre vos connaissances en enseignant la musique dans différents milieux.

### Professions

Accompagnateur ou musicien dans de petits ensembles

Animateur

Arrangeur

Bibliothécaire

Chroniqueur culturel

Compositeur

Discothécaire

Interprète (musique classique ou jazz et musique populaire)

Organisateur d'activités culturelles

Rechercheur

Réviseur de revues spécialisées

Secrétaire en rédaction en musique

### Employeurs

Bibliothèques

Écoles privées

Ensembles de musique de chambre

Ensembles de musique de jazz ou de musique populaire

Institutions privées et publiques

Médias

Orchestres symphoniques

Revue spécialisée et journaux

Universités

## POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en éducation musicale, en musicologie,

en interprétation et en didactique instrumentale. Une scolarité préparatoire pourrait être exigée.

## Avantages UL

### PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Le profil international vous offrira la possibilité d'un séjour d'études à Aix-en-Provence ou à Tours en France, ou encore à Cardiff, au pays de Galles. Le profil entrepreneurial vous permettra de développer votre créativité et votre leadership en plus d'apprendre à gérer votre carrière.

Les étudiants ayant terminé un DEC en techniques professionnelles de musique et de chanson peuvent se voir reconnaître des cours.

#### Stages et formation pratique

Vous aurez de nombreuses occasions de vous produire en public comme soliste ou comme membre d'un ensemble.

Vous apprécierez tout ce que la Faculté de musique peut vous offrir en fait d'instruments modernes et anciens, de salles de concert, de salles de répétition pour les ensembles, de studios d'enseignement et d'enregistrement ainsi que de salles de mouvement.

- c** [Certains cours à distance](#)
- e** [DEC-BAC](#)
- f** [Profil développement durable](#)
- i** [Profil entrepreneurial](#)
- k** [Profil international](#)

### ASPECTS FINANCIERS

#### Bourses et aide financière

Au [Bureau des bourses et de l'aide financière](#), vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

#### Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget](#) pour une année d'études

Détail des [droits de scolarité](#)

[Calculateur de budget](#)

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

## RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'[Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM):

Le [Groupe de recherche-création en musique](#) (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engagés en recherche-création.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRéPIM), qui est composé de chercheurs canadiens et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Le Groupe de recherche en enseignement de la musique au secondaire (GREMS), un regroupement pancanadien qui étudie l'apprentissage musical des adolescents et son incidence sur ceux à risque en plus de documenter les conditions de travail des enseignants en musique.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le [Laboratoire audionumérique de recherche et de création](#) (LARC) est constitué d'un studio de captation, d'une régie principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualité acoustique exceptionnelle.

Le [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le [Laboratoire Mus-Alpha](#) permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

## Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.



Imprimer la fiche du programme

## GRADE

**Bachelier en musique (B. Mus.)**

**96** CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis maximale:

48 crédits

---

Conditions d'admission

Structure du programme

Renseignements et directives

Renseignements et directives

## ORIENTATION

Ce programme permet à l'étudiant de consolider la formation musicale fondamentale essentielle à tout musicien et lui permet également de se bâtir un programme personnel selon ses aptitudes et ses intérêts dans divers champs d'études liés à la musique. Ce programme conduit normalement aux études de deuxième cycle.

Le programme favorise l'ouverture au monde non seulement par le biais de la pratique musicale, des cours d'histoire, de langues et de technologie, mais également grâce à une formation acquise dans un ou plusieurs domaines du savoir distincts de la musique.

## OBJECTIFS

Approfondir les éléments de la formation musicale fondamentale.

Acquérir de bonnes connaissances dans des domaines propres à favoriser l'interprétation et l'écriture d'oeuvres dans différents styles ainsi que la compréhension du phénomène musical du point de vue historique, artistique et esthétique.

Maîtriser les moyens pour transmettre correctement son savoir dans une démarche artistique ou pédagogique.

Acquérir les éléments d'une solide culture générale, grâce notamment à une ouverture sur d'autres domaines connexes du savoir.

Faire preuve de sensibilité artistique dans l'interprétation ou la création d'oeuvres de différents styles et de différentes époques.

Susciter une curiosité intellectuelle et artistique face à la profession de musicien ainsi que des attitudes propres à

favoriser l'autonomie et l'interaction avec le milieu professionnel.

Faire preuve d'habiletés psychomotrices mises au service de l'expression musicale.

Prendre conscience du mouvement corporel comme moyen d'expression artistique.

## CONCENTRATIONS

Classique

Jazz et musique populaire

Réalisation audionumérique

Le choix d'une concentration est obligatoire.

## PROFILS D'ÉTUDES

### Profil développement durable

Le profil en développement durable constitue le parcours idéal pour l'étudiant qui veut approfondir ses connaissances dans l'application des concepts du développement durable et dans la compréhension de ses enjeux. Il vise à valoriser une expérience interdisciplinaire dans la résolution de problèmes tout en permettant à l'étudiant de développer ses compétences en lien avec le développement durable et son domaine d'études. Le profil est constitué de 12 crédits, soit 3 crédits pour le cours obligatoire DDU-1000 Fondements du développement durable, 3 crédits pour un cours spécialisé lié à la discipline du programme de l'étudiant, 6 crédits pouvant prendre la forme d'un stage, d'un projet d'intervention ou d'un ou deux cours spécialisés sélectionnés à partir d'une liste préétablie.

### Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site [www.profilentrepreneurial.ulaval.ca](http://www.profilentrepreneurial.ulaval.ca) et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

### Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la [base de données](#) du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

## RESPONSABLE

Faculté de rattachement

## COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Au terme de sa formation, l'étudiant devra posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.

Conditions d'admission

## SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

## ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez l'onglet correspondant à votre situation.

### Études au Québec

#### Candidat titulaire d'un DEC

Réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la [Faculté de musique](#)

ET

DEC en musique ou l'équivalent  
OU

DEC en techniques professionnelles de musique et chanson, ou l'équivalent

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : [documentsadmission.1@mus.ulaval.ca](mailto:documentsadmission.1@mus.ulaval.ca).

#### Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le secteur Admission des adultes, cours compensateurs et études libres procède à l'analyse de la scolarité et de l'expérience acquises par le candidat. Il établit la scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#)) nécessaire pour l'admissibilité à des programmes de premier cycle. Cette scolarité permet au [candidat adulte](#) d'atteindre l'équivalent du DEC. Elle inclut les préalables exigés par le programme visé.

Le candidat adulte doit obligatoirement répondre aux critères suivants :

Être âgé de 21 ans ou plus

Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation d'équivalence de niveau de scolarité de 5e secondaire (AENS)

Ne pas détenir de diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent

Avoir quitté le système scolaire pour une période équivalente à au moins deux années (en continu ou par intervalles)

Ne pas avoir acquis 12 crédits ou plus de premier cycle universitaire (les cours de langues sont exclus du calcul des 12 crédits)

Être résident permanent ou citoyen canadien

### Tests de classement

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement afin d'évaluer son niveau de connaissance dans certaines disciplines : connaissance du clavier et formation auditive. Selon les résultats obtenus, le candidat peut se voir imposer la réussite de l'un ou des deux cours suivants : MUS-1200, [MUS-1703](#).

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

## CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

### Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

Pour plus d'information, voir [scolarité d'immersion française](#).

## DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

## ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
<b>MUSIQUE</b>		<b>31</b>

<a href="#">MUS-1503</a>	Formation auditive I	2
<a href="#">MUS-1520</a>	Formation documentaire en musique	1
<a href="#">MUS-1504</a>	Formation auditive II	2
<a href="#">MUS-2003</a>	Histoire de la musique IV	2

### RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

<a href="#">MUS-1540</a>	Chant choral	1
<a href="#">MUS-1541</a>	Jazz vocal	1
<a href="#">MUS-1542</a>	Orchestre	1
<a href="#">MUS-1543</a>	Orchestre à vent	1
<a href="#">MUS-1544</a>	Stage band	1

### RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

<a href="#">MUS-1540</a>	Chant choral	1
<a href="#">MUS-1541</a>	Jazz vocal	1
<a href="#">MUS-1542</a>	Orchestre	1
<a href="#">MUS-1543</a>	Orchestre à vent	1
<a href="#">MUS-1544</a>	Stage band	1
<a href="#">MUS-1545</a>	Accompagnement	1
<a href="#">MUS-1546</a>	Atelier d'opéra A	1
<a href="#">MUS-1547</a>	Atelier d'opéra B	2
<a href="#">MUS-1548</a>	Ensemble de guitares	1

### RÈGLE 3 - 18 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

<a href="#">MUS-2150</a>	Piano (principal)	3
<a href="#">MUS-2151</a>	Orgue (principal)	3
<a href="#">MUS-2152</a>	Clavecin (principal)	3
<a href="#">MUS-2153</a>	Guitare (principal)	3
<a href="#">MUS-2154</a>	Chant (principal)	3
<a href="#">MUS-</a>		

<a href="#">2155</a>	Violon (principal)	3
<a href="#">MUS-2156</a>	Alto (principal)	3
<a href="#">MUS-2157</a>	Violoncelle (principal)	3
<a href="#">MUS-2158</a>	Contrebasse (principal)	3
<a href="#">MUS-2159</a>	Flûte (principal)	3
<a href="#">MUS-2160</a>	Hautbois (principal)	3
<a href="#">MUS-2161</a>	Clarinette (principal)	3
<a href="#">MUS-2162</a>	Saxophone (principal)	3
<a href="#">MUS-2163</a>	Basson (principal)	3
<a href="#">MUS-2164</a>	Trompette (principal)	3
<a href="#">MUS-2165</a>	Cor (principal)	3
<a href="#">MUS-2166</a>	Trombone (principal)	3
<a href="#">MUS-2167</a>	Euphonium (principal)	3
<a href="#">MUS-2168</a>	Tuba (principal)	3
<a href="#">MUS-2169</a>	Percussion (principal)	3
<a href="#">MUS-2170</a>	Harpe (principal)	3
<a href="#">MUS-2171</a>	Piano jazz (principal)	3
<a href="#">MUS-</a>	Chant jazz (principal)	3

[2172](#)

<a href="#">MUS-2173</a>	Guitare jazz (principal)	3
--------------------------	--------------------------	---

<a href="#">MUS-2174</a>	Contrebasse jazz (principal)	3
--------------------------	------------------------------	---

<a href="#">MUS-2175</a>	Saxophone jazz (principal)	3
--------------------------	----------------------------	---

<a href="#">MUS-2176</a>	Basse électrique (principal)	3
--------------------------	------------------------------	---

<a href="#">MUS-2177</a>	Batterie (principal)	3
--------------------------	----------------------	---

<a href="#">MUS-2178</a>	Flûte à bec (principal)	3
--------------------------	-------------------------	---

<a href="#">MUS-2179</a>	Violon jazz (principal)	3
--------------------------	-------------------------	---

<a href="#">MUS-2180</a>	Trompette jazz (principal)	3
--------------------------	----------------------------	---

<a href="#">MUS-2183</a>	Clarinette basse (principal)	3
--------------------------	------------------------------	---

<a href="#">MUS-2199</a>	Instrument (principal)	3
--------------------------	------------------------	---

## AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

**AUTRES EXIGENCES**

**65**

L'étudiant doit choisir une concentration. S'adresser à la direction de programme pour procéder au choix.

### RÈGLE 1 - 9 À 15 CRÉDITS



parmi tous les cours de premier cycle, à l'exception des cours portant le sigle MUS. L'étudiant doit réussir le cours [ANL-2020](#) Intermediate English II ou démontrer qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 675) lors du test administré par l'École de langues. Les cours d'anglais de niveau inférieur à Intermediate English I et les cours de français correctif ne sont pas contributives.

### RÈGLE 2 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS:

<a href="#">MUS-1411</a>	Jeu scénique I	2
<a href="#">MUS-1412</a>	Jeu scénique II	2
<a href="#">MUS-1480</a>	Eutonie I	3
<a href="#">MUS-1560</a>	Industrie de la musique	3
<a href="#">MUS-2480</a>	Eutonie II	3
<a href="#">MUS-3700</a>	Gestion de carrière en musique	3

### RÈGLE 3 - 50 CRÉDITS

parmi les cours portant le sigle MUS, y compris les cours de la concentration choisie.

## CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

**CLASSIQUE**

**20**

<a href="#">MUS-1202</a>	Analyse et écriture I	2
--------------------------	-----------------------	---

<a href="#">MUS-1203</a>	Analyse et écriture II	2
<a href="#">MUS-2000</a>	Histoire de la musique I	2
<a href="#">MUS-2001</a>	Histoire de la musique II	2
<a href="#">MUS-2002</a>	Histoire de la musique III	2
<a href="#">MUS-2202</a>	Analyse et écriture III	2
<a href="#">MUS-2500</a>	Formation auditive III	1
<a href="#">MUS-3200</a>	Analyse et écriture IV	3
<a href="#">MUS-3600</a>	Formation auditive IV	1

**RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARI:**

<a href="#">MUS-1010</a>	Introduction à la création audio et visuelle numérique	3
<a href="#">MUS-1102</a>	Notation musicale informatisée	3
<a href="#">MUS-1514</a>	Acoustique et théorie audionumérique	3

**JAZZ ET MUSIQUE POPULAIRE****23**

<a href="#">MUS-1250</a>	Analyse et écriture jazz et pop I	3
--------------------------	-----------------------------------	---

[MUS-](#)

<a href="#">1251</a>	Analyse et écriture jazz et pop II	3
<a href="#">MUS-2250</a>	Analyse et écriture jazz et pop III	3
<a href="#">MUS-2550</a>	Formation auditive jazz et pop I	1
<a href="#">MUS-2551</a>	Formation auditive jazz et pop II	1
<a href="#">MUS-3250</a>	Analyse et écriture jazz et pop IV	3

**RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:**

<a href="#">MUS-1021</a>	Histoire de la musique populaire occidentale I	3
<a href="#">MUS-1022</a>	Histoire de la musique populaire occidentale II	3
<a href="#">MUS-2052</a>	Histoire du jazz 1	3
<a href="#">MUS-2053</a>	Histoire du jazz II	3

**RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS:**

<a href="#">MUS-1010</a>	Introduction à la création audio et visuelle numérique	3
<a href="#">MUS-1102</a>	Notation musicale informatisée	3
<a href="#">MUS-1514</a>	Acoustique et théorie audionumérique	3

<a href="#">MUS-1514</a>	Acoustique et théorie audionumérique	3
<a href="#">MUS-1515</a>	Prise de son	3
<a href="#">MUS-2504</a>	Mixage audionumérique	3
<a href="#">MUS-2505</a>	Design et postproduction audionumériques	3

**RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:**

<a href="#">MUS-1010</a>	Introduction à la création audio et visuelle numérique	3
<a href="#">MUS-1102</a>	Notation musicale informatisée	3

**PROFILS D'ÉTUDES**

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

<b>PROFIL ENTREPRENEURIAL</b>	<b>12</b>
-------------------------------	-----------

Les crédits seront cumulés dans le bloc « Autres exigences ».

<a href="#">ENT-1000</a>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
<a href="#">ENT-3000</a>	Portfolio entrepreneurial I	3
<a href="#">ENT-3010</a>	Portfolio entrepreneurial II	3

**RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:**

[MUS-1560](#) Industrie de la musique 3

[MUS-3700](#) Gestion de carrière en musique 3

**PROFIL INTERNATIONAL**

[EHE-1MUS](#) Études - Profil international - Baccalauréat en musique 12 à 21

**PROFIL EN DÉVELOPPEMENT DURABLE** 12

[DDU-1000](#) Fondements du développement durable 3

**RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:**

[DDU-1200](#) Patrimoine et développement durable 3

[DDU-3000](#) Stage en développement durable I 3

[DDU-3001](#) Stage en développement durable II 3

<a href="#">DDU-3010</a>	Projet d'intervention dirigé en développement durable I	3
<a href="#">DDU-3011</a>	Projet d'intervention dirigé en développement durable II	3
<a href="#">DID-1050</a>	Pédagogie et environnement naturel	3
<a href="#">DID-1912</a>	Éducation relative à l'environnement	3
<a href="#">DRT-1721</a>	Introduction au droit de l'environnement et au développement durable	3
<a href="#">EDC-3000</a>	École d'été en éducation à l'environnement et développement durable	3
<a href="#">GGR-1005</a>	Géographie humaine : populations, environnement, développement	3
<a href="#">GGR-1006</a>	Changements climatiques	3
<a href="#">MNG-2110</a>	Développement durable et gestion des organisations	3
<a href="#">POL-2207</a>	Politiques environnementales	3
<a href="#">SOC-2114</a>	Environnement et société	3

## Information complémentaire

### DOCUMENTS ET OUTILS

#### Cheminement type

Ce programme propose un cheminement type à temps complet s'échelonnant sur 3 ans (6 sessions), selon la concentration choisie: [classique](#), [jazz et musique populaire](#) ou [réalisation audionumérique](#). L'étudiant désirant poursuivre ses études à temps partiel est invité à communiquer avec la personne-ressource de la faculté.

#### Simulation et rapport de cheminement

[monPortail](#) vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours

pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

## Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

## RESSOURCES

### Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

[info@ulaval.ca](mailto:info@ulaval.ca)

[Heures d'ouverture](#)

### Joindre une personne-ressource de la faculté

#### Faculté de musique

[www.mus.ulaval.ca](http://www.mus.ulaval.ca)

418 656-2764, poste 7061

1 877 606-5566, poste 7061

[etudes.1@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.1@mus.ulaval.ca)

## LIENS UTILES

Futurs étudiants

Admission

Droits de scolarité

Bourses et aide financière

Bureau de la vie étudiante

Résidences

PEPS

---

## ARTS

# BACCALAURÉAT EN MUSIQUE - COMPOSITION (B. MUS.)

Présentation  
générale

Description  
officielle

Information  
complémentaire

## Présentation générale

### DÉVELOPPER PLEINEMENT SON POTENTIEL MUSICAL

En optant pour le baccalauréat en musique - composition, vous vous engagez dans une démarche sérieuse d'approfondissement de la formation musicale fondamentale, essentielle à tout musicien. Vous serez amené à nourrir votre création ainsi qu'à développer votre sensibilité grâce à des connaissances historiques, artistiques et esthétiques sur la musique.

Autres programmes dans cette discipline [e](#)

Aperçu

Avantages UL

Recherche dans le domaine

Aperçu

### EN BREF

Répartis sur 3 ans, les 96 crédits de ce programme allient formation générale en musique et formation pratique en composition musicale. Les cours obligatoires comprennent principalement des cours d'écriture et de composition, allant de la musique classique et actuelle à la musique populaire, en passant par la musique de film. Les cours obligatoires vous permettront également d'acquérir des connaissances en orchestration, en musique jazz et musique du monde, en direction d'ensemble, en histoire, de même que d'approfondir vos connaissances en technologie musicale liée à la création (prise de son, enregistrement, production, etc.). S'ajoute à cela une série de cours à options, déterminée en fonction de vos intérêts.





## PERSONNALITÉ TYPE

Se passionner pour l'univers de la musique et de la création artistique sous toutes ses formes. Être curieux et créatif. Aimer composer de la musique et réaliser des arrangements musicaux. Faire preuve de polyvalence et d'autonomie. Chercher à se démarquer. Être très motivé, persévérant, et avoir une grande capacité de travail. Aimer travailler à forfait et selon un horaire variable.

## AVENIR

Votre baccalauréat en musique - composition vous donnera le bagage nécessaire pour entreprendre une carrière en création musicale, dans le domaine général de l'industrie de la musique ou de l'animation culturelle. Vous pourrez également transmettre vos connaissances en enseignant la musique dans différents milieux.

### Professions

Compositeur de musique de concert

Compositeur de musique à l'image

Compositeur de musique populaire

Arrangeur

Conseiller musical

Organisateur d'activités culturelles

Chroniqueur culturel

## Employeurs

Ensembles instrumentaux et solistes

Réalisateurs, producteurs et agences cinématographiques ou télévisuels

Studios d'enregistrement

Compagnies de placement de musiques

Écoles privées

Institutions privées et publiques

Médias

Revue spécialisées et journaux

Universités

## POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en composition.

### Avantages UL

## PARTICULARITÉS ET ATTRAITES

Le profil international vous offrira la possibilité d'un séjour d'études à Aix-en-Provence, à Toulouse ou à Tours en France, ou encore en Louisiane, aux États-Unis. Le profil entrepreneurial vous permettra de développer votre créativité et votre leadership en plus d'apprendre à gérer votre carrière.

### Stages et formation pratique

Vous apprécierez tout ce que la Faculté de musique peut vous offrir en fait d'instruments modernes et anciens, de salles de concert, de salles de répétition pour les ensembles, de studios d'enseignement et d'enregistrement ainsi que de salles de mouvement.

**C** [Certains cours à distance](#)

[Profil développement durable](#)

f

i [Profil entrepreneurial](#)

k [Profil international](#)

## ASPECTS FINANCIERS

### Bourses et aide financière

Au [Bureau des bourses et de l'aide financière](#), vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

### Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget](#) pour une année d'études

Détail des [droits de scolarité](#)

[Calculateur](#) de budget

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

## RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'[Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM):

Le [Groupe de recherche-crédation en musique](#) (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engagés en recherche-crédation.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRePIM), qui est composé de chercheurs canadiens et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Le Groupe de recherche en enseignement de la musique au secondaire (GREMS), un regroupement pancanadien qui étudie l'apprentissage musical des adolescents et son incidence sur ceux à risque en plus de documenter les conditions de travail des enseignants en musique.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le [Laboratoire audionumérique de recherche et de création](#) (LARC) est constitué d'un studio de

captation, d'une régie principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualité acoustique exceptionnelle.

Le [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le [Laboratoire Mus-Alpha](#) permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

---

## Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

[Imprimer la fiche du programme](#)

## GRADE

**Bachelier en musique (B. Mus.)**

**96** CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis maximale:  
48 crédits

---

Conditions d'admission

Structure du programme

Renseignements et directives

Renseignements et directives

## ORIENTATION

Ce programme permet à l'étudiant de consolider la formation musicale fondamentale essentielle à tout musicien

avec une concentration en composition. Ce programme conduit normalement aux études de deuxième cycle.

Le programme favorise l'ouverture au monde non seulement par le biais de la pratique musicale, des cours d'histoire, de langues et de technologie, mais également grâce à une formation acquise dans un ou plusieurs domaines du savoir distincts de la musique.

## OBJECTIFS

Approfondir les éléments de la formation musicale fondamentale.

Acquérir de bonnes connaissances dans des domaines propres à favoriser l'interprétation et l'écriture d'oeuvres dans différents styles ainsi que la compréhension du phénomène musical du point de vue historique, artistique et esthétique.

Maîtriser les moyens pour transmettre correctement son savoir dans une démarche artistique ou pédagogique.

Acquérir les éléments d'une solide culture générale, grâce notamment à une ouverture sur d'autres domaines connexes du savoir.

Faire preuve de sensibilité artistique dans l'interprétation ou la création d'oeuvres de différents styles et de différentes époques.

Susciter une curiosité intellectuelle et artistique face à la profession de musicien ainsi que des attitudes propres à favoriser l'autonomie et l'interaction avec le milieu professionnel.

Faire preuve d'habiletés psychomotrices mises au service de l'expression musicale.

Prendre conscience du mouvement corporel comme moyen d'expression artistique.

## PROFILS D'ÉTUDES

### **Profil développement durable**

Le profil en développement durable constitue le parcours idéal pour l'étudiant qui veut approfondir ses connaissances dans l'application des concepts du développement durable et dans la compréhension de ses enjeux. Il vise à valoriser une expérience interdisciplinaire dans la résolution de problèmes tout en permettant à l'étudiant de développer ses compétences en lien avec le développement durable et son domaine d'études. Le profil est constitué de 12 crédits, soit 3 crédits pour le cours obligatoire DDU-1000 Fondements du développement durable, 3 crédits pour un cours spécialisé lié à la discipline du programme de l'étudiant, 6 crédits pouvant prendre la forme d'un stage, d'un projet d'intervention ou d'un ou deux cours spécialisés sélectionnés à partir d'une liste préétablie.

### **Profil entrepreneurial**

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site [www.profilentrepreneurial.ulaval.ca](http://www.profilentrepreneurial.ulaval.ca) et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

### **Profil international**

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la [base de données](#) du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

## RESPONSABLE

Faculté de rattachement

[Faculté de musique](#)

Conditions d'admission

## SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

## ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez l'onglet correspondant à votre situation.

### Études au Québec

#### Candidat titulaire d'un DEC

Réussir [l'audition instrumentale](#)

ET

Présenter un [portfolio de compositions musicales](#) jugé satisfaisant

ET

DEC en musique, ou l'équivalent

OU

DEC en techniques professionnelles de musique et chanson, ou l'équivalent

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : [documentsadmission.1@mus.ulaval.ca](mailto:documentsadmission.1@mus.ulaval.ca).

#### Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le secteur Admission des adultes, cours compensateurs et études libres procède à l'analyse de la scolarité et de l'expérience acquises par le candidat. Il établit la scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#))

nécessaire pour l'admissibilité à des programmes de premier cycle. Cette scolarité permet au [candidat adulte](#) d'atteindre l'équivalent du DEC. Elle inclut les préalables exigés par le programme visé.

Le candidat adulte doit obligatoirement répondre aux critères suivants :

Être âgé de 21 ans ou plus

Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation d'équivalence de niveau de scolarité de 5e secondaire (AENS)

Ne pas détenir de diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent

Avoir quitté le système scolaire pour une période équivalente à au moins deux années (en continu ou par intervalles)

Ne pas avoir acquis 12 crédits ou plus de premier cycle universitaire (les cours de langues sont exclus du calcul des 12 crédits)

Être résident permanent ou citoyen canadien

### Tests de classement

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement afin d'évaluer son niveau de connaissance dans certaines disciplines : connaissance du clavier et formation auditive. Selon les résultats obtenus, le candidat peut se voir imposer la réussite de l'un ou des deux cours suivants : MUS-1200, [MUS-1703](#).

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

## CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

### Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

Pour plus d'information, voir [scolarité d'immersion française](#).

## DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute

l'information se trouve dans la section [Admission](#).

## Structure du programme

### ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

#### COMPOSITION

81

<a href="#">MUS-1102</a>	Notation musicale informatisée	3
<a href="#">MUS-1280</a>	Écriture et composition I	3
<a href="#">MUS-1282</a>	Instrumentation	3
<a href="#">MUS-1514</a>	Acoustique et théorie audionumérique	3
<a href="#">MUS-1520</a>	Formation documentaire en musique	1
<a href="#">MUS-1281</a>	Écriture et composition II	3
<a href="#">MUS-1283</a>	Orchestration	3
<a href="#">MUS-2003</a>	Histoire de la musique IV	2
<a href="#">MUS-2504</a>	Mixage audionumérique	3
<a href="#">MUS-1503</a>	Formation auditive I	2



<a href="#">MUS-1515</a>	Prise de son	3
<a href="#">MUS-2002</a>	Histoire de la musique III	2
<a href="#">MUS-2280</a>	Écriture et composition III	3
<a href="#">MUS-1504</a>	Formation auditive II	2
<a href="#">MUS-2281</a>	Écriture et composition IV	3
<a href="#">MUS-2505</a>	Design et postproduction audionumériques	3
<a href="#">MUS-1250</a>	Analyse et écriture jazz et pop I	3
<a href="#">MUS-2130</a>	Direction d'orchestre I	2
<a href="#">MUS-3280</a>	Techniques actuelles de composition I	3
<a href="#">MUS-3282</a>	Composition audionumérique I	3
<a href="#">MUS-1251</a>	Analyse et écriture jazz et pop II	3
<a href="#">MUS-3130</a>	Direction d'orchestre II	2
<a href="#">MUS-3281</a>	Techniques actuelles de composition II	3
<a href="#">MUS-3283</a>	Composition audionumérique II	3

**RÈGLE 1 - 2 CRÉDITS PARI:**

<a href="#">MUS-1150</a>	Piano (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1151</a>	Orgue (secondaire)	2

<a href="#">MUS-1152</a>	Clavecin (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1153</a>	Guitare (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1154</a>	Chant (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1155</a>	Violon (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1156</a>	Alto (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1157</a>	Violoncelle (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1158</a>	Contrebasse (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1159</a>	Flûte (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1160</a>	Hautbois (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1161</a>	Clarinette (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1162</a>	Saxophone (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1163</a>	Basson (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1164</a>	Trompette (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1165</a>	Cor (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1166</a>	Trombone (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1167</a>	Euphonium (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1168</a>	Tuba (secondaire)	2

<a href="#">MUS-1169</a>	Percussion (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1170</a>	Harpe (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1171</a>	Piano jazz (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1172</a>	Chant jazz (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1173</a>	Guitare jazz (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1174</a>	Contrebasse jazz (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1175</a>	Saxophone jazz (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1176</a>	Basse électrique (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1177</a>	Batterie (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1178</a>	Flûte à bec (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1179</a>	Violon jazz (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1180</a>	Trompette jazz (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1182</a>	Flûte jazz (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1199</a>	Instrument (secondaire)	2
<a href="#">MUS-2120</a>	Direction chorale I	2

**RÈGLE 2 - 2 CRÉDITS PARMIS:**

<a href="#">MUS-2500</a>	Formation auditive III	1
--------------------------	------------------------	---

<a href="#">MUS-2550</a>	Formation auditive jazz et pop I	1
<a href="#">MUS-2551</a>	Formation auditive jazz et pop II	1
<a href="#">MUS-3600</a>	Formation auditive IV	1

**RÈGLE 3 - 4 CRÉDIT**

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

<a href="#">MUS-1540</a>	Chant choral	1
<a href="#">MUS-1541</a>	Jazz vocal	1
<a href="#">MUS-1542</a>	Orchestre	1
<a href="#">MUS-1543</a>	Orchestre à vent	1
<a href="#">MUS-1544</a>	Stage band	1

**RÈGLE 4 - 9 CRÉDITS PARMIS:**

<a href="#">MUS-1020</a>	Cultures musicales du monde	3
<a href="#">MUS-1021</a>	Histoire de la musique populaire occidentale I	3
<a href="#">MUS-1022</a>	Histoire de la musique populaire occidentale II	3
<a href="#">MUS-2000</a>	Histoire de la musique I	2
<a href="#">MUS-2001</a>	Histoire de la musique II	2

<a href="#">MUS-2010</a>	Musique à l'image : théorie et analyse	3
<a href="#">MUS-2012</a>	Musique interactive	3
<a href="#">MUS-2052</a>	Histoire du jazz 1	3
<a href="#">MUS-2053</a>	Histoire du jazz II	3

## AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

### AUTRES EXIGENCES

15

### RÈGLE 1 - 9 À 15 CRÉDITS

parmi tous les cours de premier cycle, à l'exception des cours portant le sigle MUS. L'étudiant doit réussir le cours [ANL-2020](#) Intermediate English II ou démontrer qu'il a acquis ce niveau TOEIC : 675) lors du test administré par l'École de langues. Les cours d'anglais de niveau inférieur à Intermediate English I et les cours de français correctif ne sont pas contributoires.

### RÈGLE 2 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS:

<a href="#">MUS-1411</a>	Jeu scénique I	2
<a href="#">MUS-1412</a>	Jeu scénique II	2
<a href="#">MUS-1480</a>	Eutonie I	3
<a href="#">MUS-1560</a>	Industrie de la musique	3

<a href="#">MUS-2480</a>	Eutonie II	3
<a href="#">MUS-3700</a>	Gestion de carrière en musique	3

## PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

<b>PROFIL ENTREPRENEURIAL</b>	<b>12</b>
-------------------------------	-----------

Les crédits seront cumulés dans le bloc « Autres exigences ».

<a href="#">ENT-1000</a>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
<a href="#">ENT-3000</a>	Portfolio entrepreneurial I	3
<a href="#">ENT-3010</a>	Portfolio entrepreneurial II	3

### RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARI:

<a href="#">MUS-1560</a>	Industrie de la musique	3
<a href="#">MUS-3700</a>	Gestion de carrière en musique	3

**PROFIL INTERNATIONAL**

[EHE-1MUS](#)

Études - Profil international - Baccalauréat en musique

12 à 21

**PROFIL EN DÉVELOPPEMENT DURABLE****12**[DDU-1000](#)

Fondements du développement durable

3

**RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:**[DDU-1200](#)

Patrimoine et développement durable

3

[DDU-3000](#)

Stage en développement durable I

3

[DDU-3001](#)

Stage en développement durable II

3

[DDU-3010](#)

Projet d'intervention dirigé en développement durable I

3

[DDU-3011](#)

Projet d'intervention dirigé en développement durable II

3

[DID-1050](#)

Pédagogie et environnement naturel

3

[DID-1912](#)

Éducation relative à l'environnement

3

[DRT-1721](#)

Introduction au droit de l'environnement et au développement durable

3

[EDC-3000](#)

École d'été en éducation à l'environnement et développement durable

3

[GGR-1005](#)

Géographie humaine : populations, environnement, développement

3

<a href="#">GGR-1006</a>	Changements climatiques	3
<a href="#">MNG-2110</a>	Développement durable et gestion des organisations	3
<a href="#">POL-2207</a>	Politiques environnementales	3
<a href="#">SOC-2114</a>	Environnement et société	3

## Information complémentaire

### DOCUMENTS ET OUTILS

#### Cheminement type

Ce programme propose un [cheminement type](#) à temps complet s'échelonnant sur 3 ans (6 sessions). L'étudiant désirant poursuivre ses études à temps partiel est invité à communiquer avec la personne-ressource de la faculté.

#### Simulation et rapport de cheminement

[monPortail](#) vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

#### Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

### RESSOURCES

#### Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

[info@ulaval.ca](mailto:info@ulaval.ca)

[Heures d'ouverture](#)



## Joindre une personne-ressource de la faculté

### Faculté de musique

[www.mus.ulaval.ca](http://www.mus.ulaval.ca)

418 656-2764, poste 7061

1 877 606-5566, poste 7061

[etudes.1@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.1@mus.ulaval.ca)

## LIENS UTILES

Futurs étudiants

Admission

Droits de scolarité

Bourses et aide financière

Bureau de la vie étudiante

Résidences

PEPS

## ARTS

# BACCALAURÉAT EN MUSIQUE - INTERPRÉTATION CLASSIQUE (B. MUS.)

Présentation  
générale

Description  
officielle

Information  
complémentaire

## Présentation générale

### DÉVELOPPER PLEINEMENT SON POTENTIEL MUSICAL

En optant pour le baccalauréat en musique - interprétation classique, vous vous engagez dans une démarche sérieuse d'approfondissement de la formation musicale fondamentale, essentielle à tout musicien. Vous serez amené à nourrir votre interprétation ainsi qu'à développer votre sensibilité grâce à des connaissances

historiques, artistiques et esthétiques sur la musique.

Autres programmes dans cette discipline 

---

Aperçu

Avantages UL

Recherche dans le domaine

Aperçu

## EN BREF

Répartis sur 3 ans, les 96 crédits de ce programme allient formation générale et formation pratique. Les cours obligatoires comprennent des cours d'histoire de la musique, de formation auditive ainsi que d'analyse et d'écriture. Grâce à des leçons individuelles ou de groupe, vous développerez vos habiletés d'interprète et acquerez une excellente connaissance de la technique et du répertoire propres à votre instrument. S'ajoutent aux cours à option, déterminés en fonction du parcours de votre choix, jusqu'à 15 crédits de cours hors faculté dans une ou plusieurs disciplines complémentaires.



## PERSONNALITÉ TYPE

Se passionner pour l'univers de la musique. Aimer jouer d'un instrument et lire de la musique. Aimer la scène et le contact avec le public. Aimer travailler à forfait et selon un horaire variable. Faire preuve de polyvalence et d'autonomie. Être créatif et avoir le sens du rythme. Être persévérant, très motivé et avoir une grande capacité de travail.

## AVENIR

Votre baccalauréat en musique - interprétation classique vous donnera le bagage nécessaire pour entreprendre une carrière en interprétation musicale ou en musique d'accompagnement. Vous pourrez par la suite vous orienter vers le genre de pratique qui vous intéresse le plus: devenir soliste ou vous joindre à un ensemble ou à un orchestre. Vous pourrez également transmettre vos connaissances en enseignant la musique dans différents milieux.

## Professions

Accompagnateur ou musicien dans de petits ensembles

Chroniqueur culturel

Interprète (musique classique)

Organisateur d'activités culturelles

## Employeurs

Écoles privées

Ensembles de musique de chambre

Institutions privées et publiques

Médias

Orchestres symphoniques

Revue spécialisées et journaux

Universités

## POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en interprétation et en didactique instrumentale.

### Avantages UL

## PARTICULARITÉS ET ATTRAITES

Le profil international vous offrira la possibilité d'un séjour d'études à Aix-en-Provence ou à Tours en France, ou encore à Cardiff, au pays de Galles. Le profil entrepreneurial vous permettra de développer votre créativité et votre leadership en plus d'apprendre à gérer votre carrière.

### Stages et formation pratique

Vous aurez de nombreuses occasions de vous produire en public comme soliste ou comme membre d'un ensemble.

Vous apprécierez tout ce que la Faculté de musique peut vous offrir en fait d'instruments modernes et anciens, de salles de concert, de salles de répétition pour les ensembles, de studios d'enseignement et d'enregistrement ainsi que de salles de mouvement.

**C** Certains cours à distance

**f** Profil développement durable

i [Profil entrepreneurial](#)

k [Profil international](#)

## ASPECTS FINANCIERS

### Bourses et aide financière

Au [Bureau des bourses et de l'aide financière](#), vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

### Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget](#) pour une année d'études

Détail des [droits de scolarité](#)

[Calculateur](#) de budget

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

## RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'[Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM):

Le [Groupe de recherche-crédation en musique](#) (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engagés en recherche-crédation.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRePIM), qui est composé de chercheurs canadiens et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Le Groupe de recherche en enseignement de la musique au secondaire (GREMS), un regroupement pancanadien qui étudie l'apprentissage musical des adolescents et son incidence sur ceux à risque en plus de documenter les conditions de travail des enseignants en musique.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le [Laboratoire audionumérique de recherche et de création](#) (LARC) est constitué d'un studio de captation, d'une régie principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualité acoustique exceptionnelle.

Le [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le [Laboratoire Mus-Alpha](#) permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

---

## Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

[Imprimer la fiche du programme](#)

## GRADE

**Bachelier en musique (B. Mus.)**

**96** CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis maximale:

48 crédits

---

Conditions d'admission

Structure du programme

Renseignements et directives

Renseignements et directives

## ORIENTATION

Ce programme permet à l'étudiant de consolider la formation musicale fondamentale essentielle à tout musicien avec une concentration en interprétation classique. Ce programme conduit normalement aux études de deuxième cycle.

Le programme favorise l'ouverture au monde non seulement par le biais de la pratique musicale, des cours d'histoire, de langues et de technologie, mais également grâce à une formation acquise dans un ou plusieurs domaines du savoir distincts de la musique.

## OBJECTIFS

Approfondir les éléments de la formation musicale fondamentale.

Acquérir de bonnes connaissances dans des domaines propres à favoriser l'interprétation et l'écriture d'oeuvres dans différents styles ainsi que la compréhension du phénomène musical du point de vue historique, artistique et esthétique.

Maîtriser les moyens pour transmettre correctement son savoir dans une démarche artistique ou pédagogique.

Acquérir les éléments d'une solide culture générale, grâce notamment à une ouverture sur d'autres domaines connexes du savoir.

Faire preuve de sensibilité artistique dans l'interprétation ou la création d'oeuvres de différents styles et de différentes époques.

Susciter une curiosité intellectuelle et artistique face à la profession de musicien ainsi que des attitudes propres à favoriser l'autonomie et l'interaction avec le milieu professionnel.

Faire preuve d'habiletés psychomotrices mises au service de l'expression musicale.

Prendre conscience du mouvement corporel comme moyen d'expression artistique.

## PROFILS D'ÉTUDES

### **Profil développement durable**

Le profil en développement durable constitue le parcours idéal pour l'étudiant qui veut approfondir ses connaissances dans l'application des concepts du développement durable et dans la compréhension de ses enjeux. Il vise à valoriser une expérience interdisciplinaire dans la résolution de problèmes tout en permettant à l'étudiant de développer ses compétences en lien avec le développement durable et son domaine d'études. Le profil est constitué de 12 crédits, soit 3 crédits pour le cours obligatoire DDU-1000 Fondements du développement durable, 3 crédits pour un cours spécialisé lié à la discipline du programme de l'étudiant, 6 crédits pouvant prendre la forme d'un stage, d'un projet d'intervention ou d'un ou deux cours spécialisés sélectionnés à partir d'une liste préétablie.

### **Profil entrepreneurial**

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site [www.profilentrepreneurial.ulaval.ca](http://www.profilentrepreneurial.ulaval.ca) et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

### **Profil international**

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de

poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la [base de données](#) du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

## RESPONSABLE

**Faculté de rattachement**

[Faculté de musique](#)

## COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Au terme de sa formation, l'étudiant devra posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.

## CONDITIONS DE POURSUITE DES ÉTUDES

L'étudiant doit obtenir un résultat égal ou supérieur à B lors des examens instrumentaux devant jury pour poursuivre son cheminement dans le programme de baccalauréat en musique - interprétation classique. Dans le cas d'un résultat inférieur, il est transféré dans le baccalauréat en musique (sans mention).

Conditions d'admission

## SESSIONS D'ADMISSION

**AUTOMNE HIVER**

## ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez l'onglet correspondant à votre situation.

### Études au Québec

#### Candidat titulaire d'un DEC

Réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la [Faculté de musique](#)

ET

DEC en musique, ou l'équivalent

OU

DEC en techniques professionnelles de musique et chanson, ou l'équivalent



Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : [documentsadmission.1@mus.ulaval.ca](mailto:documentsadmission.1@mus.ulaval.ca).

### **Candidat sans DEC (candidat adulte)**

Le secteur Admission des adultes, cours compensateurs et études libres procède à l'analyse de la scolarité et de l'expérience acquises par le candidat. Il établit la scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#)) nécessaire pour l'admissibilité à des programmes de premier cycle. Cette scolarité permet au [candidat adulte](#) d'atteindre l'équivalent du DEC. Elle inclut les préalables exigés par le programme visé.

Le candidat adulte doit obligatoirement répondre aux critères suivants :

Être âgé de 21 ans ou plus

Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation d'équivalence de niveau de scolarité de 5e secondaire (AENS)

Ne pas détenir de diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent

Avoir quitté le système scolaire pour une période équivalente à au moins deux années (en continu ou par intervalles)

Ne pas avoir acquis 12 crédits ou plus de premier cycle universitaire (les cours de langues sont exclus du calcul des 12 crédits)

Être résident permanent ou citoyen canadien

### **Tests de classement**

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement afin d'évaluer son niveau de connaissance dans certaines disciplines : connaissance du clavier et formation auditive. Selon les résultats obtenus, le candidat peut se voir imposer la réussite de l'un ou des deux cours suivants : MUS-1200, [MUS-1703](#).

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

## **CONNAISSANCE DU FRANÇAIS**

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

### **Candidat non francophone**

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif

pourrait être ajouté à son cheminement.

Pour plus d'information, voir [scolarité d'immersion française](#).

## DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

## Structure du programme

## ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

### INTERPRÉTATION CLASSIQUE

81

<a href="#">MUS-1202</a>	Analyse et écriture I	2
<a href="#">MUS-1503</a>	Formation auditive I	2
<a href="#">MUS-1520</a>	Formation documentaire en musique	1
<a href="#">MUS-2000</a>	Histoire de la musique I	2
<a href="#">MUS-1203</a>	Analyse et écriture II	2
<a href="#">MUS-1504</a>	Formation auditive II	2
<a href="#">MUS-2001</a>	Histoire de la musique II	2
<a href="#">MUS-</a>	Histoire de la musique III	2

[2002](#)

<a href="#">MUS-2202</a>	Analyse et écriture III	2
--------------------------	-------------------------	---

<a href="#">MUS-2500</a>	Formation auditive III	1
--------------------------	------------------------	---

<a href="#">MUS-2003</a>	Histoire de la musique IV	2
--------------------------	---------------------------	---

<a href="#">MUS-3200</a>	Analyse et écriture IV	3
--------------------------	------------------------	---

<a href="#">MUS-3600</a>	Formation auditive IV	1
--------------------------	-----------------------	---

<a href="#">MUS-3320</a>	Pédagogie instrumentale	3
--------------------------	-------------------------	---

**RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS**

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

<a href="#">MUS-1540</a>	Chant choral	1
--------------------------	--------------	---

<a href="#">MUS-1541</a>	Jazz vocal	1
--------------------------	------------	---

<a href="#">MUS-1542</a>	Orchestre	1
--------------------------	-----------	---

<a href="#">MUS-1543</a>	Orchestre à vent	1
--------------------------	------------------	---

<a href="#">MUS-1544</a>	Stage band	1
--------------------------	------------	---

**RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS**

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

<a href="#">MUS-1540</a>	Chant choral	1
--------------------------	--------------	---

<a href="#">MUS-1541</a>	Jazz vocal	1
<a href="#">MUS-1542</a>	Orchestre	1
<a href="#">MUS-1543</a>	Orchestre à vent	1
<a href="#">MUS-1544</a>	Stage band	1
<a href="#">MUS-1545</a>	Accompagnement	1
<a href="#">MUS-1546</a>	Atelier d'opéra A	1
<a href="#">MUS-1547</a>	Atelier d'opéra B	2
<a href="#">MUS-1548</a>	Ensemble de guitares	1

### RÈGLE 3 - 36 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

<a href="#">MUS-2650</a>	Piano (concentration)	6
<a href="#">MUS-2651</a>	Orgue (concentration)	6
<a href="#">MUS-2652</a>	Clavecin (concentration)	6
<a href="#">MUS-2653</a>	Guitare (concentration)	6
<a href="#">MUS-2654</a>	Chant (concentration)	6
<a href="#">MUS-2655</a>	Violon (concentration)	6
<a href="#">MUS-</a>	Alto (concentration)	6

[2656](#)

<a href="#">MUS-2657</a>	Violoncelle (concentration)	6
--------------------------	-----------------------------	---

<a href="#">MUS-2658</a>	Contrebasse (concentration)	6
--------------------------	-----------------------------	---

<a href="#">MUS-2659</a>	Flûte (concentration)	6
--------------------------	-----------------------	---

<a href="#">MUS-2660</a>	Hautbois (concentration)	6
--------------------------	--------------------------	---

<a href="#">MUS-2661</a>	Clarinette (concentration)	6
--------------------------	----------------------------	---

<a href="#">MUS-2662</a>	Saxophone (concentration)	6
--------------------------	---------------------------	---

<a href="#">MUS-2663</a>	Basson (concentration)	6
--------------------------	------------------------	---

<a href="#">MUS-2664</a>	Trompette (concentration)	6
--------------------------	---------------------------	---

<a href="#">MUS-2665</a>	Cor (concentration)	6
--------------------------	---------------------	---

<a href="#">MUS-2666</a>	Trombone (concentration)	6
--------------------------	--------------------------	---

<a href="#">MUS-2667</a>	Euphonium (concentration)	6
--------------------------	---------------------------	---

<a href="#">MUS-2668</a>	Tuba (concentration)	6
--------------------------	----------------------	---

<a href="#">MUS-2669</a>	Percussion (concentration)	6
--------------------------	----------------------------	---

<a href="#">MUS-2670</a>	Harpe (concentration)	6
--------------------------	-----------------------	---

<a href="#">MUS-2678</a>	Flûte à bec (concentration)	6
--------------------------	-----------------------------	---

<a href="#">MUS-2699</a>	Instrument (concentration)	6
--------------------------	----------------------------	---

**RÈGLE 4 - 3 CRÉDITS PARMIS:**

<a href="#">MUS-1010</a>	Introduction à la création audio et visuelle numérique	3
<a href="#">MUS-1102</a>	Notation musicale informatisée	3
<a href="#">MUS-1514</a>	Acoustique et théorie audionumérique	3

**RÈGLE 5 - 9 CRÉDITS PARMIS:**

les cours portant le sigle MUS.

**AUTRES ACTIVITÉS**

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

**AUTRES EXIGENCES****15****RÈGLE 1 - 9 À 15 CRÉDITS PARMIS**

tous les cours de premier cycle, à l'exception des cours portant le sigle MUS. L'étudiant doit réussir le cours [ANL-2020](#) Intermediate English II ou démontrer qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 675) lors du test administré par l'École de langues. Les cours d'anglais de niveau inférieur à Intermediate English I et les cours de français correctif ne sont pas contributoires.

**RÈGLE 2 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS:**

<a href="#">MUS-1411</a>	Jeu scénique I	2
<a href="#">MUS-1412</a>	Jeu scénique II	2
<a href="#">MUS-</a>	Eutonie I	3

[1480](#)

<a href="#">MUS-1560</a>	Industrie de la musique	3
--------------------------	-------------------------	---

<a href="#">MUS-2480</a>	Etonie II	3
--------------------------	-----------	---

<a href="#">MUS-3700</a>	Gestion de carrière en musique	3
--------------------------	--------------------------------	---

## PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

<b>PROFIL ENTREPRENEURIAL</b>		<b>12</b>
-------------------------------	--	-----------

Les crédits seront cumulés dans le bloc « Autres exigences ».

<a href="#">ENT-1000</a>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
--------------------------	---	---

<a href="#">ENT-3000</a>	Portfolio entrepreneurial I	3
--------------------------	-----------------------------	---

<a href="#">ENT-3010</a>	Portfolio entrepreneurial II	3
--------------------------	------------------------------	---

### RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARI:

<a href="#">MUS-1560</a>	Industrie de la musique	3
--------------------------	-------------------------	---

<a href="#">MUS-3700</a>	Gestion de carrière en musique	3
--------------------------	--------------------------------	---

## PROFIL INTERNATIONAL

[EHE-1MUS](#)

Études - Profil international - Baccalauréat en musique

12 à 21

## PROFIL EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

12

[DDU-1000](#)

Fondements du développement durable

3

### RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

[DDU-1200](#)

Patrimoine et développement durable

3

[DDU-3000](#)

Stage en développement durable I

3

[DDU-3001](#)

Stage en développement durable II

3

[DDU-3010](#)

Projet d'intervention dirigé en développement durable I

3

[DDU-3011](#)

Projet d'intervention dirigé en développement durable II

3

[DID-1050](#)

Pédagogie et environnement naturel

3

[DID-1912](#)

Éducation relative à l'environnement

3

[DRT-1721](#)

Introduction au droit de l'environnement et au développement durable

3

[EDC-3000](#)

École d'été en éducation à l'environnement et développement durable

3



<a href="#">GGR-1005</a>	Géographie humaine : populations, environnement, développement	3
<a href="#">GGR-1006</a>	Changements climatiques	3
<a href="#">MNG-2110</a>	Développement durable et gestion des organisations	3
<a href="#">POL-2207</a>	Politiques environnementales	3
<a href="#">SOC-2114</a>	Environnement et société	3

## Information complémentaire

### DOCUMENTS ET OUTILS

#### **Cheminement type**

Ce programme propose un [cheminement type](#) à temps complet s'échelonnant sur 3 ans (6 sessions). L'étudiant désirant poursuivre ses études à temps partiel est invité à communiquer avec la personne-ressource de la faculté.

#### **Simulation et rapport de cheminement**

[monPortail](#) vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

#### **Règlement des études**

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

### RESSOURCES

#### **Joindre un responsable d'information sur les études**

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566  
[info@ulaval.ca](mailto:info@ulaval.ca)  
[Heures d'ouverture](#)

## Joindre une personne-ressource de la faculté

**Faculté de musique**  
[www.mus.ulaval.ca](http://www.mus.ulaval.ca)

418 656-2764, poste 7061  
1 877 606-5566, poste 7061  
[etudes.1@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.1@mus.ulaval.ca)

## LIENS UTILES

Futurs étudiants

Admission

Droits de scolarité

Bourses et aide financière

Bureau de la vie étudiante

Résidences

PEPS

## ARTS

# BACCALURÉAT EN MUSIQUE - INTERPRÉTATION JAZZ ET MUSIQUE POPULAIRE (B. MUS.)

Présentation  
générale

Description  
officielle

Information  
complémentaire

## Présentation générale

## DÉVELOPPER PLEINEMENT SON POTENTIEL MUSICAL

En optant pour le baccalauréat en musique - interprétation jazz et musique populaire, vous vous engagez dans une démarche sérieuse d'approfondissement de la formation musicale fondamentale, essentielle à tout musicien. Vous serez amené à nourrir votre interprétation ainsi qu'à développer votre sensibilité grâce à des connaissances historiques, artistiques et esthétiques sur la musique.

Autres programmes dans cette discipline [e](#)

---

Aperçu

Avantages UL

Recherche dans le domaine

Aperçu

### EN BREF

Répartis sur 3 ans, les 96 crédits de ce programme allient formation générale et formation pratique. Les cours obligatoires comprennent des cours d'histoire de la musique, de formation auditive ainsi que d'analyse et d'écriture. Grâce à des leçons individuelles ou de groupe, vous développerez vos habiletés d'interprète et acquerez une excellente connaissance de la technique et du répertoire propres à votre instrument. S'ajoutent aux cours à option, déterminés en fonction du parcours de votre choix, jusqu'à 15 crédits de cours hors faculté dans une ou plusieurs disciplines complémentaires.



## PERSONNALITÉ TYPE

Se passionner pour l'univers de la musique. Aimer jouer d'un instrument et lire de la musique. Aimer la scène et le contact avec le public. Aimer travailler à forfait et selon un horaire variable. Faire preuve de polyvalence et d'autonomie. Être créatif et avoir le sens du rythme. Être persévérant, très motivé et avoir une grande capacité de travail.

## AVENIR

Votre baccalauréat en musique - interprétation jazz et musique populaire vous donnera le bagage nécessaire pour entreprendre une carrière en interprétation musicale ou en musique d'accompagnement. Vous pourrez par la suite vous orienter vers le genre de pratique qui vous intéresse le plus: devenir soliste ou vous joindre à un ensemble ou à un orchestre. Vous pourrez également transmettre vos connaissances en enseignant la musique dans différents milieux.

## Professions

Accompagnateur ou musicien dans de petits ensembles

Chroniqueur culturel

Interprète (jazz et musique populaire)

Organisateur d'activités culturelles

## Employeurs

Écoles privées

Ensembles de musique de jazz ou de musique populaire

Institutions privées et publiques

Médias

Revue spécialisées et journaux

Universités

## POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en interprétation et en didactique instrumentale.

### Avantages UL

## PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Le profil international vous offrira la possibilité d'un séjour d'études à Aix-en-Provence ou à Tours en France, ou encore à Cardiff, au pays de Galles. Le profil entrepreneurial vous permettra de développer votre créativité et votre leadership en plus d'apprendre à gérer votre carrière.

Les étudiants ayant terminé un DEC en techniques professionnelles de musique et de chanson peuvent se voir reconnaître des cours.

### Stages et formation pratique

Vous aurez de nombreuses occasions de vous produire en public comme soliste ou comme membre d'un ensemble.

Vous apprécierez tout ce que la Faculté de musique peut vous offrir en fait d'instruments modernes et anciens, de salles de concert, de salles de répétition pour les ensembles, de studios d'enseignement et d'enregistrement ainsi que de salles de mouvement.

**C** Certains cours à distance

**e** DEC-BAC

- [O](#) Passerelle
- [f](#) Profil développement durable
- [i](#) Profil entrepreneurial
- [k](#) Profil international

## ASPECTS FINANCIERS

### Bourses et aide financière

Au [Bureau des bourses et de l'aide financière](#), vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

#### Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget](#) pour une année d'études

Détail des [droits de scolarité](#)

[Calculateur](#) de budget

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

## RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'[Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM):

Le [Groupe de recherche-crédation en musique](#) (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engagés en recherche-crédation.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRePIM), qui est composé de chercheurs canadiens et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Le Groupe de recherche en enseignement de la musique au secondaire (GREMS), un regroupement pancanadien qui étudie l'apprentissage musical des adolescents et son incidence sur ceux à risque en plus de documenter les conditions de travail des enseignants en musique.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche

aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le [Laboratoire audionumérique de recherche et de création](#) (LARC) est constitué d'un studio de captation, d'une régie principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualité acoustique exceptionnelle.

Le [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le [Laboratoire Mus-Alpha](#) permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

---

## Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

[Imprimer la fiche du programme](#)

## GRADE

**Bachelier en musique (B. Mus.)**

**96** CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis maximale:

48 crédits

---

Conditions d'admission

Structure du programme

Renseignements et directives

Renseignements et directives

---

## ORIENTATION

Ce programme permet à l'étudiant de consolider la formation musicale fondamentale essentielle à tout musicien avec une concentration en interprétation jazz et musique populaire. Ce programme conduit normalement aux études de deuxième cycle.

Le programme favorise l'ouverture au monde non seulement par le biais de la pratique musicale, des cours d'histoire, de langues et de technologie, mais également grâce à une formation acquise dans un ou plusieurs domaines du savoir distincts de la musique.

## OBJECTIFS

Approfondir les éléments de la formation musicale fondamentale.

Acquérir de bonnes connaissances dans des domaines propres à favoriser l'interprétation et l'écriture d'oeuvres dans différents styles ainsi que la compréhension du phénomène musical du point de vue historique, artistique et esthétique.

Maîtriser les moyens pour transmettre correctement son savoir dans une démarche artistique ou pédagogique.

Acquérir les éléments d'une solide culture générale, grâce notamment à une ouverture sur d'autres domaines connexes du savoir.

Faire preuve de sensibilité artistique dans l'interprétation ou la création d'oeuvres de différents styles et de différentes époques.

Susciter une curiosité intellectuelle et artistique face à la profession de musicien ainsi que des attitudes propres à favoriser l'autonomie et l'interaction avec le milieu professionnel.

Faire preuve d'habiletés psychomotrices mises au service de l'expression musicale.

Prendre conscience du mouvement corporel comme moyen d'expression artistique.

## PROFILS D'ÉTUDES

### **Profil développement durable**

Le profil en développement durable constitue le parcours idéal pour l'étudiant qui veut approfondir ses connaissances dans l'application des concepts du développement durable et dans la compréhension de ses enjeux. Il vise à valoriser une expérience interdisciplinaire dans la résolution de problèmes tout en permettant à l'étudiant de développer ses compétences en lien avec le développement durable et son domaine d'études. Le profil est constitué de 12 crédits, soit 3 crédits pour le cours obligatoire DDU-1000 Fondements du développement durable, 3 crédits pour un cours spécialisé lié à la discipline du programme de l'étudiant, 6 crédits pouvant prendre la forme d'un stage, d'un projet d'intervention ou d'un ou deux cours spécialisés sélectionnés à partir d'une liste préétablie.

### **Profil entrepreneurial**

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site [www.profilentrepreneurial.ulaval.ca](http://www.profilentrepreneurial.ulaval.ca) et à prendre contact avec la direction de programme afin de



connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

## Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la [base de données](#) du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

## RESPONSABLE

### Faculté de rattachement

[Faculté de musique](#)

## COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Au terme de sa formation, l'étudiant devra posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.

## CONDITIONS DE POURSUITE DES ÉTUDES

L'étudiant doit obtenir un résultat égal ou supérieur à B lors des examens instrumentaux devant jury pour poursuivre son cheminement dans le programme de baccalauréat en musique - interprétation jazz et musique populaire. Dans le cas d'un résultat inférieur, il est transféré dans le baccalauréat en musique (sans mention).

Conditions d'admission

## SESSIONS D'ADMISSION

**AUTOMNE HIVER**

## ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez l'onglet correspondant à votre situation.

### Études au Québec

#### Candidat titulaire d'un DEC

Réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la [Faculté de musique](#)

ET

DEC en musique, ou l'équivalent  
OU

DEC en techniques professionnelles de musique et chanson, ou l'équivalent

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante :

[documentsadmission.1@mus.ulaval.ca](mailto:documentsadmission.1@mus.ulaval.ca).

### **Candidat titulaire d'un DEC technique**

Le candidat titulaire d'un DEC technique est invité à vérifier sur le site des [DEC-BAC et passerelles](#) s'il peut être admis sur la base d'une entente DEC-BAC ou bénéficier d'une passerelle.

### **Candidat sans DEC (candidat adulte)**

Le secteur Admission des adultes, cours compensateurs et études libres procède à l'analyse de la scolarité et de l'expérience acquises par le candidat. Il établit la scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#)) nécessaire pour l'admissibilité à des programmes de premier cycle. Cette scolarité permet au [candidat adulte](#) d'atteindre l'équivalent du DEC. Elle inclut les préalables exigés par le programme visé.

Le candidat adulte doit obligatoirement répondre aux critères suivants :

Être âgé de 21 ans ou plus

Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation d'équivalence de niveau de scolarité de 5e secondaire (AENS)

Ne pas détenir de diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent

Avoir quitté le système scolaire pour une période équivalente à au moins deux années (en continu ou par intervalles)

Ne pas avoir acquis 12 crédits ou plus de premier cycle universitaire (les cours de langues sont exclus du calcul des 12 crédits)

Être résident permanent ou citoyen canadien

### **Tests de classement**

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement afin d'évaluer son niveau de connaissance dans certaines disciplines : connaissance du clavier et formation auditive. Selon les résultats obtenus, le candidat peut se voir imposer la réussite de l'un ou des deux cours suivants : MUS-1200, [MUS-1703](#).

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

## **CONNAISSANCE DU FRANÇAIS**

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur](#)

[l'usage du français à l'Université Laval.](#)**Candidat non francophone**

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

Pour plus d'information, voir [scolarité d'immersion française](#).

**DATE LIMITE DE DÉPÔT**

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

## Structure du programme

**ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES**

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

<b>INTERPRÉTATION JAZZ ET MUSIQUE POPULAIRE</b>		<b>80</b>
---	--	-----------

<a href="#">MUS-1250</a>	Analyse et écriture jazz et pop I	3
--------------------------	-----------------------------------	---

<a href="#">MUS-1503</a>	Formation auditive I	2
--------------------------	----------------------	---

<a href="#">MUS-1520</a>	Formation documentaire en musique	1
--------------------------	-----------------------------------	---

<a href="#">MUS-1251</a>	Analyse et écriture jazz et pop II	3
--------------------------	------------------------------------	---

<a href="#">MUS-1504</a>	Formation auditive II	2
<a href="#">MUS-2250</a>	Analyse et écriture jazz et pop III	3
<a href="#">MUS-2550</a>	Formation auditive jazz et pop I	1
<a href="#">MUS-2003</a>	Histoire de la musique IV	2
<a href="#">MUS-2551</a>	Formation auditive jazz et pop II	1
<a href="#">MUS-3250</a>	Analyse et écriture jazz et pop IV	3
<a href="#">MUS-1056</a>	Improvisation jazz I	2
<a href="#">MUS-2056</a>	Improvisation jazz II	2

**RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:**

<a href="#">MUS-1020</a>	Cultures musicales du monde	3
<a href="#">MUS-1021</a>	Histoire de la musique populaire occidentale I	3
<a href="#">MUS-1022</a>	Histoire de la musique populaire occidentale II	3
<a href="#">MUS-2000</a>	Histoire de la musique I	2
<a href="#">MUS-2001</a>	Histoire de la musique II	2
<a href="#">MUS-2002</a>	Histoire de la musique III	2
<a href="#">MUS-2052</a>	Histoire du jazz 1	3
<a href="#">MUS-2053</a>	Histoire du jazz II	3

**RÈGLE 2 - 4 CRÉDITS**

Réussir le cours suivant à deux sessions différentes :

<a href="#">MUS-1053</a>	Combo	2
--------------------------	-------	---

**RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS**

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

<a href="#">MUS-1540</a>	Chant choral	1
--------------------------	--------------	---

<a href="#">MUS-1541</a>	Jazz vocal	1
--------------------------	------------	---

<a href="#">MUS-1542</a>	Orchestre	1
--------------------------	-----------	---

<a href="#">MUS-1543</a>	Orchestre à vent	1
--------------------------	------------------	---

<a href="#">MUS-1544</a>	Stage band	1
--------------------------	------------	---

**RÈGLE 4 - 3 CRÉDITS**

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

<a href="#">MUS-1540</a>	Chant choral	1
--------------------------	--------------	---

<a href="#">MUS-1541</a>	Jazz vocal	1
--------------------------	------------	---

<a href="#">MUS-1542</a>	Orchestre	1
--------------------------	-----------	---

<a href="#">MUS-1543</a>	Orchestre à vent	1
--------------------------	------------------	---

<a href="#">MUS-1544</a>	Stage band	1
<a href="#">MUS-1545</a>	Accompagnement	1
<a href="#">MUS-1546</a>	Atelier d'opéra A	1
<a href="#">MUS-1547</a>	Atelier d'opéra B	2
<a href="#">MUS-1548</a>	Ensemble de guitares	1

### RÈGLE 5 - 36 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

<a href="#">MUS-2671</a>	Piano jazz (concentration)	6
<a href="#">MUS-2672</a>	Chant jazz (concentration)	6
<a href="#">MUS-2673</a>	Guitare jazz (concentration)	6
<a href="#">MUS-2674</a>	Contrebasse jazz (concentration)	6
<a href="#">MUS-2675</a>	Saxophone jazz (concentration)	6
<a href="#">MUS-2676</a>	Basse électrique (concentration)	6
<a href="#">MUS-2677</a>	Batterie (concentration)	6
<a href="#">MUS-2679</a>	Violon jazz (concentration)	6
<a href="#">MUS-2680</a>	Trompette jazz (concentration)	6
<a href="#">MUS-2682</a>	Flûte jazz (concentration)	6

<a href="#">MUS-2699</a>	Instrument (concentration)	6
--------------------------	----------------------------	---

**RÈGLE 6 - 3 CRÉDITS PARMIS:**

<a href="#">MUS-1010</a>	Introduction à la création audio et visuelle numérique	3
--------------------------	--	---

<a href="#">MUS-1102</a>	Notation musicale informatisée	3
--------------------------	--------------------------------	---

<a href="#">MUS-1514</a>	Acoustique et théorie audionumérique	3
--------------------------	--------------------------------------	---

**AUTRES ACTIVITÉS**

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

**AUTRES EXIGENCES****16****RÈGLE 1 - 9 À 15 CRÉDITS PARMIS**

tous les cours de premier cycle, à l'exception des cours portant le sigle MUS. L'étudiant doit réussir le cours [ANL-2020](#) Intermediate English II ou démontrer qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 675) lors du test administré par l'École de langues. Les cours d'anglais de niveau inférieur à Intermediate English I et les cours de français correctif ne sont pas contributoires.

**RÈGLE 2 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS:**

<a href="#">MUS-1411</a>	Jeu scénique I	2
--------------------------	----------------	---

<a href="#">MUS-1412</a>	Jeu scénique II	2
--------------------------	-----------------	---

<a href="#">MUS-1480</a>	Eutonie I	3
<a href="#">MUS-1560</a>	Industrie de la musique	3
<a href="#">MUS-2480</a>	Eutonie II	3
<a href="#">MUS-3700</a>	Gestion de carrière en musique	3

**RÈGLE 3 - 1 CRÉDIT PARMİ:**

Les cours portant le sigle MUS.

**PROFILS D'ÉTUDES**

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

**PROFIL ENTREPRENEURIAL****12**

Les crédits seront cumulés dans le bloc « Autres exigences ».

<a href="#">ENT-1000</a>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
<a href="#">ENT-3000</a>	Portfolio entrepreneurial I	3
<a href="#">ENT-3010</a>	Portfolio entrepreneurial II	3

**RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMİ:**

<a href="#">MUS-1560</a>	Industrie de la musique	3
<a href="#">MUS-</a>	Gestion de carrière en musique	3



[3700](#)**PROFIL INTERNATIONAL**[EHE-1MUS](#)

Études - Profil international - Baccalauréat en musique

12 à 21

**PROFIL EN DÉVELOPPEMENT DURABLE**

12

[DDU-1000](#)

Fondements du développement durable

3

**RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:**[DDU-1200](#)

Patrimoine et développement durable

3

[DDU-3000](#)

Stage en développement durable I

3

[DDU-3001](#)

Stage en développement durable II

3

[DDU-3010](#)

Projet d'intervention dirigé en développement durable I

3

[DDU-3011](#)

Projet d'intervention dirigé en développement durable II

3

[DID-1050](#)

Pédagogie et environnement naturel

3

[DID-1912](#)

Éducation relative à l'environnement

3

<a href="#">DRT-1721</a>	Introduction au droit de l'environnement et au développement durable	3
<a href="#">EDC-3000</a>	École d'été en éducation à l'environnement et développement durable	3
<a href="#">GGR-1005</a>	Géographie humaine : populations, environnement, développement	3
<a href="#">GGR-1006</a>	Changements climatiques	3
<a href="#">MNG-2110</a>	Développement durable et gestion des organisations	3
<a href="#">POL-2207</a>	Politiques environnementales	3
<a href="#">SOC-2114</a>	Environnement et société	3

## Information complémentaire

### DOCUMENTS ET OUTILS

#### Cheminement type

Ce programme propose un [cheminement type](#) à temps complet s'échelonnant sur 3 ans (6 sessions). L'étudiant désirent poursuivre ses études à temps partiel est invité à communiquer avec la personne-ressource de la faculté.

#### Simulation et rapport de cheminement

[monPortail](#) vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

#### Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

### RESSOURCES

#### Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764  
1 877 606-5566  
[info@ulaval.ca](mailto:info@ulaval.ca)  
[Heures d'ouverture](#)

### Joindre une personne-ressource de la faculté

**Faculté de musique**  
[www.mus.ulaval.ca](http://www.mus.ulaval.ca)

418 656-2764, poste 7061  
1 877 606-5566, poste 7061  
[etudes.1@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.1@mus.ulaval.ca)

## LIENS UTILES

Futurs étudiants

Admission

Droits de scolarité

Bourses et aide financière

Bureau de la vie étudiante

Résidences

PEPS

## ARTS

# BACCALaurÉAT EN MUSIQUE - MUSICOLOGIE (B. MUS.)

Présentation  
générale

Description  
officielle

Information  
complémentaire

# Présentation générale

## DÉVELOPPER PLEINEMENT SON POTENTIEL MUSICAL

En optant pour le baccalauréat en musique - musicologie, vous vous engagez dans une démarche sérieuse d'approfondissement de votre réflexion de la musique. Vous serez amené à développer votre sensibilité grâce à des connaissances historiques, artistiques et esthétiques sur la musique.

Autres programmes dans cette discipline [e](#)

---

Aperçu

Avantages UL

Recherche dans le domaine

Aperçu

### EN BREF

Répartis sur 3 ans, les 96 crédits de ce programme allient formation générale et formation pratique. Les cours obligatoires comprennent des cours d'histoire de la musique, de formation auditive ainsi que d'analyse et d'écriture. S'ajoutent aux cours à option, déterminés en fonction du parcours de votre choix, jusqu'à 12 crédits de cours hors faculté dans une ou plusieurs disciplines complémentaires.



## PERSONNALITÉ TYPE

Se passionner pour l'univers de la musique. Être ouvert aux liens entre théorie et pratique musicale. Aimer travailler à forfait et selon un horaire variable. Faire preuve de polyvalence et d'autonomie. Être persévérant, très motivé et avoir une grande capacité de travail.

## AVENIR

Votre baccalauréat en musique - musicologie vous donnera le bagage nécessaire pour entreprendre une carrière de musicologue.

### Professions

Animateur

Bibliothécaire

Chroniqueur culturel

Discothécaire

Organisateur d'activités culturelles

Recherchiste

Réviseur de revues spécialisées

Secrétaire en rédaction en musique

## Employeurs

Bibliothèques

Écoles privées

Institutions privées et publiques

Médias

Orchestres symphoniques

Revues spécialisées et journaux

Universités

## POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en musicologie.

### Avantages UL

## PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Le profil international vous offrira la possibilité d'un séjour d'études à Aix-en-Provence ou à Tours en France, ou encore à Cardiff, au pays de Galles. Le profil entrepreneurial vous permettra de développer votre créativité et votre leadership en plus d'apprendre à gérer votre carrière.

### Stages et formation pratique

Vous apprécierez tout ce que la Faculté de musique peut vous offrir en fait d'instruments modernes et anciens, de salles de concert, de salles de répétition pour les ensembles, de studios d'enseignement et d'enregistrement ainsi que de salles de mouvement.

**C** [Certains cours à distance](#)

**f** [Profil développement durable](#)

**i** [Profil entrepreneurial](#)

## ASPECTS FINANCIERS

### Bourses et aide financière

Au [Bureau des bourses et de l'aide financière](#), vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

### Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget](#) pour une année d'études

Détail des [droits de scolarité](#)

[Calculateur](#) de budget

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

## Recherche dans le domaine

## RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'[Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM):

Le [Groupe de recherche-crédation en musique](#) (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engagés en recherche-crédation.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRePIM), qui est composé de chercheurs canadiens et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Le Groupe de recherche en enseignement de la musique au secondaire (GREMS), un regroupement pancanadien qui étudie l'apprentissage musical des adolescents et son incidence sur ceux à risque en plus de documenter les conditions de travail des enseignants en musique.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le [Laboratoire audionumérique de recherche et de création](#) (LARC) est constitué d'un studio de captation, d'une régie principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualité acoustique exceptionnelle.

Le [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI) compte 18

postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le [Laboratoire Mus-Alpha](#) permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

---

## Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

[Imprimer la fiche du programme](#)

## GRADE

**Bachelier en musique (B. Mus.)**

**96** CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis maximale:

48 crédits

---

Conditions d'admission

Structure du programme

Renseignements et directives

Renseignements et directives

## ORIENTATION

Ce programme permet à l'étudiant de consolider la formation musicale fondamentale essentielle à tout musicien qui est dans un cheminement en musicologie. Ce programme conduit normalement aux études de deuxième cycle.

Le programme favorise l'ouverture au monde non seulement par le biais de la pratique musicale, des cours d'histoire, de langues et de technologie, mais également grâce à une formation acquise dans un ou plusieurs



domaines du savoir distincts de la musique.

## OBJECTIFS

Approfondir les éléments de la formation musicale fondamentale.

Acquérir de bonnes connaissances dans des domaines propres à favoriser l'interprétation et l'écriture d'oeuvres dans différents styles ainsi que la compréhension du phénomène musical du point de vue historique, artistique et esthétique.

Maîtriser les moyens pour transmettre correctement son savoir dans une démarche artistique ou pédagogique.

Acquérir les éléments d'une solide culture générale, grâce notamment à une ouverture sur d'autres domaines connexes du savoir.

Faire preuve de sensibilité artistique dans l'interprétation ou la création d'oeuvres de différents styles et de différentes époques.

Susciter une curiosité intellectuelle et artistique face à la profession de musicien ainsi que des attitudes propres à favoriser l'autonomie et l'interaction avec le milieu professionnel.

Faire preuve d'habiletés psychomotrices mises au service de l'expression musicale.

Prendre conscience du mouvement corporel comme moyen d'expression artistique.

## PROFILS D'ÉTUDES

### **Profil développement durable**

Le profil en développement durable constitue le parcours idéal pour l'étudiant qui veut approfondir ses connaissances dans l'application des concepts du développement durable et dans la compréhension de ses enjeux. Il vise à valoriser une expérience interdisciplinaire dans la résolution de problèmes tout en permettant à l'étudiant de développer ses compétences en lien avec le développement durable et son domaine d'études. Le profil est constitué de 12 crédits, soit 3 crédits pour le cours obligatoire DDU-1000 Fondements du développement durable, 3 crédits pour un cours spécialisé lié à la discipline du programme de l'étudiant, 6 crédits pouvant prendre la forme d'un stage, d'un projet d'intervention ou d'un ou deux cours spécialisés sélectionnés à partir d'une liste préétablie.

### **Profil entrepreneurial**

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site [www.profilentrepreneurial.ulaval.ca](http://www.profilentrepreneurial.ulaval.ca) et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

### **Profil international**

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour

d'études. Il peut également consulter la [base de données](#) du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

## RESPONSABLE

**Faculté de rattachement**

[Faculté de musique](#)

## COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Au terme de sa formation, l'étudiant devra posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.

Conditions d'admission

## SESSIONS D'ADMISSION

**AUTOMNE HIVER**

## ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez l'onglet correspondant à votre situation.

### Études au Québec

#### Candidat titulaire d'un DEC

Réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la [Faculté de musique](#)

ET

DEC en musique, ou l'équivalent  
OU

DEC en techniques professionnelles de musique et chanson, ou l'équivalent

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : [documentsadmission.1@mus.ulaval.ca](mailto:documentsadmission.1@mus.ulaval.ca).

#### Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le secteur Admission des adultes, cours compensateurs et études libres procède à l'analyse de la scolarité et de l'expérience acquises par le candidat. Il établit la scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#)) nécessaire pour l'admissibilité à des programmes de premier cycle. Cette scolarité permet au [candidat](#)

**adulte** d'atteindre l'équivalent du DEC. Elle inclut les préalables exigés par le programme visé.

Le candidat adulte doit obligatoirement répondre aux critères suivants :

Être âgé de 21 ans ou plus

Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation d'équivalence de niveau de scolarité de 5e secondaire (AENS)

Ne pas détenir de diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent

Avoir quitté le système scolaire pour une période équivalente à au moins deux années (en continu ou par intervalles)

Ne pas avoir acquis 12 crédits ou plus de premier cycle universitaire (les cours de langues sont exclus du calcul des 12 crédits)

Être résident permanent ou citoyen canadien

### Tests de classement

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement afin d'évaluer son niveau de connaissance dans certaines disciplines : connaissance du clavier et formation auditive. Selon les résultats obtenus, le candidat peut se voir imposer la réussite de l'un ou des deux cours suivants : MUS-1200, [MUS-1703](#).

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

## CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

### Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

Pour plus d'information, voir [scolarité d'immersion française](#).

## DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

## Structure du programme

## ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

**MUSICOLOGIE****80**

<a href="#">MUS-1080</a>	Initiation à la musicologie	3
--------------------------	-----------------------------	---

<a href="#">MUS-1202</a>	Analyse et écriture I	2
--------------------------	-----------------------	---

<a href="#">MUS-1503</a>	Formation auditive I	2
--------------------------	----------------------	---

<a href="#">MUS-1520</a>	Formation documentaire en musique	1
--------------------------	-----------------------------------	---

<a href="#">MUS-2000</a>	Histoire de la musique I	2
--------------------------	--------------------------	---

<a href="#">MUS-1081</a>	Musicologie I	3
--------------------------	---------------	---

<a href="#">MUS-1203</a>	Analyse et écriture II	2
--------------------------	------------------------	---

<a href="#">MUS-1504</a>	Formation auditive II	2
--------------------------	-----------------------	---

<a href="#">MUS-2001</a>	Histoire de la musique II	2
--------------------------	---------------------------	---

<a href="#">MUS-1020</a>	Cultures musicales du monde	3
--------------------------	-----------------------------	---

<a href="#">MUS-</a>	Histoire de la musique III	2
----------------------	----------------------------	---

[2002](#)

<a href="#">MUS-2052</a>	Histoire du jazz 1	3
--------------------------	--------------------	---

<a href="#">MUS-2081</a>	Musicologie II	3
--------------------------	----------------	---

<a href="#">MUS-2202</a>	Analyse et écriture III	2
--------------------------	-------------------------	---

<a href="#">MUS-2003</a>	Histoire de la musique IV	2
--------------------------	---------------------------	---

<a href="#">MUS-2053</a>	Histoire du jazz II	3
--------------------------	---------------------	---

<a href="#">MUS-3200</a>	Analyse et écriture IV	3
--------------------------	------------------------	---

<a href="#">ANL-3020</a>	Advanced English II	3
--------------------------	---------------------	---

<a href="#">MUS-1021</a>	Histoire de la musique populaire occidentale I	3
--------------------------	--	---

<a href="#">MUS-1022</a>	Histoire de la musique populaire occidentale II	3
--------------------------	---	---

<a href="#">MUS-3010</a>	Dissertation de fin de baccalauréat	3
--------------------------	-------------------------------------	---

<a href="#">MUS-3081</a>	Intégration des connaissances en musicologie	3
--------------------------	--	---

**RÈGLE 1 - 8 CRÉDITS PARI:**

<a href="#">MUS-1150</a>	Piano (secondaire)	2
--------------------------	--------------------	---

<a href="#">MUS-1151</a>	Orgue (secondaire)	2
--------------------------	--------------------	---

<a href="#">MUS-1152</a>	Clavecin (secondaire)	2
--------------------------	-----------------------	---

<a href="#">MUS-1153</a>	Guitare (secondaire)	2
--------------------------	----------------------	---

<a href="#">MUS-1154</a>	Chant (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1155</a>	Violon (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1156</a>	Alto (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1157</a>	Violoncelle (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1158</a>	Contrebasse (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1159</a>	Flûte (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1160</a>	Hautbois (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1161</a>	Clarinette (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1162</a>	Saxophone (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1163</a>	Basson (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1164</a>	Trompette (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1165</a>	Cor (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1166</a>	Trombone (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1167</a>	Euphonium (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1168</a>	Tuba (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1169</a>	Percussion (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1170</a>	Harpe (secondaire)	2
<a href="#">MUS-</a>		

<a href="#">1171</a>	Piano jazz (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1172</a>	Chant jazz (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1173</a>	Guitare jazz (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1174</a>	Contrebasse jazz (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1175</a>	Saxophone jazz (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1176</a>	Basse électrique (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1177</a>	Batterie (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1178</a>	Flûte à bec (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1179</a>	Violon jazz (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1180</a>	Trompette jazz (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1182</a>	Flûte jazz (secondaire)	2
<a href="#">MUS-1199</a>	Instrument (secondaire)	2
<a href="#">MUS-2120</a>	Direction chorale I	2
<a href="#">MUS-2130</a>	Direction d'orchestre I	2
<a href="#">MUS-3130</a>	Direction d'orchestre II	2

Les cours [MUS-1150](#) à [MUS-1180](#), [MUS-1182](#) et le cours [MUS-1199](#) sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

## RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

<a href="#">MUS-1540</a>	Chant choral	1
<a href="#">MUS-1541</a>	Jazz vocal	1
<a href="#">MUS-1542</a>	Orchestre	1
<a href="#">MUS-1543</a>	Orchestre à vent	1
<a href="#">MUS-1544</a>	Stage band	1

### RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

<a href="#">MUS-1540</a>	Chant choral	1
<a href="#">MUS-1541</a>	Jazz vocal	1
<a href="#">MUS-1542</a>	Orchestre	1
<a href="#">MUS-1543</a>	Orchestre à vent	1
<a href="#">MUS-1544</a>	Stage band	1
<a href="#">MUS-1545</a>	Accompagnement	1
<a href="#">MUS-1546</a>	Atelier d'opéra A	1
<a href="#">MUS-1547</a>	Atelier d'opéra B	2
<a href="#">MUS-1548</a>	Ensemble de guitares	1



**RÈGLE 4 - 2 CRÉDITS PARI:**

<a href="#">MUS-2500</a>	Formation auditive III	1
<a href="#">MUS-2550</a>	Formation auditive jazz et pop I	1
<a href="#">MUS-2551</a>	Formation auditive jazz et pop II	1
<a href="#">MUS-3600</a>	Formation auditive IV	1

**RÈGLE 5 - 3 CRÉDITS PARI:**

<a href="#">MUS-1010</a>	Introduction à la création audio et visuelle numérique	3
<a href="#">MUS-1102</a>	Notation musicale informatisée	3
<a href="#">MUS-1514</a>	Acoustique et théorie audionumérique	3

**RÈGLE 6 - 6 CRÉDITS PARI:**

<a href="#">MUS-1250</a>	Analyse et écriture jazz et pop I	3
<a href="#">MUS-1251</a>	Analyse et écriture jazz et pop II	3
<a href="#">MUS-2201</a>	Analyse de la musique populaire	3
<a href="#">MUS-3020</a>	Musiques populaires I	3
<a href="#">MUS-3021</a>	Musiques populaires II	3

<a href="#">MUS-3022</a>	Musiques populaires III	3
--------------------------	-------------------------	---

<a href="#">MUS-3023</a>	Musiques populaires IV	3
--------------------------	------------------------	---

## AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

### AUTRES EXIGENCES - MUSICOLOGIE

16

#### RÈGLE 1 - 4 CRÉDITS PARI:

Tous les cours portant le sigle MUS.

#### RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARI:

<a href="#">ALL-1020</a>	Allemand élémentaire II	3
--------------------------	-------------------------	---

<a href="#">ARA-1020</a>	Arabe élémentaire II	3
--------------------------	----------------------	---

<a href="#">CHN-1020</a>	Chinois élémentaire II	3
--------------------------	------------------------	---

<a href="#">ESG-1020</a>	Español elemental II	3
--------------------------	----------------------	---

<a href="#">ITL-1020</a>	Italiano elementare II	3
--------------------------	------------------------	---

<a href="#">JAP-1020</a>	Japonais élémentaire II	3
--------------------------	-------------------------	---

<a href="#">POR-1020</a>	Portugais élémentaire II	3
--------------------------	--------------------------	---

<a href="#">RUS-1020</a>	Russe élémentaire II	3
--------------------------	----------------------	---

Le cours préalable de langue peut être suivi dans la règle 3 ci-dessous.

### RÈGLE 3 - 3 À 9 CRÉDITS PARMIS

tous les cours de premier cycle, à l'exception de ceux portant le sigle MUS, les cours de français correctif et les cours d'anglais de niveau inférieur à [ANL-2010](#).

### RÈGLE 4 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS:

<a href="#">MUS-1411</a>	Jeu scénique I	2
<a href="#">MUS-1412</a>	Jeu scénique II	2
<a href="#">MUS-1480</a>	Eutonie I	3
<a href="#">MUS-1560</a>	Industrie de la musique	3
<a href="#">MUS-2480</a>	Eutonie II	3
<a href="#">MUS-3700</a>	Gestion de carrière en musique	3

## PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

### PROFIL ENTREPRENEURIAL

12

Les crédits seront cumulés dans le bloc « Autres exigences ».

<a href="#">ENT-1000</a>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
--------------------------	---	---

<a href="#">ENT-3000</a>	Portfolio entrepreneurial I	3
--------------------------	-----------------------------	---

<a href="#">ENT-3010</a>	Portfolio entrepreneurial II	3
--------------------------	------------------------------	---

**RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:**

<a href="#">MUS-1560</a>	Industrie de la musique	3
--------------------------	-------------------------	---

<a href="#">MUS-3700</a>	Gestion de carrière en musique	3
--------------------------	--------------------------------	---

**PROFIL INTERNATIONAL**

<a href="#">EHE-1MUS</a>	Études - Profil international - Baccalauréat en musique	12 à 21
--------------------------	---	---------

**PROFIL EN DÉVELOPPEMENT DURABLE**

12

<a href="#">DDU-1000</a>	Fondements du développement durable	3
--------------------------	-------------------------------------	---

**RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:**

<a href="#">DDU-1200</a>	Patrimoine et développement durable	3
--------------------------	-------------------------------------	---

<a href="#">DDU-3000</a>	Stage en développement durable I	3
<a href="#">DDU-3001</a>	Stage en développement durable II	3
<a href="#">DDU-3010</a>	Projet d'intervention dirigé en développement durable I	3
<a href="#">DDU-3011</a>	Projet d'intervention dirigé en développement durable II	3
<a href="#">DID-1050</a>	Pédagogie et environnement naturel	3
<a href="#">DID-1912</a>	Éducation relative à l'environnement	3
<a href="#">DRT-1721</a>	Introduction au droit de l'environnement et au développement durable	3
<a href="#">EDC-3000</a>	École d'été en éducation à l'environnement et développement durable	3
<a href="#">GGR-1005</a>	Géographie humaine : populations, environnement, développement	3
<a href="#">GGR-1006</a>	Changements climatiques	3
<a href="#">MNG-2110</a>	Développement durable et gestion des organisations	3
<a href="#">POL-2207</a>	Politiques environnementales	3
<a href="#">SOC-2114</a>	Environnement et société	3

## Information complémentaire

### DOCUMENTS ET OUTILS

#### Cheminement type

Ce programme propose un **cheminement type** à temps complet s'échelonnant sur 3 ans (6 sessions). L'étudiant désirant poursuivre ses études à temps partiel est invité à communiquer avec la personne-ressource de la faculté.

## Simulation et rapport de cheminement

[monPortail](#) vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

## Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

## RESSOURCES

### Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

[info@ulaval.ca](mailto:info@ulaval.ca)

[Heures d'ouverture](#)

### Joindre une personne-ressource de la faculté

#### Faculté de musique

[www.mus.ulaval.ca](http://www.mus.ulaval.ca)

418 656-2764, poste 7061

1 877 606-5566, poste 7061

[etudes.1@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.1@mus.ulaval.ca)

## LIENS UTILES

Futurs étudiants

Admission

Droits de scolarité

Bourses et aide financière

Bureau de la vie étudiante

Résidences

## ARTS

# CERTIFICAT EN MUSIQUE - CULTURE MUSICALE

Présentation  
générale

Description  
officielle

Information  
complémentaire

## Présentation générale

### FAIRE DE LA MUSIQUE UN INSTRUMENT DE DÉCOUVERTE ET D'EXPRESSION ARTISTIQUE

Ce programme vous permet d'acquérir les notions essentielles de la musique, de connaître les principaux genres musicaux et d'aborder la musique des points de vue historique, artistique et esthétique.

Autres programmes dans cette discipline [e](#)

Aperçu

Aperçu

## EN BREF

En optant pour le certificat en culture musicale, vous vous donnez des outils structurés pour comprendre la musique sous différents éclairages, tant des points de vue historique, artistique et esthétique que des points de vue philosophique et psychologique. Au cours de votre formation, vous ferez une incursion dans l'univers de la musique pour découvrir une foule de genres musicaux et les particularités des instruments de l'orchestre. Vous plongerez dans l'histoire de la musique et découvrirez les faits qui ont jalonné son évolution à travers les époques. Au terme de cette formation, vous aurez des connaissances de base de la musique et serez en mesure de porter un regard critique et esthétique sur les oeuvres musicales et leur interprétation.

**Temps complet ou partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

FORMATION À DISTANCE

Ce programme peut être suivi à distance, en tout ou en partie. Une formule qui offre toute la souplesse que vous souhaitez pour concilier les études avec les autres sphères de votre vie. Pour connaître les cours offerts, consultez le site [www.distance.ulaval.ca](http://www.distance.ulaval.ca).

## À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce certificat s'adresse autant aux personnes n'ayant pas suivi une formation musicale de niveau collégial - un bloc de cours leur est réservé - qu'aux personnes ayant déjà un bagage de connaissances musicales, qui pourront opter pour des cours plus spécialisés. Si vous souhaitez aborder la musique en suivant un cheminement structuré, le certificat en culture musicale répondra à vos attentes.

## AVENIR

L'obtention d'un certificat peut permettre de compléter votre formation initiale, de vous perfectionner, d'améliorer vos conditions en emploi, de faire reconnaître vos compétences, d'amorcer une réorientation de carrière ou d'accéder à d'autres fonctions dans le cadre de votre emploi.

## POURSUITE DES ÉTUDES

Ce programme peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire. Certains cours du certificat pourraient vous être reconnus si vous souhaitez compléter un baccalauréat en musique.

---

## Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

[Imprimer la fiche du programme](#)

## DIPLÔME

**Certificat**

**30** CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis maximale:  
15 crédits

---

Conditions d'admission



Structure du programme

Renseignements et directives

Renseignements et directives

## ORIENTATION

Ce programme vise à stimuler la curiosité intellectuelle et artistique de l'étudiant à l'égard de la musique et lui permet d'acquérir des connaissances dans les domaines propres à favoriser la compréhension du phénomène musical, du point de vue historique, artistique et esthétique.

## OBJECTIFS

Le certificat en culture musicale permet à l'étudiant d'atteindre au moins l'un des objectifs suivants ou de développer l'une des compétences suivantes :

découvrir les multiples facettes du phénomène musical;

acquérir des connaissances de base du langage musical;

enrichir sa culture et ses connaissances générales;

s'ouvrir à la diversité musicale;

reconnaître les principaux genres et styles musicaux;

associer la diversité et l'évolution des styles musicaux aux contextes sociaux et historiques dans lesquels ils se sont développés.

## RESPONSABLE

**Directeur du programme**

**Richard Paré**

[richard.pare@mus.ulaval.ca](mailto:richard.pare@mus.ulaval.ca)

---

**Pour information**

418 656-7061

[mus@mus.ulaval.ca](mailto:mus@mus.ulaval.ca)

---

**Faculté de rattachement**

[Faculté de musique](#)

## INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un [baccalauréat multidisciplinaire](#).

Conditions d'admission

## SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

## ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez l'onglet correspondant à votre situation.

### Études au Québec

#### Candidat titulaire d'un DEC

Tout DEC

#### Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le secteur Admission des adultes, cours compensateurs et études libres procède à l'analyse de la scolarité et de l'expérience acquises par le candidat. Il établit la scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#)) nécessaire pour l'admissibilité à des programmes de premier cycle. Cette scolarité permet au [candidat adulte](#) d'atteindre l'équivalent du DEC. Elle inclut les préalables exigés par le programme visé.

Le candidat adulte doit obligatoirement répondre aux critères suivants :

Être âgé de 21 ans ou plus

Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation d'équivalence de niveau de scolarité de 5e secondaire (AENS)

Ne pas détenir de diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent

Avoir quitté le système scolaire pour une période équivalente à au moins deux années (en continu ou par intervalles)

Ne pas avoir acquis 12 crédits ou plus de premier cycle universitaire (les cours de langues sont exclus du calcul des 12 crédits)

Être résident permanent ou citoyen canadien

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

## CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service](#) (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

## DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

### Structure du programme

## ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

### CULTURE MUSICALE

30

<a href="#">MUS-1021</a>	Histoire de la musique populaire occidentale I	3
<a href="#">MUS-1707</a>	Chefs-d'oeuvre de l'histoire de la musique	3
<a href="#">MUS-2052</a>	Histoire du jazz 1	3

### RÈGLE 1 - 21 CRÉDITS PARMIS:

Aucune formation musicale n'est nécessaire pour s'inscrire aux cours suivants :

<a href="#">MUS-1010</a>	Introduction à la création audio et visuelle numérique	3
--------------------------	--	---

<a href="#">MUS-1020</a>	Cultures musicales du monde	3
<a href="#">MUS-1022</a>	Histoire de la musique populaire occidentale II	3
<a href="#">MUS-1560</a>	Industrie de la musique	3
<a href="#">MUS-1704</a>	Formation à la vie culturelle	3
<a href="#">MUS-1708</a>	Initiation aux musiques latines	3
<a href="#">MUS-1709</a>	Chefs-d'oeuvre de l'opéra	3
<a href="#">MUS-1712</a>	Histoire de la musique de film	3
<a href="#">MUS-1713</a>	Chefs-d'oeuvre de la musique pour orchestre	3
<a href="#">MUS-1714</a>	Virtuoses et virtuosité	3
<a href="#">MUS-2010</a>	Musique à l'image : théorie et analyse	3
<a href="#">MUS-2053</a>	Histoire du jazz II	3

Les cours suivants s'adressent à l'étudiant possédant une formation musicale de niveau collégial :

<a href="#">MUS-2000</a>	Histoire de la musique I	2
<a href="#">MUS-2001</a>	Histoire de la musique II	2
<a href="#">MUS-2002</a>	Histoire de la musique III	2
<a href="#">MUS-2003</a>	Histoire de la musique IV	2
<a href="#">MUS-</a>	Musique à l'image : conception et pratique	3

[2011](#)

## Information complémentaire

### DOCUMENTS ET OUTILS

#### Simulation et rapport de cheminement

[monPortail](#) vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

#### Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

### RESSOURCES

#### Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

[info@ulaval.ca](mailto:info@ulaval.ca)

[Heures d'ouverture](#)

#### Joindre une personne-ressource de la faculté

**Faculté de musique**

[www.mus.ulaval.ca](http://www.mus.ulaval.ca)

418 656-2764, poste 7061

1 877 606-5566, poste 7061

[etudes.1@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.1@mus.ulaval.ca)

### LIENS UTILES

Futurs étudiants

Admission

Droits de scolarité

Bourses et aide financière

Bureau de la vie étudiante

Résidences

PEPS

## ARTS

# CERTIFICAT EN RÉALISATION AUDIONUMÉRIQUE

Présentation  
générale

Description  
officielle

Information  
complémentaire

## Présentation générale

### CONCEVOIR ET PRODUIRE DES OEUVRES AUDIONUMÉRIQUES

Avec ce programme, vous développerez les connaissances et les habiletés techniques et auditives qui vous permettront de poursuivre des activités de création en réalisation audionumérique et d'exploiter les équipements en fonction de vos objectifs sur les plans professionnel ou personnel.

Autres programmes dans cette discipline [e](#)

Aperçu

Aperçu

## EN BREF

L'audionumérique est un incontournable dans toutes les sphères de la pratique musicale. Grâce à ce certificat, vous serez en mesure de poursuivre de façon autonome des activités de création audionumérique et d'utiliser les équipements spécifiques à ce champ d'expertise, jusqu'à réaliser des projets de création de A à Z. Axé en

grande partie sur la pratique, le programme vous permet d'acquérir des connaissances fondamentales et d'expérimenter des techniques grâce à des exercices concrets. Prise de son, mixage, matriçage (*mastering*) ne sont que quelques dimensions explorées au cours du certificat. Vous apprendrez aussi à élaborer des oeuvres sonores (musique électronique) créatives par diverses techniques de synthèse et d'échantillonnage. Une formation qui allie la technologie, la musique et la création.

Ce programme nécessite que vous ayez votre ordinateur portatif, que vous pourrez apporter en classe.

**Certains cours à distance:** peut être en partie suivi à distance, ce qui vous aidera à concilier les études avec les autres sphères de votre vie.

**Temps complet ou partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

## À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce certificat s'adresse à toute personne diplômée du collège, aux études universitaires ou sur le marché du travail qui souhaite réaliser des projets de création audionumérique ou améliorer ses projets déjà en cours, travailler dans un studio d'enregistrement, dans le domaine de la production professionnelle ou dans le secteur de la diffusion d'oeuvres sonores par Internet. Si vous avez déjà une formation en musique, ce certificat diversifie vos compétences et vous permet de décupler votre potentiel de création. Un plus pour tout professionnel qui travaille dans le milieu de la musique.

## AVENIR

Ce certificat peut vous ouvrir les portes de nombreuses carrières dans l'industrie de la musique: la production musicale, l'ingénierie du son, la composition audionumérique, les jeux vidéo ou la performance musicale. Vous pourrez exercer vos nouvelles compétences dans votre champ d'intérêt et promouvoir plus adéquatement vos activités professionnelles de création artistique.

## POURSUITE DES ÉTUDES

Ce programme peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire. Certains cours du certificat pourraient vous être reconnus si vous souhaitez compléter un baccalauréat en musique.

---

## Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

[Imprimer la fiche du programme](#)

# DIPLÔME

## Certificat

# 30 CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis maximale:  
15 crédits

---

### Conditions d'admission

### Structure du programme

### Renseignements et directives

### Renseignements et directives

## ORIENTATION

Ce certificat vise à offrir une formation de base dans le domaine de la réalisation audionumérique. L'audionumérisation est incontournable dans toutes les sphères de la pratique musicale. Le programme a pour objectif de doter l'étudiant d'une formation de base pratique, théorique et critique solide afin qu'il puisse entreprendre et poursuivre des activités de création de façon autonome et éclairée en réalisation audionumérique. En axant avant tout la formation sur les principes régissant la création en milieu audionumérique, le programme permet à l'étudiant d'exploiter au maximum l'appareillage auquel il a déjà accès, tout en le préparant à s'adapter à un grand éventail de situations. Une fois le certificat complété, le candidat sera en mesure de réaliser des projets de création audionumérique de leur conception à leur finalisation. Le certificat en réalisation audionumérique est construit de façon à favoriser l'acquisition de connaissances fondamentales et de techniques de base, tout en stimulant la créativité, notamment en mettant l'accent sur l'apprentissage à travers la réalisation de projets.

## OBJECTIFS

L'objectif de ce programme est d'initier l'étudiant aux théories et aux concepts propres à la réalisation audionumérique et de lui apprendre à utiliser les outils, les techniques et les procédés pour réaliser des projets de création. Plus particulièrement, les objectifs du certificat sont les suivants :

- se familiariser avec les notions de base dans le domaine de l'acoustique et de l'audionumérique;
- acquérir des habiletés techniques et auditives fondamentales afin d'optimiser le processus de réalisation audionumérique;
- être capable d'élaborer des sons créatifs par diverses techniques de synthèse et d'échantillonnage;
- être en mesure de mener à terme divers types de projets audionumériques de qualité (ex. : projets musicaux, trames sonores);



en étant exposé à un large éventail de traditions musicales, l'étudiant sera mieux en mesure de saisir les codes particuliers à certains courants, genres ou styles musicaux, de façon à les appliquer dans le cadre d'activités de création;

évoluant dans un cadre universitaire, l'étudiant développera et consolidera par la même occasion son sens critique, de même que ses capacités de communication.

## RESPONSABLE

### Directeur du programme

**Aaron Liu-Rosenbaum**

418 656-7061

[mus@mus.ulaval.ca](mailto:mus@mus.ulaval.ca)

### Faculté de rattachement

[Faculté de musique](#)

## INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un [baccalauréat multidisciplinaire](#).

### Conditions d'admission

## SESSIONS D'ADMISSION

### AUTOMNE HIVER

Note : Deux des cours obligatoires n'étant offerts qu'à la session d'hiver, un candidat admis à l'hiver devra étaler le programme sur trois sessions.

## ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez l'onglet correspondant à votre situation.

### Études au Québec

Tout DEC

### Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le secteur Admission des adultes, cours compensateurs et études libres procède à l'analyse de la scolarité et de l'expérience acquises par le candidat. Il établit la scolarité préparatoire ([cours](#)

[compensateurs](#)) nécessaire pour l'admissibilité à des programmes de premier cycle. Cette scolarité permet au [candidat adulte](#) d'atteindre l'équivalent du DEC. Elle inclut les préalables exigés par le programme visé.

Le candidat adulte doit obligatoirement répondre aux critères suivants :

Être âgé de 21 ans ou plus

Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation d'équivalence de niveau de scolarité de 5e secondaire (AENS)

Ne pas détenir de diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent

Avoir quitté le système scolaire pour une période équivalente à au moins deux années (en continu ou par intervalles)

Ne pas avoir acquis 12 crédits ou plus de premier cycle universitaire (les cours de langues sont exclus du calcul des 12 crédits)

Être résident permanent ou citoyen canadien

### Équipement minimum requis

Au moment de l'admission, le candidat doit avoir accès à un équipement audionumérique de base constitué au minimum des éléments (ou l'équivalent) ci-dessous :

#### Matériel

un ordinateur portable que l'on apportera à la classe (Mac ou PC) avec au moins 4 Go de mémoire vive, un système d'exploitation à jour et suffisamment puissant pour satisfaire aux exigences minimales des logiciels utilisés (voir plus loin);

une interface audio/MIDI avec au moins une entrée MIDI, deux entrées audio (dont une pour microphone avec alimentation fantôme) et deux sorties audio (ex. : Fast Track Pro de M-Audio, Inspire ou Audio Box de Presonus, Saffire de Focusrite, Duet d'Apogee (Mac), Babyface de RME, etc.);

un contrôleur /clavier MIDI (certains contrôleurs intègrent une interface audio/MIDI avec préamplification, dont le KeyStudio de M-Audio);

au moins un microphone de qualité acceptable (ex. : SM57 ou SM58 de Shure, B1 de Studio Projects, NT-1A de Rode, V67G ou 2003a de MXL, etc.);

un casque d'écoute de type fermé de qualité acceptable (ex.: DT 235 de Beyerdynamic, HD 280 Pro de Sennheiser, ATH-M50S de Audio Technica, K240 MKII de AKG, etc.).

#### Logiciels

Reaper (logiciel de création audionumérique permettant autant la programmation MIDI que l'enregistrement et le mixage audionumérique);

Audacity (gratuit - logiciel d'édition et de montage audionumérique).

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

## CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service](#) (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

## CONTINGENTEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le certificat en réalisation audionumérique est un programme à [capacité d'accueil limitée](#) à 40 places.

## DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

### Structure du programme

## ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

### RÉALISATION AUDIONUMÉRIQUE

30

<a href="#">MUS-1514</a>	Acoustique et théorie audionumérique	3
<a href="#">MUS-1515</a>	Prise de son	3
<a href="#">MUS-2504</a>	Mixage audionumérique	3
<a href="#">MUS-2505</a>	Design et postproduction audionumériques	3

**RÈGLE 1 - 6 À 9 CRÉDITS PARMIS:**

## Carrière et création (sans exigence de formation préalable)

<a href="#">ARC-3103</a>	Acoustique architecturale	3
<a href="#">MUS-1010</a>	Introduction à la création audio et visuelle numérique	3
<a href="#">MUS-1560</a>	Industrie de la musique	3
<a href="#">MUS-1703</a>	Connaissance du clavier I	2
<a href="#">MUS-3700</a>	Gestion de carrière en musique	3

## Carrière et création (formation musicale préalable de niveau collégial recommandée)

<a href="#">MUS-2011</a>	Musique à l'image : conception et pratique	3
--------------------------	--	---

**RÈGLE 2 - 9 À 12 CRÉDITS PARMIS:**

## Traditions musicales (sans exigence de formation préalable)

<a href="#">MUS-1020</a>	Cultures musicales du monde	3
<a href="#">MUS-1021</a>	Histoire de la musique populaire occidentale I	3
<a href="#">MUS-1022</a>	Histoire de la musique populaire occidentale II	3
<a href="#">MUS-1704</a>	Formation à la vie culturelle	3
<a href="#">MUS-1707</a>	Chefs-d'oeuvre de l'histoire de la musique	3
<a href="#">MUS-_____</a>	Initiation aux musiques latines	3

1708		
<a href="#">MUS-1709</a>	Chefs-d'oeuvre de l'opéra	3
<a href="#">MUS-1712</a>	Histoire de la musique de film	3
<a href="#">MUS-1713</a>	Chefs-d'oeuvre de la musique pour orchestre	3
<a href="#">MUS-1714</a>	Virtuoses et virtuosité	3
<a href="#">MUS-2010</a>	Musique à l'image : théorie et analyse	3
<a href="#">MUS-2052</a>	Histoire du jazz 1	3
<a href="#">MUS-2053</a>	Histoire du jazz II	3
<a href="#">MUS-3020</a>	Musiques populaires I	3
<a href="#">MUS-3021</a>	Musiques populaires II	3
<a href="#">MUS-3022</a>	Musiques populaires III	3
<a href="#">MUS-3023</a>	Musiques populaires IV	3

Traditions musicales (formation musicale préalable de niveau collégial recommandée)

<a href="#">MUS-1102</a>	Notation musicale informatisée	3
<a href="#">MUS-1540</a>	Chant choral	1
<a href="#">MUS-2000</a>	Histoire de la musique I	2
<a href="#">MUS-2001</a>	Histoire de la musique II	2

[MUS-2002](#) Histoire de la musique III 2

[MUS-2003](#) Histoire de la musique IV 2

### RÈGLE 3 - 0 À 3 CRÉDITS PARMIS :

Tous les cours de premier cycle, à l'exception des cours portant le sigle MUS.

## Information complémentaire

### DOCUMENTS ET OUTILS

#### Simulation et rapport de cheminement

[monPortail](#) vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

#### Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

### RESSOURCES

#### Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764  
1 877 606-5566  
[info@ulaval.ca](mailto:info@ulaval.ca)  
[Heures d'ouverture](#)

#### Joindre une personne-ressource de la faculté

**Faculté de musique**  
[www.mus.ulaval.ca](http://www.mus.ulaval.ca)

418 656-2764, poste 7061  
1 877 606-5566, poste 7061  
[etudes.1@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.1@mus.ulaval.ca)

## LIENS UTILES

Futurs étudiants

Admission

Droits de scolarité

Bourses et aide financière

Bureau de la vie étudiante

Résidences

PEPS

## ARTS

# DOCTORAT EN MUSIQUE - INTERPRÉTATION (D. MUS.)

Présentation  
générale

Description  
officielle

Information  
complémentaire

## Présentation générale

### DÉVELOPPER PLEINEMENT SON POTENTIEL D'INTERPRÈTE

Ce programme vous propose une formation axée sur la prestation instrumentale et la pratique professionnelle selon une approche originale ainsi que sur la recherche-crédation en interprétation.

Autres programmes dans cette discipline [e](#)

Aperçu

Avantages UL

## Recherche dans le domaine

## Aperçu

## EN BREF

Ce doctorat vise à la fois la formation d'interprètes de haut niveau et de futurs professeurs universitaires ainsi que le développement de la recherche-crédation. Les objectifs spécifiques du programme comportent la découverte de la musique selon une approche critique, l'appropriation des principes et des techniques nécessaires à l'exécution des oeuvres en fonction de leurs particularités, l'utilisation adéquate des différents processus d'analyse des oeuvres de son champ musical, la personnalisation et la défense de ses choix artistiques ainsi que la capacité d'agir et de réagir adéquatement en situation d'exécution artistique.

Ce doctorat est notamment caractérisé par une réflexion inhérente à la pratique artistique qui caractérise la démarche de recherche-crédation en interprétation: traiter, de manière autonome, sa pratique comme un objet de recherche; développer une réflexion critique sur sa pratique artistique dans l'optique d'une contribution à la construction et au renouvellement de savoirs ou de savoir-faire communs; et démontrer de manière tangible et originale l'atteinte de ces objectifs par l'acte musical.

L'enregistrement d'un disque comme partie intégrante de la thèse est un concept unique qui s'ajoute aux trois récitals du cursus afin de vous permettre de devenir un interprète expérimenté et complet. Les interventions orales (récital commenté) et écrites (notes de programme et dissertation finale) demeurent étroitement liées au contenu des prestations instrumentales réparties tout au long du cheminement.

**Directeur à trouver avant l'admission:** vous devrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant l'admission. Cette étape est obligatoire pour la poursuite de vos études. [Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.](#)

**Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

## Domaines d'expertise

Didactique instrumentale

Éducation musicale

Interprétation

## À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat titulaire d'une maîtrise en musique - interprétation ou d'un diplôme jugé équivalent.

## AVENIR

Ce diplôme vise à former des professeurs compétents ou des diplômés aptes à travailler dans divers secteurs d'activité artistique tels les concerts, les spectacles, les concours, les ensembles instrumentaux et vocaux, la



télévision, les studios d'enregistrement, les organismes culturels, les établissements d'enseignement de la musique, etc.

## Employeurs

Écoles publiques et privées

Ensembles de musique de chambre

Ensembles de musique de jazz ou de musique populaire

Médias

Orchestres symphoniques

Revue spécialisées et journaux

Universités

## Avantages UL

## PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

La Faculté de musique attire une population étudiante diversifiée grâce à sa réputation d'excellence et à son dynamisme. Ces attraits en font notamment le meilleur endroit en Amérique du Nord pour un séjour d'études musicales en immersion française.

Forte d'une longue expérience, puisqu'elle a été fondée en 1922, la Faculté dispose aujourd'hui de ressources professionnelles et matérielles enviables qui, mises à votre disposition, favoriseront la réussite de vos études dans un contexte extrêmement riche et stimulant.

### Environnement d'apprentissage

Milieu riche en événements de toutes sortes, la Faculté vous donne de nombreuses occasions de goûter à la vie d'artiste. Vous acquerrez de l'expérience lors de concerts présentés par de grands et de petits ensembles. La Faculté compte:

Des ateliers de musique contemporaine, de musique baroque et d'opéra

Des ensembles de guitares, de cuivres et de percussions

Un orchestre symphonique et un orchestre à vent

Un chœur

Un stage band

Des ensembles de jazz vocal

La salle Henri-Gagnon (salle de concert classique, 240 places, 2 pianos de concert)

Le Théâtre de la cité universitaire (620 places)

Des studios de travail insonorisés, accessibles 7 jours sur 7

24 pianos à queue pour l'enseignement

De grandes salles de répétition

Un laboratoire informatique musical de dix stations MIDI

Un studio de musique ancienne qui dispose d'une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier

Le Quatuor Arthur-LeBlanc

## Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement et la direction des travaux de recherche des étudiants. Un bon nombre de chargés de cours collaborent également à la tâche d'enseignement, et tous concourent par des concerts, leurs compositions ou des écrits théoriques au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

## Mobilité internationale

Vous pourriez étudier à l'étranger grâce aux différents protocoles de mobilité. Les destinations sont la Louisiana State University (Bâton Rouge, Louisiane, États-Unis) et l'Institut supérieur des arts de Toulouse (France).

## Services aux étudiants

L'équipe de gestion des études de la Faculté vous accompagnera dans toutes les étapes de votre cheminement universitaire. Vous profiterez également des services du café étudiant Labyrinthe. L'Association générale des étudiants en musique de l'Université Laval (AGEMUL) contribue, par son engagement et par l'animation de la vie étudiante, à raffermir le sentiment d'appartenance de la communauté facultaire.

## ASPECTS FINANCIERS

### Bourses et aide financière

Au [Bureau des bourses et de l'aide financière](#), vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Des bourses additionnelles existent pour la participation à des colloques, à des stages de perfectionnement ou à des concours. La Faculté remet également plusieurs bourses d'excellence. Les étudiants peuvent aussi être admissibles, grâce à leur projet d'intervention ou de recherche-crédation, aux bourses du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM).

### Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les [Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

### Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget](#) pour une année d'études

Détail des [droits de scolarité](#)

[Calculateur](#) de budget

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

## RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'[Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM):

Le [Groupe de recherche-crédation en musique](#) (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engagés en recherche-crédation.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRePIM), qui est composé de chercheurs canadiens et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Le Groupe de recherche en enseignement de la musique au secondaire (GREMS), un regroupement pancanadien qui étudie l'apprentissage musical des adolescents et son incidence sur ceux à risque en plus de documenter les conditions de travail des enseignants en musique.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le [Laboratoire audionumérique de recherche et de création](#) (LARC) est constitué d'un studio de captation, d'une régie principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualité acoustique exceptionnelle.

Le [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le [Laboratoire Mus-Alpha](#) permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

## CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de la [Faculté de musique](#).

### Composition

Composition

[Éric Morin](#)

## **Musicologie**

Musicologie théorique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire. Chanson. Réalisation audionumérique.  
[Serge Lacasse](#)

Musicologie historique. Musique du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle. Histoire de la musique pour clavier.  
[Marc-André Roberge](#)

Études et enseignement de la recherche-crédation. Musicologie historique et interdisciplinaire. Analyse des pratiques musicales improvisées.  
[Sophie Stévançe](#)

## **Éducation musicale**

Didactique instrumentale. Apprentissage/enseignement extrascolaire d'instruments de musique. Motivation musicale. Technologies musicales. Créativité. Attitudes posturales. Conceptions pédagogiques.  
[Francis Dubé](#)

Rythmique Jaques-Dalcroze. Mouvement. Didactique. Mesure et évaluation. Philosophie. Psychologie.  
[Louise Mathieu](#)

Didactique. Philosophie. Psychologie.  
[Valerie Peters](#)

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.  
[Maria Teresa Moreno Sala](#)

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.  
[Josée Vaillancourt](#)

## **Interprétation**

Chant  
[Michel Ducharme](#)

Cuivres. Trombone.  
[James C. Lebens](#)

Guitare (jazz et musique populaire)  
[Gabriel Hamel](#)

Piano  
[Francis Dubé](#), [Arturo Nieto-Dorantes](#)

Bois. Flûte traversière.  
[André Papillon](#)

Orgue, clavecin et musique ancienne.  
[Richard Paré](#)

Bois. Saxophone (jazz et musique populaire).  
[Janis Steprans](#)

Cordes.  
[Hibiki Kobayashi](#), [Brett Molzan](#), [Ryan Molzan](#), [Jean-Luc Plourde](#)

Piano jazz  
[Rafael Zaldivar](#)

## Technologie

Création et réalisation audionumérique. Application de la technologie aux disciplines musicales.  
[Aaron Liu-Rosenbaum](#)

---

## Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

[Imprimer la fiche du programme](#)

## GRADE

**Docteur en musique (D. Mus.)**

**90** CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis maximale:  
21 crédits

---

Conditions d'admission

Structure du programme

Renseignements et directives

Renseignements et directives

## OBJECTIFS

### Objectifs généraux

Ce programme de doctorat vise la formation d'interprètes professionnels aptes à articuler, de façon autonome et originale, leurs capacités et aptitudes personnelles ainsi que leurs connaissances artistiques et pratiques musicales tout au long du processus de recherche-crédation menant à l'exécution consciente et réfléchie d'oeuvres issues de répertoires différents et variés.

Ainsi, au terme de sa formation doctorale, l'étudiant inscrit à ce programme sera en mesure :

d'interpréter, de façon critique, les données propres au domaine de l'interprétation musicale, dont, notamment, celles qui sont les plus à jour;

de contribuer à l'avancement des connaissances en interprétation en appliquant, de façon autonome et originale, les principes et les méthodes qui lui sont propres;

de développer de nouvelles pratiques de recherche-crédation ou d'intervention dans le domaine de l'interprétation musicale et de son enseignement;

de présenter, par écrit et oralement, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel complexe, selon les normes propres au domaine musical;

de superviser des activités professionnelles exigeant le contrôle d'un expert;

de contribuer, de façon substantielle et directe, par son action, au développement et au renouvellement des pratiques dans ce domaine.

### **Objectifs particuliers**

Si l'on développe ces objectifs tout en tenant compte de la nature particulière des activités de recherche-crédation, on peut établir que l'étudiant parvenu au terme de ce programme de formation professionnelle doit pouvoir :

#### *Aborder la musique selon une approche critique*

élaborer un projet pertinent;

rechercher les sources nécessaires;

rendre compte d'une connaissance approfondie des systèmes de notation et de transmission;

analyser les éléments recueillis.

#### *S'approprier les principes et techniques d'exécution*

attester de connaissances générales suffisantes;

témoigner d'une culture musicale approfondie;

faire preuve d'esprit de synthèse;

utiliser adéquatement les processus d'analyse;

faire preuve d'une technique instrumentale de haut niveau;

utiliser efficacement les outils informatiques.

#### *Personnaliser et défendre ses choix artistiques*

organiser sa pensée et maîtriser ses communications orales et écrites;

s'autoévaluer;

exploiter ses forces et corriger ses faiblesses;

raffiner sa perception musicale;

assumer ses choix artistiques.

### *Agir et réagir adéquatement en situation d'exécution artistique*

- adapter son corps et sa préparation aux différentes situations;
- adapter son jeu au contexte musical;
- mobiliser à la fois la technique et l'authenticité artistique;
- réagir aux caractéristiques acoustiques et spatiales d'un lieu.

Concrètement, ce programme vise à former des diplômés compétents, aptes à oeuvrer dans divers secteurs d'activité artistique tels les concerts, les spectacles, les concours, les ensembles instrumentaux et vocaux, la télévision, les studios d'enregistrement, les organismes culturels, les établissements d'enseignement de la musique, etc. Comme la carrière universitaire se prête naturellement à l'exercice de ces facultés et aptitudes, la formation d'un professeur-chercheur constitue un des objectifs importants du programme.

## RESPONSABLE

### Directeur du programme

**Janis Steprans**

[janis.steprans@mus.ulaval.ca](mailto:janis.steprans@mus.ulaval.ca)

---

### Pour information

**Catherine Martinette-Morneau**

Conseillère à la gestion des études

[catherine.martinette-morneau@mus.ulaval.ca](mailto:catherine.martinette-morneau@mus.ulaval.ca)

---

### Faculté de rattachement

[Faculté de musique](#)

## TRAVAIL DE RECHERCHE

Il est fortement recommandé au candidat de s'assurer de l'assentiment du professeur qu'il souhaite avoir comme directeur de recherche avant de soumettre sa demande d'admission. Au besoin, la direction de programme aidera le candidat à trouver le professeur dont le champ de recherche correspond à ses intérêts.

## RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

### Activités de formation à la recherche-crédation

Les activités de formation à la recherche-crédation réalisées dans le cadre du programme de doctorat en musique - interprétation visent la rédaction d'une thèse, l'enregistrement et la réalisation d'un disque compact en studio ainsi que la préparation et la réalisation d'un récital final public, tenant lieu de soutenance; ce récital final

constitue le dernier des trois récitals publics présentés dans le cadre du programme. En conséquence, une grande importance est accordée à la formation instrumentale dans ce programme qui garantit un minimum de 15 heures d'enseignement individuel (tutorat) pendant au moins 6 des 8 sessions, sous la supervision du directeur de recherche.

---

## Conditions d'admission

### SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

### ADMISSIBILITÉ

#### Exigences générales

La maîtrise en musique - interprétation, ou un diplôme jugé équivalent, est l'exigence minimale d'admission à ce programme.

De façon générale, le candidat doit avoir conservé une moyenne de cycle d'au moins 3,22 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de deuxième cycle.

#### Dossier de candidature

Le candidat doit joindre à sa demande d'admission :

un curriculum vitæ;

trois [rapports d'appréciation](#) confidentiels;

un relevé de notes officiel;

une lettre de motivation, dans laquelle le candidat expose sommairement (maximum de 750 mots) le domaine d'interprétation choisi (instrument, chant), le champ d'études (classique, jazz ou musique populaire), les motifs qui l'incitent à poser sa candidature à des études de troisième cycle, la démarche de recherche-crédation qu'il veut entreprendre dans le cadre de ces études et les objectifs de carrière qu'il poursuit.

L'évaluation du dossier permet de se prononcer sur l'admissibilité du candidat. S'il est jugé admissible, il est invité à se présenter à une audition (instrumentale ou vocale).

#### Audition

L'audition, d'une durée d'environ une heure, comporte des oeuvres de styles variés. Selon la provenance du candidat, la prestation peut prendre différentes formes :

audition *in presentia* devant jury;

pour les candidats résidant dans une autre province canadienne ou à l'étranger, un enregistrement vidéo, autant que possible d'un concert;

pour les étudiants qui terminent leur maîtrise en musique à l'Université Laval, l'examen instrumental sanctionnant la fin des études de deuxième cycle.



Dans les deux premiers cas, l'évaluation est effectuée par un jury composé du directeur de programme, d'un professeur spécialiste et d'un professeur agissant comme membre pour l'année. Pour l'étudiant inscrit à l'Université Laval, les critères de sélection sont transmis aux membres du jury d'examen afin que celui-ci procède à l'appréciation du potentiel du candidat dans une étape distincte de l'évaluation de l'examen de fin de cycle.

### Compétences linguistiques

Pour le candidat non francophone, la maîtrise du français écrit et parlé est essentielle. Le candidat doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par un résultat d'au moins 860 sur 990 au [Test de français international](#) (TFI) ou avoir réussi le cours FLE-3003 Français avancé : grammaire et rédaction.

L'étudiant doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. À cet effet, il devra passer le [Test of English for International Communication](#) (TOEIC), un test de compréhension de l'anglais écrit, et obtenir une note globale qui se situe entre 595 et 675. En cas d'échec, l'étudiant devra réussir le cours [ANL-3202](#) Reading II pendant sa première année d'inscription au programme.

### Critères de sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission d'un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, des résultats de l'audition, de son aptitude à la recherche-crédation, de sa lettre de motivation, des rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

## DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

## Structure du programme

## ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

<b>INTERPRÉTATION</b>		<b>42</b>
-----------------------	--	-----------

[MUS-7701](#)

Colloquium I

1

<a href="#">MUS-7702</a>	Colloquium II	2
<a href="#">MUS-8103</a>	Colloquium III	3
<a href="#">MUS-8105</a>	Examen de doctorat rétrospectif	9
<a href="#">MUS-8106</a>	Examen de doctorat prospectif	9
<a href="#">MUS-8110</a>	Séminaire de doctorat en interprétation	3

**RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS:**

## Musique d'ensemble

<a href="#">MUS-6153</a>	Musique de chambre	2
<a href="#">MUS-6159</a>	Chant choral	1
<a href="#">MUS-6160</a>	Orchestre	1
<a href="#">MUS-6161</a>	Orchestre à vent	1
<a href="#">MUS-6162</a>	Stage Band	1
<a href="#">MUS-6182</a>	Atelier d'opéra A	1
<a href="#">MUS-6183</a>	Atelier d'opéra B	2

## Musicologie et littérature instrumentale

<a href="#">MUS-7003</a>	Séminaire en musique populaire	3
--------------------------	--------------------------------	---

[MUS-](#)

<a href="#">7007</a>	Séminaire I	3
<a href="#">MUS-7008</a>	Séminaire II	3
<a href="#">MUS-7011</a>	Séminaire de jazz	3

## Pédagogie

<a href="#">MUS-6071</a>	Recherche quantitative en éducation musicale	3
MUS-6072	Recherche qualitative en éducation musicale	3
<a href="#">MUS-6080</a>	Séminaire en didactique instrumentale I	3
<a href="#">MUS-6081</a>	Séminaire en didactique instrumentale II	3
<a href="#">MUS-6089</a>	Fondements philosophiques de l'éducation musicale	3
<a href="#">MUS-6090</a>	Fondements psychologiques de l'éducation musicale	3
<a href="#">MUS-8000</a>	Séminaire en éducation musicale (doctorat)	3

## Technologie

<a href="#">MUS-6300</a>	Gestion de projet en studio I	2
<a href="#">MUS-6301</a>	Gestion de projet en studio II	3

## RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<a href="#">MUS-8821</a>	Activité de formation à la recherche-cr�ation 1	7/activit� temps complet
<a href="#">MUS-8822</a>	Activit� de formation � la recherche-cr�ation 2	3
<a href="#">MUS-8823</a>	Activit� de formation � la recherche-cr�ation 3	7/activit� temps complet
<a href="#">MUS-8824</a>	Activit� de formation � la recherche-cr�ation 4	7/activit� temps complet
<a href="#">MUS-8825</a>	Activit� de formation � la recherche-cr�ation 5	3
<a href="#">MUS-8826</a>	Activit� de formation � la recherche-cr�ation 6	7/activit� temps complet
<a href="#">MUS-8827</a>	Activit� de formation � la recherche-cr�ation 7	7/activit� temps complet
<a href="#">MUS-8828</a>	Activit� de formation � la recherche-cr�ation 8	7/activit� temps complet

## Information compl mentaire

### DOCUMENTS ET OUTILS

#### Simulation et rapport de cheminement

[monPortail](#) vous permet de visualiser l' tat d'avancement de votre programme d' tudes. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de r alisation et pr cise le r sultat obtenu ou   venir. Il indique  galement les cours   r ussir pour obtenir le dipl me vis . Plus encore, vous pouvez simuler des modifications   votre programme d' tudes (choix d'une concentration ou d'un profil) ou d couvrir quels cours pourraient vous  tre reconnus si vous  tiez admis dans un nouveau programme.

#### Guide de cheminement aux cycles sup rieurs

Le [Guide de cheminement aux cycles supérieurs](#) présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

## Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

## RESSOURCES

### Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

[info@ulaval.ca](mailto:info@ulaval.ca)

[Heures d'ouverture](#)

### Joindre une personne-ressource de la faculté

#### Faculté de musique

[www.mus.ulaval.ca](http://www.mus.ulaval.ca)

Monique Lépinay

418 656-2764, poste 7061

1 877 606-5566, poste 7061

[etudes.superieures@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.superieures@mus.ulaval.ca)

## LIENS UTILES

Futurs étudiants

Admission

Droits de scolarité

Bourses et aide financière

Bureau de la vie étudiante

Résidences

PEPS

---

ARTS

# DOCTORAT EN MUSIQUE - MUSICOLOGIE (PH. D.)

---

Présentation  
générale

Description  
officielle

Information  
complémentaire

## Présentation générale

### FAIRE DE LA MUSIQUE UN INSTRUMENT DE DÉCOUVERTE ET D'EXPRESSION ARTISTIQUE

Grâce à une étude des sources musicales et bibliographiques, ce doctorat vise l'approfondissement des connaissances dans les domaines de l'histoire, de l'esthétique ou de la théorie musicale ainsi que l'acquisition de la méthode appropriée à la recherche en musicologie.

Autres programmes dans cette discipline [e](#)

---

Aperçu

Avantages UL

Recherche dans le domaine

Aperçu

## EN BREF

Avec cette formation, vous contribuerez à l'avancement des connaissances et de la pratique de l'activité musicale et vous serez en mesure d'influencer le développement culturel et social de votre milieu. La Faculté de musique s'engage à vous offrir une formation en musicologie d'un calibre comparable à ce qui se fait de mieux au Canada. Vous profiterez d'un encadrement hautement personnalisé en raison du nombre limité d'étudiants que chaque professeur est appelé à diriger et vous aurez accès à des outils à la fine pointe des technologies actuelles dans le domaine.

**Directeur à trouver avant ou après l'admission:** vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant ou après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit

pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. [Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.](#)

**Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

## Domaines d'expertise

Musicologie historique

Musicologie classique et populaire

Recherches interdisciplinaires

## CONCENTRATIONS

Musicologie (recherche-création)

Musicologie (recherche)

Le choix d'une concentration est obligatoire.

## À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat titulaire d'une maîtrise en musique - musicologie ou d'un diplôme jugé équivalent.

## AVENIR

Au terme de vos études, vous serez formé pour poursuivre des activités de recherche ou de recherche-création de façon autonome, devenir un agent de développement éducatif, culturel et social, être un leader dans votre milieu professionnel ainsi que travailler pour les médias ou en gestion pour des organismes artistiques et culturels.

## Employeurs

Bibliothèques

Écoles publiques et privées

Médias

Orchestres symphoniques

Revue spécialisées et journaux

Universités

## Avantages UL

## PARTICULARITÉS ET ATTRAITES

La Faculté de musique attire une population étudiante diversifiée grâce à sa réputation d'excellence et à son dynamisme. Ces attraits en font notamment le meilleur endroit en Amérique du Nord pour un séjour d'études musicales en immersion française.

Forte d'une longue expérience, puisqu'elle a été fondée en 1922, la Faculté dispose aujourd'hui de ressources professionnelles et matérielles enviables qui, mises à votre disposition, favoriseront la réussite de vos études dans un contexte extrêmement riche et stimulant.

### Environnement d'apprentissage

Milieu riche en événements de toutes sortes, la Faculté vous donne de nombreuses occasions de goûter à la vie d'artiste. Vous acquerrez de l'expérience lors de concerts présentés par de grands et de petits ensembles. La Faculté compte:

- Des ateliers de musique contemporaine, de musique baroque et d'opéra

- Des ensembles de guitares, de cuivres et de percussions

- Un orchestre symphonique et un orchestre à vent

- Un chœur

- Un stage band

- Des ensembles de jazz vocal

- La salle Henri-Gagnon (salle de concert classique, 240 places, 2 pianos de concert)

- Le Théâtre de la cité universitaire (620 places)

- Des studios de travail insonorisés, accessibles 7 jours sur 7

- 24 pianos à queue pour l'enseignement

- De grandes salles de répétition

- Un laboratoire informatique musical de dix stations MIDI

- Un studio de musique ancienne qui dispose d'une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier

- Le Quatuor Arthur-LeBlanc

### Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement et la direction des travaux de recherche des étudiants. Un bon nombre de chargés de cours collaborent également à la tâche d'enseignement, et tous concourent par des concerts, leurs compositions ou des écrits théoriques au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

### Mobilité internationale

Vous pourriez étudier à l'étranger grâce aux différents protocoles de mobilité. Les destinations sont la Louisiana State University (Bâton Rouge, Louisiane, États-Unis) et l'Institut supérieur des arts de Toulouse (France).

### Services aux étudiants



L'équipe de gestion des études de la Faculté vous accompagnera dans toutes les étapes de votre cheminement universitaire. Vous profiterez également des services du café étudiant Labyrinthe. L'Association générale des étudiants en musique de l'Université Laval (AGEMUL) contribue, par son engagement et par l'animation de la vie étudiante, à raffermir le sentiment d'appartenance de la communauté facultaire.

## ASPECTS FINANCIERS

### Bourses et aide financière

Au [Bureau des bourses et de l'aide financière](#), vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Des bourses additionnelles existent pour la participation à des colloques, à des stages de perfectionnement ou à des concours. La Faculté remet également plusieurs bourses d'excellence. Les étudiants peuvent aussi être admissibles, grâce à leur projet d'intervention ou de recherche-crédation, aux bourses du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM).

### Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les [Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

### Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget](#) pour une année d'études

Détail des [droits de scolarité](#)

[Calculateur](#) de budget

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

## RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'[Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM):

Le [Groupe de recherche-crédation en musique](#) (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engagés en recherche-crédation.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRePIM), qui est composé de

chercheurs canadiens et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Le Groupe de recherche en enseignement de la musique au secondaire (GREMS), un regroupement pancanadien qui étudie l'apprentissage musical des adolescents et son incidence sur ceux à risque en plus de documenter les conditions de travail des enseignants en musique.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le [Laboratoire audionumérique de recherche et de création](#) (LARC) est constitué d'un studio de captation, d'une régie principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualité acoustique exceptionnelle.

Le [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le [Laboratoire Mus-Alpha](#) permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

## CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de la [Faculté de musique](#).

### Composition

Composition  
[Éric Morin](#)

### Musicologie

Musicologie théorique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire. Chanson. Réalisation audionumérique.  
[Serge Lacasse](#)

Musicologie historique. Musique du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle. Histoire de la musique pour clavier.  
[Marc-André Roberge](#)

Études et enseignement de la recherche-crédation. Musicologie historique et interdisciplinaire. Analyse des pratiques musicales improvisées.  
[Sophie Stévance](#)

### Éducation musicale

Didactique instrumentale. Apprentissage/enseignement extrascolaire d'instruments de musique. Motivation musicale. Technologies musicales. Créativité. Attitudes posturales. Conceptions pédagogiques.  
[Francis Dubé](#)

Rythmique Jaques-Dalcroze. Mouvement. Didactique. Mesure et évaluation. Philosophie. Psychologie.  
[Louise Mathieu](#)

Didactique. Philosophie. Psychologie.

[Valerie Peters](#)

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.

[Maria Teresa Moreno Sala](#)

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.

[Josée Vaillancourt](#)

## **Interprétation**

Chant

[Michel Ducharme](#)

Cuivres. Trombone.

[James C. Lebens](#)

Guitare (jazz et musique populaire)

[Gabriel Hamel](#)

Piano

[Francis Dubé](#), [Arturo Nieto-Dorantes](#)

Bois. Flûte traversière.

[André Papillon](#)

Orgue, clavecin et musique ancienne.

[Richard Paré](#)

Bois. Saxophone (jazz et musique populaire).

[Janis Steprans](#)

Cordes.

[Hibiki Kobayashi](#), [Brett Molzan](#), [Ryan Molzan](#), [Jean-Luc Plourde](#)

Piano jazz

[Rafael Zaldivar](#)

## **Technologie**

Création et réalisation audionumérique. Application de la technologie aux disciplines musicales.

[Aaron Liu-Rosenbaum](#)

---

## **Description officielle**

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

[Imprimer la fiche du programme](#)

## GRADE

**Philosophiæ doctor (Ph. D.)**

**90** CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis maximale:

9 crédits

---

Conditions d'admission

Structure du programme

Renseignements et directives

Renseignements et directives

## OBJECTIFS

La personne qui est titulaire d'un doctorat en musique :

est apte à poursuivre des activités de recherche de façon autonome;

est apte à contribuer à l'avancement des connaissances et de la pratique dans un des domaines de l'activité musicale;

est un agent par excellence de développement éducatif, culturel et social;

fait autorité dans son milieu professionnel;

fait preuve de maîtrise dans ses communications orales et écrites.

Comme la carrière universitaire se prête naturellement à l'exercice de ces aptitudes, la formation d'un professeur-chercheur est un objectif important du programme. Cependant, les compétences acquises par le diplômé de ce programme sont également recherchées dans d'autres secteurs d'activité : système scolaire, administration publique, organismes culturels, médias, etc.

Ce programme vise à former un spécialiste qui exerce ses compétences aux plus hauts niveaux en musicologie, tant historique que théorique.

## DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins trois sessions. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

## CONCENTRATIONS

Musicologie (recherche-création)

Musicologie (recherche)

Le choix d'une concentration est obligatoire.

## RESPONSABLE

### **Sophie Stévance**

Responsable de la concentration Musicologie (recherche-création)

[Sophie.Stevance@mus.ulaval.ca](mailto:Sophie.Stevance@mus.ulaval.ca)

---

### **Pour information**

418 656-2131 poste 7061

[etudes.superieures@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.superieures@mus.ulaval.ca)

---

### **Faculté de rattachement**

[Faculté de musique](#)

## REMARQUES SUR LES COURS

### *Exigences particulières*

L'étudiant doit réussir les cours de sa scolarité et des examens de doctorat. Le détail des exigences des examens de doctorat propres à chaque option est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

## TRAVAIL DE RECHERCHE

### *Choix du projet de recherche*

L'étudiant doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche au plus tard à la fin de sa première session d'inscription et doit faire approuver son projet de recherche après avoir réussi ses examens de doctorat et avant la fin de la cinquième session d'inscription.

### *Thèse*

La présentation des résultats du projet de recherche doit prendre la forme d'une thèse. Le détail des exigences propres à la Faculté de musique est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

---

## Conditions d'admission

### SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

### ADMISSIBILITÉ

#### Exigences générales

La maîtrise en musique - musicologie - avec mémoire, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission à ce programme.

De façon générale, le candidat doit avoir conservé une moyenne de cycle d'au moins 3,22 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de deuxième cycle.

La direction de programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de se prononcer définitivement sur sa demande d'admission.

Une scolarité d'appoint de premier ou de deuxième cycle peut être imposée au candidat dont la préparation est jugée insuffisante par la direction de programme, notamment celui qui n'est pas titulaire d'une maîtrise dans la discipline visée. L'admission définitive au programme ne pourra être prononcée que si l'étudiant a maintenu une moyenne de cheminement de 3,22 sur 4,33 dans cette scolarité d'appoint.

Sur la recommandation de la direction de programme, au moment de l'admission, l'étudiant peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarité préparatoire.

#### Dossier de candidature

Le candidat doit joindre à sa demande d'admission :

une lettre de motivation dans laquelle il expose sommairement (maximum de 750 mots) dans quel champ de recherche il entend s'orienter, la nature du projet de recherche envisagé et ses objectifs de carrière;

un ou plusieurs travaux déjà évalués (chapitre de mémoire, essai, publication, communication, etc.).

#### Choix du directeur de recherche et du projet de recherche

Il est fortement recommandé au candidat de s'assurer de l'assentiment du professeur qu'il souhaite avoir comme directeur de recherche avant de soumettre sa demande d'admission. Au besoin, la direction de programme aidera le candidat à trouver le professeur dont le champ de recherche correspond aux intérêts du candidat.

#### Compétences linguistiques

Si l'étudiant n'a pas fait ses études de maîtrise à l'Université Laval, son aptitude à lire l'anglais est évaluée par un examen écrit au début de la première session d'inscription au programme. En cas d'échec, il doit réussir, le plus tôt possible, [ANL-3202 Reading II](#).

Selon l'orientation des recherches de l'étudiant, on peut, de plus, exiger de lui la connaissance d'une troisième langue. Le contrôle se fait en cours d'études.

## Critères de sélection

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de sa lettre de motivation, de trois rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

## DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

## Structure du programme

## ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

### MUSICOLOGIE

12

<a href="#">MUS-8101</a>	Examen rétrospectif	3
<a href="#">MUS-8102</a>	Examen prospectif	3
<a href="#">MUS-8103</a>	Colloquium III	3
<a href="#">MUS-8104</a>	Colloquium IV	3

## RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<a href="#">MUS-8811</a>	Activité de recherche - thèse 1	9/activité temps complet
<a href="#">MUS-8812</a>	Activité de recherche - thèse 2	9/activité temps complet
<a href="#">MUS-8813</a>	Activité de recherche - thèse 3	9/activité temps complet
<a href="#">MUS-8814</a>	Activité de recherche - thèse 4	9/activité temps complet
<a href="#">MUS-8815</a>	Activité de recherche - thèse 5	9/activité temps complet
<a href="#">MUS-8816</a>	Activité de recherche - thèse 6	9/activité temps complet
<a href="#">MUS-8817</a>	Activité de recherche - thèse 7	9/activité temps complet
<a href="#">MUS-8818</a>	Activité de recherche - thèse 8	9/activité temps complet

## CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

**MUSICOLOGIE (RECHERCHE)**

**6**



**RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARI:**

<a href="#">MUS-7003</a>	Séminaire en musique populaire	3
<a href="#">MUS-7007</a>	Séminaire I	3
<a href="#">MUS-7008</a>	Séminaire II	3

**MUSICOLOGIE (RECHERCHE-CRÉATION)****6**

<a href="#">MUS-7101</a>	Projet de recherche-crédation I	3
<a href="#">MUS-7102</a>	Projet de recherche-crédation II	3

## Information complémentaire

### DOCUMENTS ET OUTILS

#### Simulation et rapport de cheminement

[monPortail](#) vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

#### Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le [Guide de cheminement aux cycles supérieurs](#) présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des

façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

## Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

## RESSOURCES

### Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764  
1 877 606-5566  
[info@ulaval.ca](mailto:info@ulaval.ca)  
[Heures d'ouverture](#)

### Joindre une personne-ressource de la faculté

**Faculté de musique**  
[www.mus.ulaval.ca](http://www.mus.ulaval.ca)

Monique Lépinay  
418 656-2764, poste 7061  
1 877 606-5566, poste 7061  
[etudes.superieures@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.superieures@mus.ulaval.ca)

## LIENS UTILES

Futurs étudiants

Admission

Droits de scolarité

Bourses et aide financière

Bureau de la vie étudiante

Résidences

PEPS

## ARTS ÉDUCATION

# DOCTORAT EN MUSIQUE - ÉDUCATION MUSICALE (PH. D.)

Présentation  
générale

Description  
officielle

Information  
complémentaire

## Présentation générale

### ACCOMPAGNER LES JEUNES DANS LA DÉCOUVERTE ET L'EXPLORATION DE LA MUSIQUE

Ce doctorat vous permettra de contribuer à l'avancement des études dans le domaine de l'éducation musicale, à faire de vous un agent par excellence de développement éducatif, culturel et social et de vous préparer à faire preuve de leadership dans votre profession. L'Université Laval est la seule université francophone du Québec à offrir un doctorat de recherche (Ph. D.) dans le domaine de l'éducation musicale scolaire, extrascolaire ou supérieure.

Autres programmes dans cette discipline [e](#)

Aperçu

Avantages UL

Recherche dans le domaine

Aperçu

**PROGRAMME UNIQUE AU QUÉBEC**

**EN BREF**

La formation scientifique en éducation musicale est offerte par des professeurs reconnus sur le plan international dans le domaine de l'apprentissage ou de l'enseignement de la musique dans le milieu scolaire (préscolaire; primaire; secondaire), en contexte extrascolaire (école de musique; parascolaire; studio privé; organisme communautaire; etc.), ou au niveau supérieur (collégial ou universitaire). Ainsi, le projet de recherche effectué dans le cadre du doctorat en éducation musicale peut être centré sur une problématique présente dans ces divers contextes. Plusieurs orientations de recherche sont possibles. Vous trouverez divers exemples de projets réalisés par les doctorants inscrits à la Faculté de musique de l'Université Laval en visitant les sites du [Centre](#)

d'excellence en pédagogie musicale, du [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) et du [Laboratoire Mus-Alpha](#).

Avec cette formation, vous deviendrez un spécialiste apte à travailler en didactique ou en pédagogie instrumentale, à diriger des travaux de recherche, à concevoir de nouveaux outils d'exploration, à former des enseignants, à travailler au sein de ministères de l'éducation ou de la culture, etc.

**Directeur à trouver avant l'admission:** vous devrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant l'admission. Cette étape est obligatoire pour la poursuite de vos études. [Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.](#)

**Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

## Domaines d'expertise

Cognition

Didactique instrumentale

Éducation musicale

Eutonie

Formation auditive

Neurosciences

Philosophie

Rythmique Jaques-Dalcroze

## À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat titulaire d'une maîtrise en musique - éducation musicale, ou d'un diplôme jugé équivalent, qui désire exercer son leadership dans le monde de l'enseignement de la musique.

## AVENIR

L'obtention d'un diplôme de doctorat en éducation musicale et le sujet de votre projet de recherche vous permettront de travailler des secteurs d'emploi variés.

### Professions

Directeur pédagogique

Enseignant

Professeur

Gestionnaire

Chercheur

## Employeurs

Organismes éducatifs

Secteurs public et privé (milieu scolaire primaire et secondaire)

Collèges et universités

Fonction publique

Organismes artistiques et culturels

Centres de recherche

## Avantages UL

## PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

La Faculté de musique attire une population étudiante diversifiée grâce à sa réputation d'excellence et à son dynamisme. Ces attraits en font notamment le meilleur endroit en Amérique du Nord pour un séjour d'études musicales en immersion française.

Forte d'une longue expérience, puisqu'elle a été fondée en 1922, la Faculté dispose aujourd'hui de ressources professionnelles et matérielles enviables qui, mises à votre disposition, favoriseront la réussite de vos études dans un contexte extrêmement riche et stimulant.

### Environnement d'apprentissage

Milieu riche en événements de toutes sortes, la Faculté vous donne de nombreuses occasions de goûter à la vie d'artiste. Vous acquerrez de l'expérience lors de concerts présentés par de grands et de petits ensembles. La Faculté compte:

Des ateliers de musique contemporaine, de musique baroque et d'opéra

Des ensembles de guitares, de cuivres et de percussions

Un orchestre symphonique et un orchestre à vent

Un chœur

Un stage band

Des ensembles de jazz vocal

La salle Henri-Gagnon (salle de concert classique, 240 places, 2 pianos de concert)

Le Théâtre de la cité universitaire (620 places)

Des studios de travail insonorisés, accessibles 7 jours sur 7

24 pianos à queue pour l'enseignement

De grandes salles de répétition

Un laboratoire informatique musical de dix stations MIDI

Un studio de musique ancienne qui dispose d'une importante collection de répliques d'instruments

anciens à vent, à cordes et à clavier

Le Quatuor Arthur-LeBlanc

## Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement et la direction des travaux de recherche des étudiants. Un bon nombre de chargés de cours collaborent également à la tâche d'enseignement, et tous concourent par des concerts, leurs compositions ou des écrits théoriques au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

## Mobilité internationale

Vous pourriez étudier à l'étranger grâce aux différents protocoles de mobilité. Les destinations sont la Louisiana State University (Bâton Rouge, Louisiane, États-Unis) et l'Institut supérieur des arts de Toulouse (France).

## Services aux étudiants

L'équipe de gestion des études de la Faculté vous accompagnera dans toutes les étapes de votre cheminement universitaire. Vous profiterez également des services du café étudiant Labyrinthe. L'Association générale des étudiants en musique de l'Université Laval (AGEMUL) contribue, par son engagement et par l'animation de la vie étudiante, à raffermir le sentiment d'appartenance de la communauté facultaire.

**S** Programme unique au Québec

## ASPECTS FINANCIERS

### Bourses et aide financière

Au [Bureau des bourses et de l'aide financière](#), vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Des bourses additionnelles existent pour la participation à des colloques, à des stages de perfectionnement ou à des concours. La Faculté remet également plusieurs bourses d'excellence. Les étudiants peuvent aussi être admissibles, grâce à leur projet d'intervention ou de recherche-crédation, aux bourses du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM).

### Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les [Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

### Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget](#) pour une année d'études

Détail des [droits de scolarité](#)

[Calculateur](#) de budget

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

## RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'[Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM):

Le [Groupe de recherche-création en musique](#) (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engagés en recherche-création.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRePIM), qui est composé de chercheurs canadiens et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Le Groupe de recherche en enseignement de la musique au secondaire (GREMS), un regroupement pancanadien qui étudie l'apprentissage musical des adolescents et son incidence sur ceux à risque en plus de documenter les conditions de travail des enseignants en musique.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le [Laboratoire audionumérique de recherche et de création](#) (LARC) est constitué d'un studio de captation, d'une régie principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualité acoustique exceptionnelle.

Le [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le [Laboratoire Mus-Alpha](#) permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

## CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de la [Faculté de musique](#).

### Composition

Composition  
[Éric Morin](#)

## Musicologie

Musicologie théorique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire. Chanson. Réalisation audionumérique.  
[Serge Lacasse](#)

Musicologie historique. Musique du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle. Histoire de la musique pour clavier.  
[Marc-André Roberge](#)

Études et enseignement de la recherche-crédation. Musicologie historique et interdisciplinaire. Analyse des pratiques musicales improvisées.  
[Sophie Stévance](#)

## Éducation musicale

Didactique instrumentale. Apprentissage/enseignement extrascolaire d'instruments de musique. Motivation musicale. Technologies musicales. Créativité. Attitudes posturales. Conceptions pédagogiques.  
[Francis Dubé](#)

Rythmique Jaques-Dalcroze. Mouvement. Didactique. Mesure et évaluation. Philosophie. Psychologie.  
[Louise Mathieu](#)

Didactique. Philosophie. Psychologie.  
[Valerie Peters](#)

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.  
[Maria Teresa Moreno Sala](#)

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.  
[Josée Vaillancourt](#)

## Interprétation

Chant  
[Michel Ducharme](#)

Cuivres. Trombone.  
[James C. Lebens](#)

Guitare (jazz et musique populaire)  
[Gabriel Hamel](#)

Piano  
[Francis Dubé](#), [Arturo Nieto-Dorantes](#)

Bois. Flûte traversière.  
[André Papillon](#)

Orgue, clavecin et musique ancienne.  
[Richard Paré](#)

Bois. Saxophone (jazz et musique populaire).  
[Janis Steprans](#)

Cordes.  
[Hibiki Kobayashi](#), [Brett Molzan](#), [Ryan Molzan](#), [Jean-Luc Plourde](#)

Piano jazz



[Rafael Zaldivar](#)

## Technologie

Création et réalisation audionumérique. Application de la technologie aux disciplines musicales.

[Aaron Liu-Rosenbaum](#)

---

## Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

[Imprimer la fiche du programme](#)

## GRADE

**Philosophiæ doctor (Ph. D.)**

**90** CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis maximale:

9 crédits

---

Conditions d'admission

Structure du programme

Renseignements et directives

Renseignements et directives

## OBJECTIFS

La personne qui est titulaire d'un doctorat en musique:

est apte à poursuivre des activités de recherche de façon autonome;

est apte à contribuer à l'avancement des connaissances et de la pratique dans un des domaines de l'activité musicale;

est un agent par excellence de développement éducatif, culturel et social;

fait autorité dans son milieu professionnel;

fait preuve de maîtrise dans ses communications orales et écrites.

Comme la carrière universitaire se prête naturellement à l'exercice de ces aptitudes, la formation d'un professeur-chercheur est un objectif important du programme. Cependant, les compétences acquises par le diplômé de ce programme sont également recherchées dans d'autres secteurs d'activité: système scolaire, administration publique, organismes culturels, médias, etc.

Ce programme vise à former un spécialiste de premier plan dans le domaine de l'éducation musicale, selon deux orientations: formation générale ou didactique instrumentale. Ce spécialiste est apte à remplir des fonctions de recherche, de formation et d'expertise dans tous les ordres d'enseignement. Il est en mesure:

de diriger des travaux de recherche visant la conception de nouveaux outils d'exploration de la pratique et d'élaborer de nouveaux modèles théoriques pour en rendre compte;

de contribuer au monde de l'enseignement de la musique en y jetant l'éclairage des recherches scientifiques les plus pertinentes et de faire appel, au besoin, aux ressources de domaines connexes, comme la psychologie, l'anatomie, la physiologie, la sociologie, etc.;

de former et d'encadrer des enseignants de tous les ordres d'enseignement;

d'exercer un jugement critique à l'égard des pratiques éducatives.

## DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins trois sessions. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

## RESPONSABLE

### Pour information

418 656-2131 poste 7061

[etudes.superieures@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.superieures@mus.ulaval.ca)

### Faculté de rattachement

[Faculté de musique](#)

## REMARQUES SUR LES COURS

L'étudiant doit réussir les cours de sa scolarité et des examens de doctorat. Le détail des exigences des examens de doctorat propres à chaque option est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

## TRAVAIL DE RECHERCHE

## Choix du projet de recherche

L'étudiant doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche au plus tard à la fin de sa première session d'inscription et doit faire approuver son projet de recherche après avoir réussi ses examens de doctorat.

## Thèse

La présentation des résultats du projet de recherche doit prendre la forme d'une thèse. Le détail des exigences propres à la Faculté de musique est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

## Conditions d'admission

### SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

### ADMISSIBILITÉ

#### Exigences générales

La maîtrise en musique - éducation musicale - avec mémoire, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission à ce programme.

De façon générale, le candidat doit avoir conservé une moyenne de cycle d'au moins 3,22 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de deuxième cycle.

La direction de programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de se prononcer définitivement sur sa demande d'admission.

Une scolarité d'appoint de premier ou de deuxième cycle peut être imposée au candidat dont la préparation est jugée insuffisante par la direction de programme, notamment celui qui n'est pas titulaire d'une maîtrise dans la discipline visée. L'admission définitive au programme ne pourra être prononcée que si l'étudiant a maintenu une moyenne de cheminement de 3,22 sur 4,33 dans cette scolarité d'appoint.

Sur la recommandation de la direction de programme, au moment de l'admission, l'étudiant peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarité complémentaire.

#### Dossier de candidature

Le candidat doit joindre à sa demande d'admission:

une lettre de motivation dans laquelle il expose sommairement (maximum de 750 mots) dans quel champ de recherche il entend s'orienter, la nature du projet de recherche envisagé et ses objectifs de carrière;

un ou plusieurs travaux déjà évalués (chapitre de mémoire, essai, publication, communication, etc.).

## Choix du directeur de recherche et du projet de recherche

Il est fortement recommandé au candidat de s'assurer de l'assentiment du professeur qu'il souhaite avoir comme directeur de recherche avant de soumettre sa demande d'admission. Au besoin, la direction de programme aidera le candidat à trouver le professeur dont le champ de recherche correspond aux intérêts du candidat.

## Compétences linguistiques

Si l'étudiant n'a pas fait ses études de maîtrise à l'Université Laval, son aptitude à lire l'anglais est évaluée par un examen écrit au début de la première session d'inscription au programme. En cas d'échec, il doit réussir, le plus tôt possible, [ANL-3202 Reading II](#).

Selon l'orientation des recherches de l'étudiant, on peut, de plus, exiger de lui la connaissance d'une troisième langue. Le contrôle se fait en cours d'études.

## Critères de sélection

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de sa lettre de motivation, des trois rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

## DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

## Structure du programme

## ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

### ÉDUCATION MUSICALE

18

[MUS-8000](#)

Séminaire en éducation musicale (doctorat)

3

[MUS-8005](#)

Examen rétrospectif en éducation musicale

3

<a href="#">MUS-8006</a>	Examen prospectif en éducation musicale	3
--------------------------	---	---

## RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS

Réussir 9 crédits de cours.

Avec l'approbation de la direction de programme, l'étudiant peut suivre d'autres cours offerts par l'Université Laval ou par une autre université. Les cours doivent être jugés pertinents en regard du plan d'études de l'étudiant et des objectifs du programme.

<a href="#">MUS-7000</a>	Lectures et travaux dirigés I	1
<a href="#">MUS-7001</a>	Lectures et travaux dirigés II	2
<a href="#">MUS-7002</a>	Lectures et travaux dirigés III	3
<a href="#">MUS-7004</a>	Projet dirigé I	1
<a href="#">MUS-7005</a>	Projet dirigé II	2
<a href="#">MUS-7006</a>	Projet dirigé III	3

## RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<a href="#">MUS-8801</a>	Activité de recherche - thèse 1	9/activité temps complet
<a href="#">MUS-8802</a>	Activité de recherche - thèse 2	9/activité temps complet
<a href="#">MUS-</a>	Activité de recherche - thèse 3	9/activité temps

<a href="#">8803</a>		complet
<a href="#">MUS-8804</a>	Activité de recherche - thèse 4	9/activité temps complet
<a href="#">MUS-8805</a>	Activité de recherche - thèse 5	9/activité temps complet
<a href="#">MUS-8806</a>	Activité de recherche - thèse 6	9/activité temps complet
<a href="#">MUS-8807</a>	Activité de recherche - thèse 7	9/activité temps complet
<a href="#">MUS-8808</a>	Activité de recherche - thèse 8	9/activité temps complet

## Information complémentaire

### DOCUMENTS ET OUTILS

#### Simulation et rapport de cheminement

[monPortail](#) vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

#### Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le [Guide de cheminement aux cycles supérieurs](#) présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

#### Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

## RESSOURCES

### Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

[info@ulaval.ca](mailto:info@ulaval.ca)

[Heures d'ouverture](#)

### Joindre une personne-ressource de la faculté

#### Faculté de musique

[www.mus.ulaval.ca](http://www.mus.ulaval.ca)

Monique Lépinay

418 656-2764, poste 7061

1 877 606-5566, poste 7061

[etudes.superieures@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.superieures@mus.ulaval.ca)

## LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

## ARTS

# MAÎTRISE EN MUSIQUE - COMPOSITION - AVEC MÉMOIRE (M. MUS.)

---

Présentation  
générale

Description  
officielle

Information  
complémentaire

## Présentation générale

### DÉVELOPPER PLEINEMENT SON POTENTIEL DE COMPOSITEUR

Cette maîtrise vous permettra d'approfondir vos connaissances en écriture et d'acquérir la maîtrise des différentes techniques spécialisées de la composition.

Autres programmes dans cette discipline 

---

Aperçu

Avantages UL

Recherche dans le domaine

Aperçu

#### EN BREF

Par la composition d'oeuvres musicales originales et la rédaction de textes analytiques, vous développerez les connaissances, les habiletés et l'autonomie nécessaires à l'exercice du métier de compositeur, en musique instrumentale ou électroacoustique, tant dans le domaine de la musique d'application que dans celui de la musique de concert. Vous pourrez entendre vos oeuvres lors de concerts en plus d'avoir accès à des outils ultramodernes.

**Directeur à trouver avant ou après l'admission:** vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant ou après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. [Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.](#)

**Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

#### À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat titulaire d'un baccalauréat en musique - composition, ou d'un diplôme jugé équivalent et désirant approfondir ses connaissances comme compositeur.



## AVENIR

Cette formation vous préparera à exercer votre profession dans un large éventail de domaines. Elle vous permettra aussi de poursuivre vos études au 3e cycle.

### Professions

Compositeur de musique de concert

Compositeur de musique à l'image

Compositeur de musique populaire

Arrangeur

Conseiller musical

Organisateur d'activités culturelles

Chroniqueur culturel

### Employeurs

Ensembles instrumentaux et solistes

Réalisateurs, producteurs et agences cinématographiques ou télévisuels

Studios d'enregistrement

Compagnies de placement de musiques

Écoles privées

Institutions privées et publiques

Médias

Revue spécialisées et journaux

Universités

---

## Avantages UL

## PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

La Faculté de musique attire une population étudiante diversifiée grâce à sa réputation d'excellence et à son dynamisme. Ces attraits en font notamment le meilleur endroit en Amérique du Nord pour un séjour d'études musicales en immersion française.

Forte d'une longue expérience, puisqu'elle a été fondée en 1922, la Faculté dispose aujourd'hui de ressources professionnelles et matérielles enviables qui, mises à votre disposition, favoriseront la réussite de vos études dans un contexte extrêmement riche et stimulant.

### Environnement d'apprentissage

Milieu riche en événements de toutes sortes, la Faculté vous donne de nombreuses occasions de goûter à la vie d'artiste. Vous acquerrez de l'expérience lors de concerts présentés par de grands et de petits ensembles. La Faculté compte:

Des ateliers de musique contemporaine, de musique baroque et d'opéra

Des ensembles de guitares, de cuivres et de percussions

Un orchestre symphonique et un orchestre à vent

Un chœur

Un stage band

Des ensembles de jazz vocal

La salle Henri-Gagnon (salle de concert classique, 240 places, 2 pianos de concert)

Le Théâtre de la cité universitaire (620 places)

Des studios de travail insonorisés, accessibles 7 jours sur 7

24 pianos à queue pour l'enseignement

De grandes salles de répétition

Un laboratoire informatique musical de dix stations MIDI

Un studio de musique ancienne qui dispose d'une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier

Le Quatuor Arthur-LeBlanc

## **Corps professoral**

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement et la direction des travaux de recherche des étudiants. Un bon nombre de chargés de cours collaborent également à la tâche d'enseignement, et tous concourent par des concerts, leurs compositions ou des écrits théoriques au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

## **Mobilité internationale**

Vous pourriez étudier à l'étranger grâce aux différents protocoles de mobilité. Les destinations sont la Louisiana State University (Bâton Rouge, Louisiane, États-Unis) et l'Institut supérieur des arts de Toulouse (France).

## **Services aux étudiants**

L'équipe de gestion des études de la Faculté vous accompagnera dans toutes les étapes de votre cheminement universitaire. Vous profiterez également des services du café étudiant Labyrinthe. L'Association générale des étudiants en musique de l'Université Laval (AGEMUL) contribue, par son engagement et par l'animation de la vie étudiante, à raffermir le sentiment d'appartenance de la communauté facultaire.

## **ASPECTS FINANCIERS**

### **Bourses et aide financière**

Au [Bureau des bourses et de l'aide financière](#), vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière

gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Des bourses additionnelles existent pour la participation à des colloques, à des stages de perfectionnement ou à des concours. La Faculté remet également plusieurs bourses d'excellence. Les étudiants peuvent aussi être admissibles, grâce à leur projet d'intervention ou de recherche-crédation, aux bourses du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM).

## Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les [Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

### Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget](#) pour une année d'études

Détail des [droits de scolarité](#)

[Calculateur](#) de budget

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

## RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'[Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM):

Le [Groupe de recherche-crédation en musique](#) (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engagés en recherche-crédation.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRePIM), qui est composé de chercheurs canadiens et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Le Groupe de recherche en enseignement de la musique au secondaire (GREMS), un regroupement pancanadien qui étudie l'apprentissage musical des adolescents et son incidence sur ceux à risque en plus de documenter les conditions de travail des enseignants en musique.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le [Laboratoire audionumérique de recherche et de création](#) (LARC) est constitué d'un studio de captation, d'une régie principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualité acoustique exceptionnelle.

Le [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le [Laboratoire Mus-Alpha](#) permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

## CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de la [Faculté de musique](#).

### Composition

Composition  
[Éric Morin](#)

### Musicologie

Musicologie théorique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire. Chanson. Réalisation audionumérique.  
[Serge Lacasse](#)

Musicologie historique. Musique du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle. Histoire de la musique pour clavier.  
[Marc-André Roberge](#)

Études et enseignement de la recherche-crédation. Musicologie historique et interdisciplinaire. Analyse des pratiques musicales improvisées.  
[Sophie Stévance](#)

### Éducation musicale

Didactique instrumentale. Apprentissage/enseignement extrascolaire d'instruments de musique. Motivation musicale. Technologies musicales. Créativité. Attitudes posturales. Conceptions pédagogiques.  
[Francis Dubé](#)

Rythmique Jaques-Dalcroze. Mouvement. Didactique. Mesure et évaluation. Philosophie. Psychologie.  
[Louise Mathieu](#)

Didactique. Philosophie. Psychologie.  
[Valerie Peters](#)

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.  
[Maria Teresa Moreno Sala](#)

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.  
[Josée Vaillancourt](#)

### Interprétation

Chant  
[Michel Ducharme](#)

Cuivres. Trombone.

[James C. Lebens](#)

Guitare (jazz et musique populaire)

[Gabriel Hamel](#)

Piano

[Francis Dubé](#), [Arturo Nieto-Dorantes](#)

Bois. Flûte traversière.

[André Papillon](#)

Orgue, clavecin et musique ancienne.

[Richard Paré](#)

Bois. Saxophone (jazz et musique populaire).

[Janis Steprans](#)

Cordes.

[Hibiki Kobayashi](#), [Brett Molzan](#), [Ryan Molzan](#), [Jean-Luc Plourde](#)

Piano jazz

[Rafael Zaldivar](#)

## Technologie

Création et réalisation audionumérique. Application de la technologie aux disciplines musicales.

[Aaron Liu-Rosenbaum](#)

---

## Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

[Imprimer la fiche du programme](#)

## GRADE

**Maître en musique (M. Mus.)**

**45** CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis maximale:

10 crédits

---

## Conditions d'admission

Structure du programme

Renseignements et directives

Renseignements et directives

## OBJECTIFS

Permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances des diverses techniques actuelles de la composition de même que de développer et de perfectionner ses propres techniques d'écriture. À cet égard, l'étudiant devra faire la preuve, par la réalisation d'oeuvres musicales originales et la rédaction de textes analytiques, qu'il a acquis les connaissances, les habiletés et l'autonomie nécessaires à l'exercice du métier de compositeur.

## DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins une session. Cette exigence peut généralement être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

À moins d'autorisation spéciale, l'étudiant doit terminer sa scolarité dans les trois sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps complet et dans les six sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps partiel.

## RESPONSABLE

### Directeur du programme

**Éric Morin**

418 656-7061

[mus@mus.ulaval.ca](mailto:mus@mus.ulaval.ca)

### Pour information

**Catherine Martinette-Morneau**

[Catherine.Martinette-Morneau@mus.ulaval.ca](mailto:Catherine.Martinette-Morneau@mus.ulaval.ca)

### Faculté de rattachement

[Faculté de musique](#)

## COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

L'étudiant doit comprendre l'anglais écrit. Son aptitude à lire cette langue est évaluée par un examen écrit qui a lieu au début de la première session d'inscription au programme. En cas d'échec, il doit réussir, le plus tôt possible, [ANL-3202 Reading II](#).

## REMARQUES SUR LES COURS

Le détail des exigences concernant les cours d'instrument est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

## TRAVAIL DE RECHERCHE

### Choix du projet de recherche

L'étudiant doit avoir choisi son directeur de recherche au terme de sa première session d'inscription. Le projet de recherche doit être approuvé par la direction de programme au plus tard à la fin de la scolarité.

### Conditions d'admission

## SESSIONS D'ADMISSION

### AUTOMNE HIVER ÉTÉ

## ADMISSIBILITÉ

Le baccalauréat en musique-composition, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission. De plus, le candidat doit soumettre un portfolio de ses travaux de création musicale.

De façon générale, le candidat doit avoir conservé une moyenne de cycle d'au moins 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le candidat doit joindre à sa demande une lettre de motivation, dans laquelle il expose sommairement (maximum de 500 mots) les motifs qui l'incitent à poser sa candidature à des études de deuxième cycle, la démarche d'interprétation, de création ou de recherche qu'il veut entreprendre dans le cadre de ces études et les objectifs de carrière qu'il poursuit.

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de sa lettre de motivation, des trois rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

La direction de programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de se prononcer définitivement sur sa demande d'admission. De plus, elle peut imposer une scolarité complémentaire de cours de premier cycle si elle juge que la préparation du candidat est inadéquate.

Sur la recommandation de la direction de programme, au moment de l'admission, l'étudiant peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation

antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarité préparatoire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

## DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

## Structure du programme

## ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

### COMPOSITION

21

<a href="#">MUS-6021</a>	Composition I	3
<a href="#">MUS-6022</a>	Composition II	3
<a href="#">MUS-6023</a>	Composition III	3
<a href="#">MUS-6058</a>	Techniques et esthétiques des musiques nouvelles	3

### RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARI:

<a href="#">MUS-7003</a>	Séminaire en musique populaire	3
<a href="#">MUS-7007</a>	Séminaire I	3



[MUS-7008](#)

Séminaire II

3

**RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS**

Réussir 3 crédits de cours, avec l'approbation de la direction de programme.

**RECHERCHE**

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

[MUS-6821](#)

Activité de recherche - mémoire 1

3

[MUS-6822](#)

Activité de recherche - mémoire 2

7/activité  
temps  
complet[MUS-6823](#)

Activité de recherche - mémoire 3

7/activité  
temps  
complet[MUS-6824](#)

Activité de recherche - mémoire 4

7/activité  
temps  
complet

## Information complémentaire

**DOCUMENTS ET OUTILS****Simulation et rapport de cheminement**

[monPortail](#) vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

**Guide de cheminement aux cycles supérieurs**

Le [Guide de cheminement aux cycles supérieurs](#) présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

## Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

## RESSOURCES

### Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

[info@ulaval.ca](mailto:info@ulaval.ca)

[Heures d'ouverture](#)

### Joindre une personne-ressource de la faculté

#### Faculté de musique

[www.mus.ulaval.ca](http://www.mus.ulaval.ca)

Monique Lépinay

418 656-2764, poste 7061

1 877 606-5566, poste 7061

[etudes.superieures@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.superieures@mus.ulaval.ca)

## LIENS UTILES

Futurs étudiants

Admission

Droits de scolarité

Bourses et aide financière

Bureau de la vie étudiante

Résidences

PEPS

ARTS

# MAÎTRISE EN MUSIQUE - DIDACTIQUE INSTRUMENTALE (M. MUS.)

Présentation  
générale

Description  
officielle

Information  
complémentaire

## Présentation générale

### COMPRENDRE ET MAÎTRISER LES MÉCANISMES D'APPRENTISSAGE D'UN INSTRUMENT

Cette maîtrise fera de vous un instrumentiste professionnel orienté vers l'enseignement instrumental.

Autres programmes dans cette discipline [e](#)

Aperçu

Avantages UL

Recherche dans le domaine

Aperçu

**PROGRAMME UNIQUE AU QUÉBEC**

**EN BREF**

Branchée sur la réalité professionnelle de l'instrumentiste pédagogue, cette formation vous offrira les connaissances requises pour mettre en valeur votre personnalité et votre créativité pédagogique, notamment par la réalisation d'un projet d'intervention.

Par son Centre d'excellence en pédagogie musicale et son École préparatoire de musique Anna-Marie-Globenski, la Faculté de musique assure le suivi professionnel d'un grand nombre d'enseignants au Québec, dont la plupart sont ses diplômés. Vous aurez accès à des ressources documentaires considérables, en

particulier la collection de musique de la Bibliothèque, qui est la plus importante du monde francophone.

**Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

## Domaines d'expertise

Didactique instrumentale

Éducation musicale

Interprétation

## À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat titulaire d'un baccalauréat en musique, ou d'un diplôme jugé équivalent, qui souhaite faire carrière dans l'enseignement instrumental.

## AVENIR

Vous pourrez enseigner le chant ou un instrument de musique dans une école de musique ou en studio privé. Vous pourrez également travailler pour les médias ou en gestion pour des organismes artistiques et culturels. Vous pourriez aussi poursuivre vos études au doctorat en musique - éducation musicale (concentration didactique instrumentale).

## Avantages UL

## PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

La Faculté de musique attire une population étudiante diversifiée grâce à sa réputation d'excellence et à son dynamisme. Ces attraits en font notamment le meilleur endroit en Amérique du Nord pour un séjour d'études musicales en immersion française.

Forte d'une longue expérience, puisqu'elle a été fondée en 1922, la Faculté dispose aujourd'hui de ressources professionnelles et matérielles enviables qui, mises à votre disposition, favoriseront la réussite de vos études dans un contexte extrêmement riche et stimulant.

### Environnement d'apprentissage

Milieu riche en événements de toutes sortes, la Faculté vous donne de nombreuses occasions de goûter à la vie d'artiste. Vous acquerrez de l'expérience lors de concerts présentés par de grands et de petits ensembles. La Faculté compte:

Des ateliers de musique contemporaine, de musique baroque et d'opéra

Des ensembles de guitares, de cuivres et de percussions

Un orchestre symphonique et un orchestre à vent

Un chœur

Un stage band

Des ensembles de jazz vocal

La salle Henri-Gagnon (salle de concert classique, 240 places, 2 pianos de concert)

Le Théâtre de la cité universitaire (620 places)

Des studios de travail insonorisés, accessibles 7 jours sur 7

24 pianos à queue pour l'enseignement

De grandes salles de répétition

Un laboratoire informatique musical de dix stations MIDI

Un studio de musique ancienne qui dispose d'une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier

Le Quatuor Arthur-LeBlanc

## Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement et la direction des travaux de recherche des étudiants. Un bon nombre de chargés de cours collaborent également à la tâche d'enseignement, et tous concourent par des concerts, leurs compositions ou des écrits théoriques au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

## Mobilité internationale

Vous pourriez étudier à l'étranger grâce aux différents protocoles de mobilité. Les destinations sont la Louisiana State University (Bâton Rouge, Louisiane, États-Unis) et l'Institut supérieur des arts de Toulouse (France).

## Services aux étudiants

L'équipe de gestion des études de la Faculté vous accompagnera dans toutes les étapes de votre cheminement universitaire. Vous profiterez également des services du café étudiant Labyrinthe. L'Association générale des étudiants en musique de l'Université Laval (AGEMUL) contribue, par son engagement et par l'animation de la vie étudiante, à raffermir le sentiment d'appartenance de la communauté facultaire.

**k** [Profil international](#)

**S** Programme unique au Québec

## ASPECTS FINANCIERS

### Bourses et aide financière

Au [Bureau des bourses et de l'aide financière](#), vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Des bourses additionnelles existent pour la participation à des colloques, à des stages de perfectionnement ou à des concours. La Faculté remet également plusieurs bourses d'excellence. Les étudiants peuvent aussi être

admissibles, grâce à leur projet d'intervention ou de recherche-création, aux bourses du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM).

## Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les [Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

### Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget](#) pour une année d'études

Détail des [droits de scolarité](#)

[Calculateur](#) de budget

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

## RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'[Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM):

Le [Groupe de recherche-création en musique](#) (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engagés en recherche-création.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRePIM), qui est composé de chercheurs canadiens et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Le Groupe de recherche en enseignement de la musique au secondaire (GREMS), un regroupement pancanadien qui étudie l'apprentissage musical des adolescents et son incidence sur ceux à risque en plus de documenter les conditions de travail des enseignants en musique.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le [Laboratoire audionumérique de recherche et de création](#) (LARC) est constitué d'un studio de captation, d'une régie principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualité acoustique exceptionnelle.

Le [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un

système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le [Laboratoire Mus-Alpha](#) permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

## CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de la [Faculté de musique](#).

### Composition

Composition  
[Éric Morin](#)

### Musicologie

Musicologie théorique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire. Chanson. Réalisation audionumérique.  
[Serge Lacasse](#)

Musicologie historique. Musique du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle. Histoire de la musique pour clavier.  
[Marc-André Roberge](#)

Études et enseignement de la recherche-crédation. Musicologie historique et interdisciplinaire. Analyse des pratiques musicales improvisées.  
[Sophie Stévance](#)

### Éducation musicale

Didactique instrumentale. Apprentissage/enseignement extrascolaire d'instruments de musique. Motivation musicale. Technologies musicales. Créativité. Attitudes posturales. Conceptions pédagogiques.  
[Francis Dubé](#)

Rythmique Jaques-Dalcroze. Mouvement. Didactique. Mesure et évaluation. Philosophie. Psychologie.  
[Louise Mathieu](#)

Didactique. Philosophie. Psychologie.  
[Valerie Peters](#)

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.  
[Maria Teresa Moreno Sala](#)

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.  
[Josée Vaillancourt](#)

### Interprétation

Chant  
[Michel Ducharme](#)

Cuivres. Trombone.  
[James C. Lebens](#)

Guitare (jazz et musique populaire)  
[Gabriel Hamel](#)

Piano  
[Francis Dubé](#), [Arturo Nieto-Dorantes](#)

Bois. Flûte traversière.  
[André Papillon](#)

Orgue, clavecin et musique ancienne.  
[Richard Paré](#)

Bois. Saxophone (jazz et musique populaire).  
[Janis Steprans](#)

Cordes.  
[Hibiki Kobayashi](#), [Brett Molzan](#), [Ryan Molzan](#), [Jean-Luc Plourde](#)

Piano jazz  
[Rafael Zaldivar](#)

### **Technologie**

Création et réalisation audionumérique. Application de la technologie aux disciplines musicales.  
[Aaron Liu-Rosenbaum](#)

---

## Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

[Imprimer la fiche du programme](#)

## GRADE

**Maître en musique (M. Mus.)**

**45** CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis maximale:  
22 crédits

---

Conditions d'admission

---



Structure du programme

Renseignements et directives

Renseignements et directives

## OBJECTIFS

Permettre à l'étudiant de poursuivre une formation comme musicien pédagogue et de se préparer à l'exercice d'un leadership dans l'enseignement de son instrument; démontrer, par le biais d'un projet d'intervention, qu'il peut en être un agent d'évolution. Puis, à l'aide d'un processus de recherche-crédation, approfondir la maîtrise de son instrument et développer sa connaissance des critères d'une interprétation juste pour son répertoire et celui de ses élèves.

## DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins une session. Cette exigence peut généralement être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

À moins d'autorisation spéciale, l'étudiant doit terminer sa scolarité dans les trois sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps complet et dans les six sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps partiel.

## PROFILS D'ÉTUDES

### Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une session d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

## RESPONSABLE

### Pour information

418 656-2131 poste 7061

[etudes.superieures@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.superieures@mus.ulaval.ca)

### Faculté de rattachement

[Faculté de musique](#)

## COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

L'étudiant doit comprendre l'anglais écrit.

## REMARQUES SUR LES COURS

Le détail des exigences concernant les cours d'instrument est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

## TRAVAIL DE RECHERCHE

Les exigences concernant les travaux de recherche sont décrites dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

---

Conditions d'admission

## SESSIONS D'ADMISSION

**AUTOMNE HIVER ÉTÉ**

## ADMISSIBILITÉ

Le baccalauréat en musique, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission au programme. De plus, une audition instrumentale est obligatoire.

De façon générale, le candidat doit avoir conservé une moyenne de cycle d'au moins 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le candidat doit joindre à sa demande une lettre de motivation, dans laquelle il expose sommairement (maximum de 500 mots) les motifs qui l'incitent à poser sa candidature à des études de deuxième cycle, la démarche d'interprétation, de création ou de recherche qu'il veut entreprendre dans le cadre de ces études et les objectifs de carrière qu'il poursuit.

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : [documentsadmission.2@mus.ulaval.ca](mailto:documentsadmission.2@mus.ulaval.ca).

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de sa lettre de motivation, des rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

La direction de programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de se prononcer définitivement sur sa demande d'admission. De plus, elle peut imposer une scolarité complémentaire de cours de premier cycle si elle juge que la préparation du candidat est inadéquate.

Sur la recommandation de la direction de programme, au moment de l'admission, l'étudiant peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarité préparatoire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

## DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

## Structure du programme

## ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

### DIDACTIQUE INSTRUMENTALE

45

Le cours [MUS-6190](#) est réitérable : il doit être suivi quatre fois avec cumul des crédits accumulés.

<a href="#">MUS-6079</a>	Didactique instrumentale	3
<a href="#">MUS-6087</a>	Projet d'intervention	6
<a href="#">MUS-6088</a>	Atelier en didactique instrumentale IV	1
<a href="#">MUS-6184</a>	Atelier en didactique instrumentale I	2
<a href="#">MUS-6185</a>	Atelier en didactique instrumentale II	2
<a href="#">MUS-6186</a>	Atelier en didactique instrumentale III	2
<a href="#">MUS-6190</a>	Instrument principal - didactique instrumentale	4

**RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:**

<a href="#">MUS-6092</a>	Séminaire pour le développement de l'oreille	3
<a href="#">MUS-6093</a>	Séminaire sur la créativité musicale	3
<a href="#">MUS-6094</a>	Séminaire sur les pratiques collectives de la musique	3

**RÈGLE 2 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS:**

<a href="#">MUS-7003</a>	Séminaire en musique populaire	3
<a href="#">MUS-7007</a>	Séminaire I	3
<a href="#">MUS-7008</a>	Séminaire II	3
<a href="#">MUS-7011</a>	Séminaire de jazz	3

**RÈGLE 3 - 1 À 4 CRÉDITS PARMIS:**

<a href="#">MUS-6153</a>	Musique de chambre	2
<a href="#">MUS-6154</a>	Atelier de musique baroque	2
<a href="#">MUS-6155</a>	Atelier de musique contemporaine	2
<a href="#">MUS-6156</a>	Combo	2
<a href="#">MUS-6157</a>	Atelier	2
<a href="#">MUS-</a>		

<a href="#">6158</a>	Ensemble de percussion	2
<a href="#">MUS-6180</a>	Accompagnement	1
<a href="#">MUS-6181</a>	Accompagnement	2

**RÈGLE 4 - 0 À 3 CRÉDITS PARMIS:**

<a href="#">MUS-6059</a>	Jeu scénique d'opéra	2
<a href="#">MUS-6061</a>	Théâtre musical	2
<a href="#">MUS-6153</a>	Musique de chambre	2
<a href="#">MUS-6154</a>	Atelier de musique baroque	2
<a href="#">MUS-6155</a>	Atelier de musique contemporaine	2
<a href="#">MUS-6156</a>	Combo	2
<a href="#">MUS-6157</a>	Atelier	2
<a href="#">MUS-6158</a>	Ensemble de percussion	2
<a href="#">MUS-6159</a>	Chant choral	1
<a href="#">MUS-6160</a>	Orchestre	1
<a href="#">MUS-6161</a>	Orchestre à vent	1
<a href="#">MUS-6162</a>	Stage Band	1
<a href="#">MUS-6163</a>	Jazz vocal	1

<a href="#">MUS-6164</a>	Ensemble de guitares	1
<a href="#">MUS-6182</a>	Atelier d'opéra A	1
<a href="#">MUS-6183</a>	Atelier d'opéra B	2
<a href="#">MUS-7000</a>	Lectures et travaux dirigés I	1
<a href="#">MUS-7001</a>	Lectures et travaux dirigés II	2
<a href="#">MUS-7002</a>	Lectures et travaux dirigés III	3
<a href="#">MUS-7004</a>	Projet dirigé I	1
<a href="#">MUS-7005</a>	Projet dirigé II	2
<a href="#">MUS-7006</a>	Projet dirigé III	3

## PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

### PROFIL INTERNATIONAL

<a href="#">EHE-6MUS</a>	Études - Profil international - Maîtrise en musique	12 à 18
--------------------------	---	---------

## Information complémentaire

### DOCUMENTS ET OUTILS

#### Simulation et rapport de cheminement

[monPortail](#) vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

#### Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

### RESSOURCES

#### Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

[info@ulaval.ca](mailto:info@ulaval.ca)

[Heures d'ouverture](#)

#### Joindre une personne-ressource de la faculté

##### Faculté de musique

[www.mus.ulaval.ca](http://www.mus.ulaval.ca)

Monique Lépinay

418 656-2764, poste 7061

1 877 606-5566, poste 7061

[etudes.superieures@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.superieures@mus.ulaval.ca)

### LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

Bureau de la vie étudiante

Résidences

PEPS

ARTS

# MAÎTRISE EN MUSIQUE - INTERPRÉTATION (M. MUS.)

Présentation  
générale

Description  
officielle

Information  
complémentaire

## Présentation générale

### DÉVELOPPER PLEINEMENT SON POTENTIEL D'INTERPRÈTE

Cette maîtrise fera de vous un interprète professionnel, que ce soit à titre de soliste, de chambriste ou de musicien d'orchestre.

Autres programmes dans cette discipline [e](#)

Aperçu

Avantages UL

Recherche dans le domaine

Aperçu

## EN BREF

Ce programme vous offre une formation en interprétation classique, pop et jazz. Vous acquerrez une excellente maîtrise de votre instrument, vous vivrez de nombreuses expériences de performance en groupe et vous approfondirez vos connaissances du répertoire. Ce programme s'adresse à ceux qui désirent s'épanouir en tant qu'interprète professionnel.



Ce programme de la Faculté de musique offre une formation de grande qualité en raison de l'expertise de ses professeurs de réputation nationale et internationale en chant, cordes, bois, cuivres, percussions, guitare, piano, orgue, clavecin, etc. Vous aurez accès à un riche éventail d'ateliers et de regroupements instrumentaux et vocaux de toutes tailles. Vous pourrez également participer aux concours organisés par la Faculté et destinés exclusivement à ses étudiants, notamment le Concours du disque des étudiants et le Concours Solo avec orchestre.

**Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

## Domaines d'expertise

Didactique instrumentale

Interprétation

## CONCENTRATIONS

Accompagnement - musique de chambre

Auteur-compositeur-interprète

Orchestre - musique de chambre

Soliste

Le choix d'une concentration est obligatoire.

## À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat titulaire d'un baccalauréat en musique, mention interprétation, ou d'un diplôme jugé équivalent.

## AVENIR

Une fois diplômé, vous serez appelé à travailler dans des domaines d'emplois variés: soliste, accompagnateur ou chambriste lors de concerts ou de récitals ou encore musicien d'orchestre au sein de chœurs professionnels, d'orchestres ou de formations militaires. Les possibilités sont également nombreuses et variées dans le domaine du jazz et de la musique populaire: concerts rock ou jazz, salles de spectacles, bars, studios d'enregistrement, agences de publicité, télévision, forces armées, etc. Cette formation vous préparera également aux études de 3e cycle.

## Employeurs

Écoles publiques et privées

Ensembles de musique de chambre

Ensembles de musique de jazz ou de musique populaire

Médias

Orchestres symphoniques

Revue spécialisées et journaux

Universités

Avantages UL

## PARTICULARITÉS ET ATTRAITES

La Faculté de musique attire une population étudiante diversifiée grâce à sa réputation d'excellence et à son dynamisme. Ces attraits en font notamment le meilleur endroit en Amérique du Nord pour un séjour d'études musicales en immersion française.

Forte d'une longue expérience, puisqu'elle a été fondée en 1922, la Faculté dispose aujourd'hui de ressources professionnelles et matérielles enviables qui, mises à votre disposition, favoriseront la réussite de vos études dans un contexte extrêmement riche et stimulant.

### Environnement d'apprentissage

Milieu riche en événements de toutes sortes, la Faculté vous donne de nombreuses occasions de goûter à la vie d'artiste. Vous acquerrez de l'expérience lors de concerts présentés par de grands et de petits ensembles. La Faculté compte:

Des ateliers de musique contemporaine, de musique baroque et d'opéra

Des ensembles de guitares, de cuivres et de percussions

Un orchestre symphonique et un orchestre à vent

Un chœur

Un stage band

Des ensembles de jazz vocal

La salle Henri-Gagnon (salle de concert classique, 240 places, 2 pianos de concert)

Le Théâtre de la cité universitaire (620 places)

Des studios de travail insonorisés, accessibles 7 jours sur 7

24 pianos à queue pour l'enseignement

De grandes salles de répétition

Un laboratoire informatique musical de dix stations MIDI

Un studio de musique ancienne qui dispose d'une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier

Le Quatuor Arthur-LeBlanc

### Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement et la direction des travaux de recherche des étudiants. Un bon nombre de chargés de cours collaborent également à la tâche d'enseignement, et tous concourent par des concerts, leurs compositions ou des écrits théoriques au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

## Mobilité internationale

Vous pourriez étudier à l'étranger grâce aux différents protocoles de mobilité. Les destinations sont la Louisiana State University (Bâton Rouge, Louisiane, États-Unis) et l'Institut supérieur des arts de Toulouse (France).

## Services aux étudiants

L'équipe de gestion des études de la Faculté vous accompagnera dans toutes les étapes de votre cheminement universitaire. Vous profiterez également des services du café étudiant Labyrinthe. L'Association générale des étudiants en musique de l'Université Laval (AGEMUL) contribue, par son engagement et par l'animation de la vie étudiante, à raffermir le sentiment d'appartenance de la communauté facultaire.

**k** [Profil international](#)

## ASPECTS FINANCIERS

### Bourses et aide financière

Au [Bureau des bourses et de l'aide financière](#), vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Des bourses additionnelles existent pour la participation à des colloques, à des stages de perfectionnement ou à des concours. La Faculté remet également plusieurs bourses d'excellence. Les étudiants peuvent aussi être admissibles, grâce à leur projet d'intervention ou de recherche-crédation, aux bourses du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM).

### Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les [Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

### Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget](#) pour une année d'études

Détail des [droits de scolarité](#)

[Calculateur](#) de budget

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

## Recherche dans le domaine

### RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'[Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM):

Le [Groupe de recherche-création en musique](#) (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engagés en recherche-création.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRePIM), qui est composé de chercheurs canadiens et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Le Groupe de recherche en enseignement de la musique au secondaire (GREMS), un regroupement pancanadien qui étudie l'apprentissage musical des adolescents et son incidence sur ceux à risque en plus de documenter les conditions de travail des enseignants en musique.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le [Laboratoire audionumérique de recherche et de création](#) (LARC) est constitué d'un studio de captation, d'une régie principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualité acoustique exceptionnelle.

Le [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le [Laboratoire Mus-Alpha](#) permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

### CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de la [Faculté de musique](#).

#### Composition

Composition

[Éric Morin](#)

#### Musicologie

Musicologie théorique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire. Chanson. Réalisation audionumérique.  
[Serge Lacasse](#)

Musicologie historique. Musique du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle. Histoire de la musique pour clavier.

[Marc-André Roberge](#)

Études et enseignement de la recherche-crédation. Musicologie historique et interdisciplinaire. Analyse des pratiques musicales improvisées.

[Sophie Stévançe](#)

## Éducation musicale

Didactique instrumentale. Apprentissage/enseignement extrascolaire d'instruments de musique. Motivation musicale. Technologies musicales. Créativité. Attitudes posturales. Conceptions pédagogiques.

[Francis Dubé](#)

Rythmique Jaques-Dalcroze. Mouvement. Didactique. Mesure et évaluation. Philosophie. Psychologie.

[Louise Mathieu](#)

Didactique. Philosophie. Psychologie.

[Valerie Peters](#)

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.

[Maria Teresa Moreno Sala](#)

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.

[Josée Vaillancourt](#)

## Interprétation

Chant

[Michel Ducharme](#)

Cuivres. Trombone.

[James C. Lebens](#)

Guitare (jazz et musique populaire)

[Gabriel Hamel](#)

Piano

[Francis Dubé](#), [Arturo Nieto-Dorantes](#)

Bois. Flûte traversière.

[André Papillon](#)

Orgue, clavecin et musique ancienne.

[Richard Paré](#)

Bois. Saxophone (jazz et musique populaire).

[Janis Steprans](#)

Cordes.

[Hibiki Kobayashi](#), [Brett Molzan](#), [Ryan Molzan](#), [Jean-Luc Plourde](#)

Piano jazz

[Rafael Zaldivar](#)

## Technologie

Crédation et réalisation audionumérique. Application de la technologie aux disciplines musicales.

[Aaron Liu-Rosenbaum](#)

## Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

[Imprimer la fiche du programme](#)

## GRADE

**Maître en musique (M. Mus.)**

**45** CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis maximale:

22 crédits

---

Conditions d'admission

Structure du programme

Renseignements et directives

Renseignements et directives

## OBJECTIFS

Permettre à l'étudiant d'acquérir la maîtrise de son instrument et, par le biais d'un processus de recherche-crédation, d'approfondir ses connaissances touchant son répertoire et d'intégrer ces éléments dans une interprétation juste.

## DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins une session. Cette exigence peut généralement être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

À moins d'autorisation spéciale, l'étudiant doit terminer sa scolarité dans les trois sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps complet et dans les six sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps partiel.

## CONCENTRATIONS

Accompagnement - musique de chambre

Auteur-compositeur-interprète

Orchestre - musique de chambre

Soliste

Le choix d'une concentration est obligatoire.

## PROFILS D'ÉTUDES

### Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une session d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

## RESPONSABLE

### Directeur du programme

**Arturo Nieto-Dorantes**

418 656-7061

[mus@mus.ulaval.ca](mailto:mus@mus.ulaval.ca)

### Pour information

**Catherine Martinette-Morneau**

[Catherine.Martinette-Morneau@mus.ulaval.ca](mailto:Catherine.Martinette-Morneau@mus.ulaval.ca)

### Faculté de rattachement

[Faculté de musique](#)

## COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

L'étudiant doit comprendre l'anglais écrit.

## REMARQUES SUR LES COURS

### *Exigences particulières*

Le détail des exigences concernant les cours d'instrument est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

## TRAVAIL DE RECHERCHE

Les exigences concernant les travaux de recherche sont décrites dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de sa direction de programme.

### Conditions d'admission

## SESSIONS D'ADMISSION

**AUTOMNE HIVER ÉTÉ**

## ADMISSIBILITÉ

Le baccalauréat en musique, mention interprétation, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission au programme. De plus, une audition instrumentale est obligatoire.

De façon générale, le candidat doit avoir conservé une moyenne de cycle d'au moins 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le candidat doit joindre à sa demande une lettre de motivation, dans laquelle il expose sommairement (maximum de 500 mots) les motifs qui l'incitent à poser sa candidature à des études de deuxième cycle, la démarche d'interprétation, de création ou de recherche qu'il veut entreprendre dans le cadre de ces études et les objectifs de carrière qu'il poursuit.

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante :

[documentsadmission.2@mus.ulaval.ca](mailto:documentsadmission.2@mus.ulaval.ca).

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de sa lettre de motivation, des rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

La direction de programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de se prononcer définitivement sur sa demande d'admission. De plus, elle peut imposer une scolarité complémentaire de cours de premier cycle si elle juge que la préparation du candidat est inadéquate.

Sur la recommandation de la direction de programme, au moment de l'admission, l'étudiant peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarité préparatoire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).



## DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

## Structure du programme

## CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

### ACCOMPAGNEMENT - MUSIQUE DE CHAMBRE

45

Le cours [MUS-6172](#) est réitérable, c'est-à-dire qu'il peut être suivi plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

<a href="#">MUS-6172</a>	Accompagnement - musique de chambre	6
--------------------------	-------------------------------------	---

<a href="#">MUS-6172</a>	Accompagnement - musique de chambre	6
--------------------------	-------------------------------------	---

<a href="#">MUS-6172</a>	Accompagnement - musique de chambre	6
--------------------------	-------------------------------------	---

<a href="#">MUS-6173</a>	Récital - accompagnement	6
--------------------------	--------------------------	---

### RÈGLE 1 - 6 À 9 CRÉDITS PARMIS:

<a href="#">MUS-6080</a>	Séminaire en didactique instrumentale I	3
--------------------------	---	---

<a href="#">MUS-6081</a>	Séminaire en didactique instrumentale II	3
--------------------------	--	---

<a href="#">MUS-7003</a>	Séminaire en musique populaire	3
--------------------------	--------------------------------	---

<a href="#">MUS-7007</a>	Séminaire I	3
<a href="#">MUS-7008</a>	Séminaire II	3
<a href="#">MUS-7011</a>	Séminaire de jazz	3

**RÈGLE 2 - 12 À 15 CRÉDITS PARMIS:**

<a href="#">MUS-6059</a>	Jeu scénique d'opéra	2
<a href="#">MUS-6061</a>	Théâtre musical	2
<a href="#">MUS-6153</a>	Musique de chambre	2
<a href="#">MUS-6154</a>	Atelier de musique baroque	2
<a href="#">MUS-6155</a>	Atelier de musique contemporaine	2
<a href="#">MUS-6156</a>	Combo	2
<a href="#">MUS-6157</a>	Atelier	2
<a href="#">MUS-6158</a>	Ensemble de percussion	2
<a href="#">MUS-6159</a>	Chant choral	1
<a href="#">MUS-6160</a>	Orchestre	1
<a href="#">MUS-6161</a>	Orchestre à vent	1
<a href="#">MUS-6162</a>	Stage Band	1
<a href="#">MUS-_____</a>	Jazz vocal	1

6163

<a href="#">MUS-6164</a>	Ensemble de guitares	1
--------------------------	----------------------	---

<a href="#">MUS-6180</a>	Accompagnement	1
--------------------------	----------------	---

<a href="#">MUS-6181</a>	Accompagnement	2
--------------------------	----------------	---

<a href="#">MUS-6182</a>	Atelier d'opéra A	1
--------------------------	-------------------	---

<a href="#">MUS-6183</a>	Atelier d'opéra B	2
--------------------------	-------------------	---

<a href="#">MUS-6300</a>	Gestion de projet en studio I	2
--------------------------	-------------------------------	---

<a href="#">MUS-6301</a>	Gestion de projet en studio II	3
--------------------------	--------------------------------	---

<a href="#">MUS-7000</a>	Lectures et travaux dirigés I	1
--------------------------	-------------------------------	---

<a href="#">MUS-7001</a>	Lectures et travaux dirigés II	2
--------------------------	--------------------------------	---

<a href="#">MUS-7002</a>	Lectures et travaux dirigés III	3
--------------------------	---------------------------------	---

<a href="#">MUS-7004</a>	Projet dirigé I	1
--------------------------	-----------------	---

<a href="#">MUS-7005</a>	Projet dirigé II	2
--------------------------	------------------	---

<a href="#">MUS-7006</a>	Projet dirigé III	3
--------------------------	-------------------	---

**AUTEUR-COMPOSITEUR-INTERPRÈTE****45**

Le cours [MUS-6176](#) est réitérable, c'est-à-dire qu'il peut être suivi plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

<a href="#">MUS-6176</a>	Auteur-compositeur-interprète	6
<a href="#">MUS-6176</a>	Auteur-compositeur-interprète	6
<a href="#">MUS-6176</a>	Auteur-compositeur-interprète	6
<a href="#">MUS-6177</a>	Récital - auteur-compositeur-interprète	6
<a href="#">MUS-6300</a>	Gestion de projet en studio I	2
<a href="#">MUS-6301</a>	Gestion de projet en studio II	3

**RÈGLE 1 - 4 CRÉDITS PARI:**

<a href="#">MUS-6153</a>	Musique de chambre	2
<a href="#">MUS-6154</a>	Atelier de musique baroque	2
<a href="#">MUS-6155</a>	Atelier de musique contemporaine	2
<a href="#">MUS-6156</a>	Combo	2
<a href="#">MUS-6157</a>	Atelier	2
<a href="#">MUS-6158</a>	Ensemble de percussion	2

**RÈGLE 2 - 6 À 9 CRÉDITS PARI:**

<a href="#">MUS-6080</a>	Séminaire en didactique instrumentale I	3
<a href="#">MUS-6081</a>	Séminaire en didactique instrumentale II	3

<a href="#">MUS-7003</a>	Séminaire en musique populaire	3
<a href="#">MUS-7007</a>	Séminaire I	3
<a href="#">MUS-7008</a>	Séminaire II	3
<a href="#">MUS-7011</a>	Séminaire de jazz	3

**RÈGLE 3 - 8 À 11 CRÉDITS PARMİ:**

<a href="#">MUS-6059</a>	Jeu scénique d'opéra	2
<a href="#">MUS-6061</a>	Théâtre musical	2
<a href="#">MUS-6153</a>	Musique de chambre	2
<a href="#">MUS-6154</a>	Atelier de musique baroque	2
<a href="#">MUS-6155</a>	Atelier de musique contemporaine	2
<a href="#">MUS-6156</a>	Combo	2
<a href="#">MUS-6157</a>	Atelier	2
<a href="#">MUS-6158</a>	Ensemble de percussion	2
<a href="#">MUS-6159</a>	Chant choral	1
<a href="#">MUS-6160</a>	Orchestre	1
<a href="#">MUS-6161</a>	Orchestre à vent	1
<a href="#">MUS-6162</a>	Stage Band	1

<a href="#">MUS-6163</a>	Jazz vocal	1
<a href="#">MUS-6164</a>	Ensemble de guitares	1
<a href="#">MUS-6180</a>	Accompagnement	1
<a href="#">MUS-6181</a>	Accompagnement	2
<a href="#">MUS-6182</a>	Atelier d'opéra A	1
<a href="#">MUS-6183</a>	Atelier d'opéra B	2
<a href="#">MUS-7000</a>	Lectures et travaux dirigés I	1
<a href="#">MUS-7001</a>	Lectures et travaux dirigés II	2
<a href="#">MUS-7002</a>	Lectures et travaux dirigés III	3
<a href="#">MUS-7004</a>	Projet dirigé I	1
<a href="#">MUS-7005</a>	Projet dirigé II	2
<a href="#">MUS-7006</a>	Projet dirigé III	3

**ORCHESTRE - MUSIQUE DE CHAMBRE**
**45**

Le cours [MUS-6174](#) est réitérable, c'est-à-dire qu'il peut être suivi plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

<a href="#">MUS-6174</a>	Orchestre - musique de chambre	6
--------------------------	--------------------------------	---

[MUS-](#)

<a href="#">6174</a>	Orchestre - musique de chambre	6
<a href="#">MUS-6174</a>	Orchestre - musique de chambre	6
<a href="#">MUS-6175</a>	Récital - orchestre - musique de chambre	6

**RÈGLE 1 - 6 À 9 CRÉDITS PARMIS:**

<a href="#">MUS-6080</a>	Séminaire en didactique instrumentale I	3
<a href="#">MUS-6081</a>	Séminaire en didactique instrumentale II	3
<a href="#">MUS-7003</a>	Séminaire en musique populaire	3
<a href="#">MUS-7007</a>	Séminaire I	3
<a href="#">MUS-7008</a>	Séminaire II	3
<a href="#">MUS-7011</a>	Séminaire de jazz	3

**RÈGLE 2 - 12 À 15 CRÉDITS PARMIS:**

<a href="#">MUS-6155</a>	Atelier de musique contemporaine	2
<a href="#">MUS-6157</a>	Atelier	2
<a href="#">MUS-6158</a>	Ensemble de percussion	2
<a href="#">MUS-6059</a>	Jeu scénique d'opéra	2
<a href="#">MUS-6061</a>	Théâtre musical	2
<a href="#">MUS-</a>		

<a href="#">6153</a>	Musique de chambre	2
<a href="#">MUS-6154</a>	Atelier de musique baroque	2
<a href="#">MUS-6159</a>	Chant choral	1
<a href="#">MUS-6160</a>	Orchestre	1
<a href="#">MUS-6161</a>	Orchestre à vent	1
<a href="#">MUS-6163</a>	Jazz vocal	1
<a href="#">MUS-6164</a>	Ensemble de guitares	1
<a href="#">MUS-6180</a>	Accompagnement	1
<a href="#">MUS-6181</a>	Accompagnement	2
<a href="#">MUS-6300</a>	Gestion de projet en studio I	2
<a href="#">MUS-6301</a>	Gestion de projet en studio II	3
<a href="#">MUS-7000</a>	Lectures et travaux dirigés I	1
<a href="#">MUS-7001</a>	Lectures et travaux dirigés II	2
<a href="#">MUS-6182</a>	Atelier d'opéra A	1
<a href="#">MUS-6183</a>	Atelier d'opéra B	2
<a href="#">MUS-7002</a>	Lectures et travaux dirigés III	3
<a href="#">MUS-7004</a>	Projet dirigé I	1
<a href="#">MUS-</a>	Projet dirigé II	2



[7005](#)[MUS-7006](#)

Projet dirigé III

3

**SOLISTE****45**

Le cours [MUS-6170](#) est réitérable, c'est-à-dire qu'il peut être suivi plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

[MUS-6170](#)

Instrument soliste

6

[MUS-6170](#)

Instrument soliste

6

[MUS-6170](#)

Instrument soliste

6

[MUS-6171](#)

Récital - instrument soliste

6

**RÈGLE 1 - 4 CRÉDITS PARI:**[MUS-6153](#)

Musique de chambre

2

[MUS-6154](#)

Atelier de musique baroque

2

[MUS-6155](#)

Atelier de musique contemporaine

2

[MUS-6156](#)

Combo

2

[MUS-6157](#)

Atelier

2

[MUS-6158](#)

Ensemble de percussion

2

**RÈGLE 2 - 6 À 9 CRÉDITS PARMIS:**

<a href="#">MUS-6080</a>	Séminaire en didactique instrumentale I	3
<a href="#">MUS-6081</a>	Séminaire en didactique instrumentale II	3
<a href="#">MUS-7003</a>	Séminaire en musique populaire	3
<a href="#">MUS-7007</a>	Séminaire I	3
<a href="#">MUS-7008</a>	Séminaire II	3
<a href="#">MUS-7011</a>	Séminaire de jazz	3

**RÈGLE 3 - 8 À 11 CRÉDITS PARMIS:**

<a href="#">MUS-6059</a>	Jeu scénique d'opéra	2
<a href="#">MUS-6061</a>	Théâtre musical	2
<a href="#">MUS-6153</a>	Musique de chambre	2
<a href="#">MUS-6154</a>	Atelier de musique baroque	2
<a href="#">MUS-6155</a>	Atelier de musique contemporaine	2
<a href="#">MUS-6156</a>	Combo	2
<a href="#">MUS-6157</a>	Atelier	2
<a href="#">MUS-6158</a>	Ensemble de percussion	2
<a href="#">MUS-_____</a>	Chant choral	1

6159

<a href="#">MUS-6160</a>	Orchestre	1
<a href="#">MUS-6161</a>	Orchestre à vent	1
<a href="#">MUS-6162</a>	Stage Band	1
<a href="#">MUS-6163</a>	Jazz vocal	1
<a href="#">MUS-6164</a>	Ensemble de guitares	1
<a href="#">MUS-6180</a>	Accompagnement	1
<a href="#">MUS-6181</a>	Accompagnement	2
<a href="#">MUS-6182</a>	Atelier d'opéra A	1
<a href="#">MUS-6183</a>	Atelier d'opéra B	2
<a href="#">MUS-6300</a>	Gestion de projet en studio I	2
<a href="#">MUS-6301</a>	Gestion de projet en studio II	3
<a href="#">MUS-7000</a>	Lectures et travaux dirigés I	1
<a href="#">MUS-7001</a>	Lectures et travaux dirigés II	2
<a href="#">MUS-7002</a>	Lectures et travaux dirigés III	3
<a href="#">MUS-7004</a>	Projet dirigé I	1
<a href="#">MUS-7005</a>	Projet dirigé II	2
<a href="#">MUS-7006</a>	Projet dirigé III	3

## PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

### PROFIL INTERNATIONAL

[EHE-6MUS](#)

Études - Profil international - Maîtrise en musique

12 à 18

## Information complémentaire

### DOCUMENTS ET OUTILS

#### Simulation et rapport de cheminement

[monPortail](#) vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

#### Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

### RESSOURCES

#### Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764  
1 877 606-5566  
[info@ulaval.ca](mailto:info@ulaval.ca)  
[Heures d'ouverture](#)

## Joindre une personne-ressource de la faculté

**Faculté de musique**  
[www.mus.ulaval.ca](http://www.mus.ulaval.ca)

Monique Lépinay  
418 656-2764, poste 7061  
1 877 606-5566, poste 7061  
[etudes.superieures@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.superieures@mus.ulaval.ca)

## LIENS UTILES

Futurs étudiants

Admission

Droits de scolarité

Bourses et aide financière

Bureau de la vie étudiante

Résidences

PEPS

## ARTS

# MAÎTRISE EN MUSIQUE - MUSICOLOGIE - AVEC MÉMOIRE (M. MUS.)

Présentation  
générale


Description  
officielle

Information  
complémentaire

# Présentation générale

## FAIRE DE LA MUSIQUE UN INSTRUMENT DE DÉCOUVERTE ET D'EXPRESSION ARTISTIQUE

Par une étude des sources musicales et bibliographiques, cette maîtrise vise l'approfondissement des connaissances dans les domaines de l'histoire, de l'esthétique et de la théorie musicale ainsi que l'acquisition de la méthode appropriée à la recherche en musicologie.

Autres programmes dans cette discipline 

Aperçu

Avantages UL

Recherche dans le domaine

Aperçu

### EN BREF

Avec ce programme, vous recevrez une formation de grande qualité, tant dans le domaine de la musique classique que dans celui du jazz ou de la musique populaire. Tout en approfondissant vos connaissances en histoire de la musique et en théorie musicale, vous développerez des méthodes de travail qui vous permettront d'effectuer des recherches originales et d'exercer vos compétences dans divers champs de spécialisation.

Cette maîtrise vous permettra, grâce à une étude critique des sources musicales et bibliographiques, d'approfondir vos connaissances dans un domaine de la musicologie et d'acquérir une méthode de recherche. Par votre mémoire, entre autres, vous démontrerez que vous avez acquis la rigueur qui s'impose dans l'application de la méthode scientifique.

**Directeur à trouver avant ou après l'admission:** vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant ou après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. [Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.](#)

**Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

### Domaines d'expertise

Musicologie historique

Musicologie classique et populaire

Recherches interdisciplinaires

## CONCENTRATIONS

Musicologie (recherche-création)

Musicologie (recherche)

Le choix d'une concentration est obligatoire.

## À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat titulaire d'un baccalauréat en musique - musicologie ou d'un diplôme jugé équivalent.

## AVENIR

Au terme de vos études, vous serez formé pour poursuivre des activités de recherche ou de recherche-création de façon autonome, pour devenir un agent de développement éducatif, culturel et social, pour être un leader dans votre milieu professionnel ainsi que pour travailler pour les médias ou en gestion pour des organismes artistiques et culturels.

### Employeurs

Bibliothèques

Écoles publiques et privées

Médias

Orchestres symphoniques

Revue spécialisées et journaux

Universités

---

## Avantages UL

## PARTICULARITÉS ET ATTRAITES

La Faculté de musique attire une population étudiante diversifiée grâce à sa réputation d'excellence et à son dynamisme. Ces attraits en font notamment le meilleur endroit en Amérique du Nord pour un séjour d'études musicales en immersion française.

Forte d'une longue expérience, puisqu'elle a été fondée en 1922, la Faculté dispose aujourd'hui de ressources professionnelles et matérielles enviables qui, mises à votre disposition, favoriseront la réussite de vos études dans un contexte extrêmement riche et stimulant.

### Environnement d'apprentissage

Milieu riche en événements de toutes sortes, la Faculté vous donne de nombreuses occasions de goûter à la vie d'artiste. Vous acquerrez de l'expérience lors de concerts présentés par de grands et de petits ensembles. La Faculté compte:

Des ateliers de musique contemporaine, de musique baroque et d'opéra

Des ensembles de guitares, de cuivres et de percussions

Un orchestre symphonique et un orchestre à vent

Un chœur

Un stage band

Des ensembles de jazz vocal

La salle Henri-Gagnon (salle de concert classique, 240 places, 2 pianos de concert)

Le Théâtre de la cité universitaire (620 places)

Des studios de travail insonorisés, accessibles 7 jours sur 7

24 pianos à queue pour l'enseignement

De grandes salles de répétition

Un laboratoire informatique musical de dix stations MIDI

Un studio de musique ancienne qui dispose d'une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier

Le Quatuor Arthur-LeBlanc

## **Corps professoral**

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement et la direction des travaux de recherche des étudiants. Un bon nombre de chargés de cours collaborent également à la tâche d'enseignement, et tous concourent par des concerts, leurs compositions ou des écrits théoriques au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

## **Mobilité internationale**

Vous pourriez étudier à l'étranger grâce aux différents protocoles de mobilité. Les destinations sont la Louisiana State University (Bâton Rouge, Louisiane, États-Unis) et l'Institut supérieur des arts de Toulouse (France).

## **Services aux étudiants**

L'équipe de gestion des études de la Faculté vous accompagnera dans toutes les étapes de votre cheminement universitaire. Vous profiterez également des services du café étudiant Labyrinthe. L'Association générale des étudiants en musique de l'Université Laval (AGEMUL) contribue, par son engagement et par l'animation de la vie étudiante, à raffermir le sentiment d'appartenance de la communauté facultaire.

## **ASPECTS FINANCIERS**

### **Bourses et aide financière**

Au [Bureau des bourses et de l'aide financière](#), vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière



gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Des bourses additionnelles existent pour la participation à des colloques, à des stages de perfectionnement ou à des concours. La Faculté remet également plusieurs bourses d'excellence. Les étudiants peuvent aussi être admissibles, grâce à leur projet d'intervention ou de recherche-crédation, aux bourses du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM).

## Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les [Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

### Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget](#) pour une année d'études

Détail des [droits de scolarité](#)

[Calculateur](#) de budget

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

## RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'[Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM):

Le [Groupe de recherche-crédation en musique](#) (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engagés en recherche-crédation.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRePIM), qui est composé de chercheurs canadiens et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Le Groupe de recherche en enseignement de la musique au secondaire (GREMS), un regroupement pancanadien qui étudie l'apprentissage musical des adolescents et son incidence sur ceux à risque en plus de documenter les conditions de travail des enseignants en musique.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le [Laboratoire audionumérique de recherche et de création](#) (LARC) est constitué d'un studio de captation, d'une régie principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualité acoustique exceptionnelle.

Le [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le [Laboratoire Mus-Alpha](#) permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

## CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de la [Faculté de musique](#).

### Composition

Composition  
[Éric Morin](#)

### Musicologie

Musicologie théorique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire. Chanson. Réalisation audionumérique.  
[Serge Lacasse](#)

Musicologie historique. Musique du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle. Histoire de la musique pour clavier.  
[Marc-André Roberge](#)

Études et enseignement de la recherche-crédation. Musicologie historique et interdisciplinaire. Analyse des pratiques musicales improvisées.  
[Sophie Stévance](#)

### Éducation musicale

Didactique instrumentale. Apprentissage/enseignement extrascolaire d'instruments de musique. Motivation musicale. Technologies musicales. Créativité. Attitudes posturales. Conceptions pédagogiques.  
[Francis Dubé](#)

Rythmique Jaques-Dalcroze. Mouvement. Didactique. Mesure et évaluation. Philosophie. Psychologie.  
[Louise Mathieu](#)

Didactique. Philosophie. Psychologie.  
[Valerie Peters](#)

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.  
[Maria Teresa Moreno Sala](#)

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.  
[Josée Vaillancourt](#)

### Interprétation

Chant  
[Michel Ducharme](#)

Cuivres. Trombone.

[James C. Lebens](#)

Guitare (jazz et musique populaire)

[Gabriel Hamel](#)

Piano

[Francis Dubé](#), [Arturo Nieto-Dorantes](#)

Bois. Flûte traversière.

[André Papillon](#)

Orgue, clavecin et musique ancienne.

[Richard Paré](#)

Bois. Saxophone (jazz et musique populaire).

[Janis Steprans](#)

Cordes.

[Hibiki Kobayashi](#), [Brett Molzan](#), [Ryan Molzan](#), [Jean-Luc Plourde](#)

Piano jazz

[Rafael Zaldivar](#)

## Technologie

Création et réalisation audionumérique. Application de la technologie aux disciplines musicales.

[Aaron Liu-Rosenbaum](#)

---

## Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

[Imprimer la fiche du programme](#)

## GRADE

**Maître en musique (M. Mus.)**

**45** CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis maximale:

10 crédits

---

## Conditions d'admission

Structure du programme

Renseignements et directives

Renseignements et directives

## OBJECTIFS

Permettre à l'étudiant, par une étude des sources musicales et bibliographiques, d'approfondir ses connaissances dans un domaine de la musicologie et d'acquérir la méthode appropriée à la recherche. Par son mémoire en particulier, l'étudiant devra faire la preuve qu'il a acquis la rigueur qui s'impose dans l'application d'une méthode scientifique et une connaissance approfondie de son sujet de recherche.

## DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins une session. Cette exigence peut généralement être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

À moins d'autorisation spéciale, l'étudiant doit terminer sa scolarité dans les trois sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps complet et dans les six sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps partiel.

## CONCENTRATIONS

Musicologie (recherche-création)

Musicologie (recherche)

Le choix d'une concentration est obligatoire.

## RESPONSABLE

**Sophie Stévance**

Responsable de la concentration Musicologie (recherche-création)

[Sophie.Stevance@mus.ulaval.ca](mailto:Sophie.Stevance@mus.ulaval.ca)

## Pour information

418 656-2131 poste 7061

[etudes.superieures@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.superieures@mus.ulaval.ca)

## Faculté de rattachement

Faculté de musique

## COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

### Connaissance du français

Dès l'offre d'admission, la direction de programme peut exiger qu'avant de s'inscrire aux premiers cours, l'étudiant qui n'a pas fait ses études universitaires en français fournisse la preuve d'une connaissance minimale de la langue française. Celle-ci pourra être évaluée au moyen du [Test de français international](#) (TFI), pour lequel le seuil de réussite est de 750/990. L'École de langues de l'Université Laval (ELUL) prévoit des séances de passation de ce test aux sessions d'automne et d'hiver.

L'étudiant qui n'obtient pas le résultat requis doit alors faire le nécessaire pour satisfaire à l'exigence minimale avant l'inscription à des cours exigeant la maîtrise du français. Une scolarité préparatoire peut être recommandée par l'ELUL.

Il est à noter que les cours de langues sont non contributoires au programme de deuxième cycle de l'étudiant.

### Connaissance de l'anglais

L'étudiant doit comprendre l'anglais écrit. Son aptitude à lire cette langue est évaluée par un examen écrit qui a lieu au début de la première session d'inscription. En cas d'échec, l'étudiant doit réussir le plus tôt possible le cours [ANL-3202](#) Reading II.

## REMARQUES SUR LES COURS

Le détail des exigences concernant les cours d'instrument est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

## TRAVAIL DE RECHERCHE

### Choix du projet de recherche

L'étudiant doit avoir choisi son directeur de recherche au terme de sa première session d'inscription. Le projet de recherche doit être approuvé par la direction de programme au plus tard avant la fin de la troisième session d'inscription.

---

Conditions d'admission

## SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

## ADMISSIBILITÉ

Le baccalauréat en musique - musicologie, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission.

De façon générale, le candidat doit avoir conservé une moyenne d'au moins 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le candidat doit joindre à sa demande une lettre de motivation, dans laquelle il expose sommairement (maximum de 500 mots) les motifs qui l'incitent à poser sa candidature à des études de deuxième cycle, la démarche de recherche ou de création qu'il veut entreprendre dans le cadre de ces études et les objectifs de carrière qu'il poursuit.

Il doit aussi faire état des démarches entreprises pour contacter un professeur susceptible de diriger ses études et, si possible, du domaine de recherche qui l'intéresse, le tout en portant une attention particulière aux concentrations (recherche et recherche-crédation). Le cas échéant, il doit faire parvenir des échantillons de travaux récents en lien avec le programme.

La direction de programme peut demander au candidat qui n'a pas fait ses études en musique à l'Université Laval de fournir des copies des descriptions officielles des cours pertinents à la demande (ex. : histoire de la musique, musicologie, méthodologie, introduction à la recherche, analyse) et, si possible, des plans de cours.

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de sa lettre de motivation, des trois rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

La direction de programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de se prononcer définitivement sur sa demande d'admission. De plus, elle peut imposer une scolarité complémentaire de cours de premier cycle si elle juge que la préparation du candidat est inadéquate.

Sur la recommandation de la direction de programme, au moment de l'admission, l'étudiant peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarité préparatoire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

## DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

### Structure du programme

## ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
<b>MUSICOLOGIE</b>		

<a href="#">MUS-6048</a>	Théorie et pratique de la musicologie I	3
<a href="#">MUS-6095</a>	Fondements de la démarche de recherche	3
<a href="#">MUS-7701</a>	Colloquium I	1
<a href="#">MUS-7702</a>	Colloquium II	2

## RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<a href="#">MUS-6811</a>	Activité de recherche - mémoire 1	3
<a href="#">MUS-6812</a>	Activité de recherche - mémoire 2	7/activité temps complet
<a href="#">MUS-6813</a>	Activité de recherche - mémoire 3	7/activité temps complet
<a href="#">MUS-6814</a>	Activité de recherche - mémoire 4	7/activité temps complet

## AUTRES ACTIVITÉS

### AUTRES EXIGENCES

12

**RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARI:**

L'étudiant doit choisir les cours d'une seule concentration parmi celles-ci :

Musicologie (recherche-création)

Musicologie (recherche)

**CONCENTRATIONS**

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

<b>MUSICOLOGIE (RECHERCHE)</b>		<b>12</b>
--------------------------------	--	-----------

<a href="#">MUS-6049</a>	Théorie et pratique de la musicologie II	3
--------------------------	--	---

**RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARI:**

<a href="#">MUS-7003</a>	Séminaire en musique populaire	3
--------------------------	--------------------------------	---

<a href="#">MUS-7007</a>	Séminaire I	3
--------------------------	-------------	---

<a href="#">MUS-7008</a>	Séminaire II	3
--------------------------	--------------	---

**RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS**

Réussir 3 crédits de cours, avec l'approbation de la direction de programme.

<b>MUSICOLOGIE (RECHERCHE-CRÉATION)</b>		<b>12</b>
---	--	-----------



<a href="#">MUS-6700</a>	Séminaire de recherche-crédation	3
<a href="#">MUS-7101</a>	Projet de recherche-crédation I	3
<a href="#">MUS-7102</a>	Projet de recherche-crédation II	3

### RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS

Réussir 3 crédits de cours, avec l'approbation de la direction de programme.

## Information complémentaire

### DOCUMENTS ET OUTILS

#### Simulation et rapport de cheminement

[monPortail](#) vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

#### Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le [Guide de cheminement aux cycles supérieurs](#) présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

#### Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

### RESSOURCES

#### Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau**

**du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764  
1 877 606-5566  
[info@ulaval.ca](mailto:info@ulaval.ca)  
[Heures d'ouverture](#)

### Joindre une personne-ressource de la faculté

**Faculté de musique**  
[www.mus.ulaval.ca](http://www.mus.ulaval.ca)

Monique Lépinay  
418 656-2764, poste 7061  
1 877 606-5566, poste 7061  
[etudes.superieures@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.superieures@mus.ulaval.ca)

## LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

## ARTS ÉDUCTION

# MAÎTRISE EN MUSIQUE - ÉDUCTION MUSICALE (M. MUS.)

Présentation  
générale


Description  
officielle

Information  
complémentaire

# Présentation générale

## ACCOMPAGNER LES JEUNES DANS LA DÉCOUVERTE ET L'EXPLORATION DE LA MUSIQUE

Cette maîtrise vous permet de poursuivre une formation comme musicien éducateur, de vous préparer à jouer un rôle de leader dans votre profession et d'en être un agent d'évolution.

Autres programmes dans cette discipline 

Aperçu

Avantages UL

Recherche dans le domaine

Aperçu

### EN BREF

Ce programme de maîtrise vise à élargir les bases de votre formation au premier cycle et à vous préparer à la rédaction d'un essai substantiel sur l'éducation musicale sous toutes ses formes. Par son Centre d'excellence en pédagogie musicale et son École préparatoire de musique Anna-Marie-Globenski, la Faculté de musique assure le suivi professionnel d'un grand nombre d'enseignants au Québec, dont la plupart sont ses diplômés.

Cette maîtrise vous permettra de vous préparer à l'exercice de votre profession, d'éveiller votre esprit critique et d'acquérir des moyens vous permettant d'élaborer et de réaliser un projet pédagogique.

**Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

### Domaines d'expertise

Cognition

Didactique instrumentale

Éducation musicale

Eutonie

Formation auditive

Interprétation

Neurosciences

Philosophie

## Rythmique Jaques-Dalcroze

### À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat titulaire d'un baccalauréat en musique - éducation musicale ou d'un diplôme jugé équivalent.

### AVENIR

Au terme de vos études, vous serez appelé à travailler dans des secteurs d'emploi variés.

#### Professions

Directeur pédagogique

Enseignant

Gestionnaire

Chercheur

#### Employeurs

Organismes éducatifs

Secteurs public et privé (milieu scolaire primaire et secondaire)

Collèges et universités

Fonction publique

Organismes artistiques et culturels

Centres de recherche

### Avantages UL

### PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

La Faculté de musique attire une population étudiante diversifiée grâce à sa réputation d'excellence et à son dynamisme. Ces attraits en font notamment le meilleur endroit en Amérique du Nord pour un séjour d'études musicales en immersion française.

Forte d'une longue expérience, puisqu'elle a été fondée en 1922, la Faculté dispose aujourd'hui de ressources professionnelles et matérielles enviables qui, mises à votre disposition, favoriseront la réussite de vos études dans un contexte extrêmement riche et stimulant.

#### Environnement d'apprentissage

Milieu riche en événements de toutes sortes, la Faculté vous donne de nombreuses occasions de goûter à la vie d'artiste. Vous acquerrez de l'expérience lors de concerts présentés par de grands et de petits ensembles. La

## Faculté compte:

Des ateliers de musique contemporaine, de musique baroque et d'opéra

Des ensembles de guitares, de cuivres et de percussions

Un orchestre symphonique et un orchestre à vent

Un chœur

Un stage band

Des ensembles de jazz vocal

La salle Henri-Gagnon (salle de concert classique, 240 places, 2 pianos de concert)

Le Théâtre de la cité universitaire (620 places)

Des studios de travail insonorisés, accessibles 7 jours sur 7

24 pianos à queue pour l'enseignement

De grandes salles de répétition

Un laboratoire informatique musical de dix stations MIDI

Un studio de musique ancienne qui dispose d'une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier

Le Quatuor Arthur-LeBlanc

## Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement et la direction des travaux de recherche des étudiants. Un bon nombre de chargés de cours collaborent également à la tâche d'enseignement, et tous concourent par des concerts, leurs compositions ou des écrits théoriques au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

## Mobilité internationale

Vous pourriez étudier à l'étranger grâce aux différents protocoles de mobilité. Les destinations sont la Louisiana State University (Bâton Rouge, Louisiane, États-Unis) et l'Institut supérieur des arts de Toulouse (France).

## Services aux étudiants

L'équipe de gestion des études de la Faculté vous accompagnera dans toutes les étapes de votre cheminement universitaire. Vous profiterez également des services du café étudiant Labyrinthe. L'Association générale des étudiants en musique de l'Université Laval (AGEMUL) contribue, par son engagement et par l'animation de la vie étudiante, à raffermir le sentiment d'appartenance de la communauté facultaire.

 [Profil international](#)

## ASPECTS FINANCIERS

### Bourses et aide financière

Au [Bureau des bourses et de l'aide financière](#), vous trouverez toute l'information concernant les sources

possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Des bourses additionnelles existent pour la participation à des colloques, à des stages de perfectionnement ou à des concours. La Faculté remet également plusieurs bourses d'excellence. Les étudiants peuvent aussi être admissibles, grâce à leur projet d'intervention ou de recherche-crédation, aux bourses du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM).

## Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les [Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

## Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget](#) pour une année d'études

Détail des [droits de scolarité](#)

[Calculateur](#) de budget

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

## Recherche dans le domaine

## RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'[Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM):

Le [Groupe de recherche-crédation en musique](#) (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engagés en recherche-crédation.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRePIM), qui est composé de chercheurs canadiens et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Le Groupe de recherche en enseignement de la musique au secondaire (GREMS), un regroupement pancanadien qui étudie l'apprentissage musical des adolescents et son incidence sur ceux à risque en plus de documenter les conditions de travail des enseignants en musique.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le [Laboratoire audionumérique de recherche et de création](#) (LARC) est constitué d'un studio de captation, d'une régie principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand

studio d'enregistrement d'une qualité acoustique exceptionnelle.

Le [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le [Laboratoire Mus-Alpha](#) permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

## CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de la [Faculté de musique](#).

### Composition

Composition

[Éric Morin](#)

### Musicologie

Musicologie théorique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire. Chanson. Réalisation audionumérique.

[Serge Lacasse](#)

Musicologie historique. Musique du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle. Histoire de la musique pour clavier.

[Marc-André Roberge](#)

Études et enseignement de la recherche-crédation. Musicologie historique et interdisciplinaire. Analyse des pratiques musicales improvisées.

[Sophie Stévance](#)

### Éducation musicale

Didactique instrumentale. Apprentissage/enseignement extrascolaire d'instruments de musique. Motivation musicale. Technologies musicales. Créativité. Attitudes posturales. Conceptions pédagogiques.

[Francis Dubé](#)

Rythmique Jaques-Dalcroze. Mouvement. Didactique. Mesure et évaluation. Philosophie. Psychologie.

[Louise Mathieu](#)

Didactique. Philosophie. Psychologie.

[Valerie Peters](#)

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.

[Maria Teresa Moreno Sala](#)

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.

[Josée Vaillancourt](#)

### Interprétation

Chant

[Michel Ducharme](#)

Cuivres. Trombone.

[James C. Lebens](#)

Guitare (jazz et musique populaire)

[Gabriel Hamel](#)

Piano

[Francis Dubé](#), [Arturo Nieto-Dorantes](#)

Bois. Flûte traversière.

[André Papillon](#)

Orgue, clavecin et musique ancienne.

[Richard Paré](#)

Bois. Saxophone (jazz et musique populaire).

[Janis Steprans](#)

Cordes.

[Hibiki Kobayashi](#), [Brett Molzan](#), [Ryan Molzan](#), [Jean-Luc Plourde](#)

Piano jazz

[Rafael Zaldivar](#)

## Technologie

Création et réalisation audionumérique. Application de la technologie aux disciplines musicales.

[Aaron Liu-Rosenbaum](#)

---

## Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

[Imprimer la fiche du programme](#)

## GRADE

**Maître en musique (M. Mus.)**

**45** CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis maximale:

22 crédits

---



Conditions d'admission

Structure du programme

Renseignements et directives

Renseignements et directives

## OBJECTIFS

Permettre à l'étudiant de poursuivre une formation comme musicien éducateur; de se préparer à l'exercice d'un leadership dans sa profession et à en être un agent d'évolution; d'éveiller son esprit de recherche et de favoriser l'acquisition d'une technique de recherche; d'acquérir une autonomie de pensée et de moyens qui le rendront capable d'élaborer un projet pédagogique ou de recherche, de le réaliser et de l'évaluer.

## DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins une session. Cette exigence peut généralement être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

À moins d'autorisation spéciale, l'étudiant doit terminer sa scolarité dans les trois sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps complet et dans les six sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps partiel.

## PROFILS D'ÉTUDES

### Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une session d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

## RESPONSABLE

### Pour information

418 656-2131 poste 7061

[etudes.superieures@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.superieures@mus.ulaval.ca)

### Faculté de rattachement

[Faculté de musique](#)

## COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

L'étudiant doit comprendre l'anglais écrit. Son aptitude à lire cette langue est évaluée par un examen écrit qui a lieu au début de la première session d'inscription au programme. En cas d'échec, il doit réussir, le plus tôt possible, [ANL-3202 Reading II](#).

## REMARQUES SUR LES COURS

Le détail des exigences concernant les cours d'instrument est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

## TRAVAIL DE RECHERCHE

Les exigences concernant les travaux de recherche sont décrites dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de sa direction de programme.

---

Conditions d'admission

## SESSIONS D'ADMISSION

**AUTOMNE HIVER ÉTÉ**

## ADMISSIBILITÉ

Le baccalauréat en enseignement de la musique, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission au programme.

De façon générale, le candidat doit avoir conservé une moyenne de cycle d'au moins 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le candidat doit joindre à sa demande une lettre de motivation, dans laquelle il expose sommairement (maximum de 500 mots) les motifs qui l'incitent à poser sa candidature à des études de deuxième cycle, la démarche d'interprétation, de création ou de recherche qu'il veut entreprendre dans le cadre de ces études et les objectifs de carrière qu'il poursuit.

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de sa lettre de motivation, des rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

La direction de programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de se prononcer définitivement sur sa demande d'admission. De plus, elle peut imposer une scolarité complémentaire de cours de premier cycle si elle juge que la préparation du candidat est inadéquate.

Sur la recommandation de la direction de programme, au moment de l'admission, l'étudiant peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarité préparatoire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

## DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

## Structure du programme

## ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

### ÉDUCATION MUSICALE

45

<a href="#">MUS-6000</a>	Rapport de fin d'études	6
<a href="#">MUS-6089</a>	Fondements philosophiques de l'éducation musicale	3
<a href="#">MUS-6090</a>	Fondements psychologiques de l'éducation musicale	3
<a href="#">MUS-6095</a>	Fondements de la démarche de recherche	3
<a href="#">MUS-6096</a>	Séminaire en éducation musicale	3
<a href="#">PPG-7024</a>	Méthodologie de la recherche : approche quantitative	3

### RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARI:

<a href="#">ADS-7013</a>	Recherche qualitative	3
<a href="#">DID-7006</a>	Introduction à l'analyse qualitative	3

**RÈGLE 2 - 21 CRÉDITS PARMIS:**

<a href="#">MUS-6059</a>	Jeu scénique d'opéra	2
<a href="#">MUS-6061</a>	Théâtre musical	2
<a href="#">MUS-6153</a>	Musique de chambre	2
<a href="#">MUS-6154</a>	Atelier de musique baroque	2
<a href="#">MUS-6155</a>	Atelier de musique contemporaine	2
<a href="#">MUS-6156</a>	Combo	2
<a href="#">MUS-6158</a>	Ensemble de percussion	2
<a href="#">MUS-6159</a>	Chant choral	1
<a href="#">MUS-6160</a>	Orchestre	1
<a href="#">MUS-6161</a>	Orchestre à vent	1
<a href="#">MUS-6162</a>	Stage Band	1
<a href="#">MUS-6163</a>	Jazz vocal	1
<a href="#">MUS-6164</a>	Ensemble de guitares	1

---

<a href="#">MUS-6180</a>	Accompagnement	1
<a href="#">MUS-6181</a>	Accompagnement	2
<a href="#">MUS-7000</a>	Lectures et travaux dirigés I	1
<a href="#">MUS-7001</a>	Lectures et travaux dirigés II	2
<a href="#">MUS-7002</a>	Lectures et travaux dirigés III	3
<a href="#">MUS-7003</a>	Séminaire en musique populaire	3
<a href="#">MUS-7004</a>	Projet dirigé I	1
<a href="#">MUS-7005</a>	Projet dirigé II	2
<a href="#">MUS-7006</a>	Projet dirigé III	3
<a href="#">MUS-7007</a>	Séminaire I	3
<a href="#">MUS-7008</a>	Séminaire II	3
MUS-7010	Préparation à la communication orale et écrite	2
<a href="#">MUS-7011</a>	Séminaire de jazz	3
MUS-7020	Sujets spéciaux (éducation musicale)	3

et parmi tous les cours des niveaux 6000 et 7000 portant les sigles ADS, MEV, PPG, TEN, à l'exception de ceux des séries 800.

## PROFILS D'ÉTUDES

Cours

Titre

exigés

## PROFIL INTERNATIONAL

[EHE-6MUS](#)

Études - Profil international - Maîtrise en musique

12 à 18

## Information complémentaire

### DOCUMENTS ET OUTILS

#### Simulation et rapport de cheminement

[monPortail](#) vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

#### Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

### RESSOURCES

#### Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

[info@ulaval.ca](mailto:info@ulaval.ca)[Heures d'ouverture](#)

#### Joindre une personne-ressource de la faculté

**Faculté de musique**

[www.mus.ulaval.ca](http://www.mus.ulaval.ca)

Monique Lépinay

418 656-2764, poste 7061

1 877 606-5566, poste 7061

[etudes.superieures@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.superieures@mus.ulaval.ca)

## LIENS UTILES

Futurs étudiants

Admission

Droits de scolarité

Bourses et aide financière

Bureau de la vie étudiante

Résidences

PEPS

## ARTS ÉDUCATION

# MAÎTRISE EN MUSIQUE - ÉDUCATION MUSICALE - AVEC MÉMOIRE (M. MUS.)

Présentation  
générale


Description  
officielle

Information  
complémentaire

## Présentation générale

### ACCOMPAGNER LES JEUNES DANS LA DÉCOUVERTE ET L'EXPLORATION DE LA MUSIQUE

Cette maîtrise vous permettra d'éveiller votre esprit critique et d'acquérir des moyens vous permettant d'élaborer et de réaliser un projet de recherche.

Autres programmes dans cette discipline 

---

Aperçu

Avantages UL

Recherche dans le domaine

Aperçu

## EN BREF

Ce programme vise à développer votre autonomie de pensée, votre esprit critique et vos aptitudes à la recherche en vue de réaliser des projets pédagogiques liés à l'éducation musicale sous tous ses aspects: revue et analyse critique de littérature, analyse critique de matériel pédagogique, sondage, production artistique à caractère pédagogique, développement d'un outil pédagogique, dissertation, etc.

Par son Centre d'excellence en pédagogie musicale et son École préparatoire de musique Anna-Marie-Globenski, la Faculté de musique assure le suivi professionnel d'un grand nombre d'enseignants au Québec, dont la plupart sont ses diplômés.

**Directeur à trouver avant ou après l'admission:** vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant ou après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. [Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.](#)

**Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

## Domaines d'expertise

Didactique instrumentale

Éducation musicale

Interprétation

## À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat titulaire d'un baccalauréat en musique - éducation musicale ou d'un diplôme jugé équivalent.

## AVENIR



Au terme de vos études, vous serez appelé à travailler dans des secteurs d'emploi variés.

## Professions

Directeur pédagogique

Enseignant

Gestionnaire

Chercheur

## Employeurs

Organismes éducatifs

Secteurs public et privé (milieu scolaire primaire et secondaire)

Collèges et universités

Fonction publique

Organismes artistiques et culturels

Centres de recherche

## Avantages UL

## PARTICULARITÉS ET ATTRAITES

La Faculté de musique attire une population étudiante diversifiée grâce à sa réputation d'excellence et à son dynamisme. Ces attraits en font notamment le meilleur endroit en Amérique du Nord pour un séjour d'études musicales en immersion française.

Forte d'une longue expérience, puisqu'elle a été fondée en 1922, la Faculté dispose aujourd'hui de ressources professionnelles et matérielles enviables qui, mises à votre disposition, favoriseront la réussite de vos études dans un contexte extrêmement riche et stimulant.

### Environnement d'apprentissage

Milieu riche en événements de toutes sortes, la Faculté vous donne de nombreuses occasions de goûter à la vie d'artiste. Vous acquerrez de l'expérience lors de concerts présentés par de grands et de petits ensembles. La Faculté compte:

Des ateliers de musique contemporaine, de musique baroque et d'opéra

Des ensembles de guitares, de cuivres et de percussions

Un orchestre symphonique et un orchestre à vent

Un chœur

Un stage band

Des ensembles de jazz vocal

La salle Henri-Gagnon (salle de concert classique, 240 places, 2 pianos de concert)

Le Théâtre de la cité universitaire (620 places)

Des studios de travail insonorisés, accessibles 7 jours sur 7

24 pianos à queue pour l'enseignement

De grandes salles de répétition

Un laboratoire informatique musical de dix stations MIDI

Un studio de musique ancienne qui dispose d'une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier

Le Quatuor Arthur-LeBlanc

## Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement et la direction des travaux de recherche des étudiants. Un bon nombre de chargés de cours collaborent également à la tâche d'enseignement, et tous concourent par des concerts, leurs compositions ou des écrits théoriques au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

## Mobilité internationale

Vous pourriez étudier à l'étranger grâce aux différents protocoles de mobilité. Les destinations sont la Louisiana State University (Bâton Rouge, Louisiane, États-Unis) et l'Institut supérieur des arts de Toulouse (France).

## Services aux étudiants

L'équipe de gestion des études de la Faculté vous accompagnera dans toutes les étapes de votre cheminement universitaire. Vous profiterez également des services du café étudiant Labyrinthe. L'Association générale des étudiants en musique de l'Université Laval (AGEMUL) contribue, par son engagement et par l'animation de la vie étudiante, à raffermir le sentiment d'appartenance de la communauté facultaire.

## ASPECTS FINANCIERS

### Bourses et aide financière

Au [Bureau des bourses et de l'aide financière](#), vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Des bourses additionnelles existent pour la participation à des colloques, à des stages de perfectionnement ou à des concours. La Faculté remet également plusieurs bourses d'excellence. Les étudiants peuvent aussi être admissibles, grâce à leur projet d'intervention ou de recherche-crédation, aux bourses du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM).

### Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les [Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

## Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget](#) pour une année d'études

Détail des [droits de scolarité](#)

[Calculateur](#) de budget

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

## Recherche dans le domaine

### RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'[Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM):

Le [Groupe de recherche-crédation en musique](#) (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engagés en recherche-crédation.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRePIM), qui est composé de chercheurs canadiens et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Le Groupe de recherche en enseignement de la musique au secondaire (GREMS), un regroupement pancanadien qui étudie l'apprentissage musical des adolescents et son incidence sur ceux à risque en plus de documenter les conditions de travail des enseignants en musique.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le [Laboratoire audionumérique de recherche et de création](#) (LARC) est constitué d'un studio de captation, d'une régie principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualité acoustique exceptionnelle.

Le [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le [Laboratoire Mus-Alpha](#) permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

### CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous aux fiches des professeurs disponibles

sur le site de la [Faculté de musique](#).

## Composition

Composition  
[Éric Morin](#)

## Musicologie

Musicologie théorique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire. Chanson. Réalisation audionumérique.  
[Serge Lacasse](#)

Musicologie historique. Musique du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle. Histoire de la musique pour clavier.  
[Marc-André Roberge](#)

Études et enseignement de la recherche-crédation. Musicologie historique et interdisciplinaire. Analyse des pratiques musicales improvisées.  
[Sophie Stévançe](#)

## Éducation musicale

Didactique instrumentale. Apprentissage/enseignement extrascolaire d'instruments de musique. Motivation musicale. Technologies musicales. Créativité. Attitudes posturales. Conceptions pédagogiques.  
[Francis Dubé](#)

Rythmique Jaques-Dalcroze. Mouvement. Didactique. Mesure et évaluation. Philosophie. Psychologie.  
[Louise Mathieu](#)

Didactique. Philosophie. Psychologie.  
[Valerie Peters](#)

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.  
[Maria Teresa Moreno Sala](#)

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.  
[Josée Vaillancourt](#)

## Interprétation

Chant  
[Michel Ducharme](#)

Cuivres. Trombone.  
[James C. Lebens](#)

Guitare (jazz et musique populaire)  
[Gabriel Hamel](#)

Piano  
[Francis Dubé](#), [Arturo Nieto-Dorantes](#)

Bois. Flûte traversière.  
[André Papillon](#)

Orgue, clavecin et musique ancienne.  
[Richard Paré](#)

Bois. Saxophone (jazz et musique populaire).

[Janis Steprans](#)

Cordes.

[Hibiki Kobayashi](#), [Brett Molzan](#), [Ryan Molzan](#), [Jean-Luc Plourde](#)

Piano jazz

[Rafael Zaldivar](#)

## Technologie

Création et réalisation audionumérique. Application de la technologie aux disciplines musicales.

[Aaron Liu-Rosenbaum](#)

---

## Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

[Imprimer la fiche du programme](#)

## GRADE

**Maître en musique (M. Mus.)**

**45** CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis maximale:

10 crédits

---

Conditions d'admission

Structure du programme

Renseignements et directives

Renseignements et directives

## OBJECTIFS

Permettre à l'étudiant de poursuivre une formation comme musicien éducateur; de se préparer à l'exercice d'un

leadership dans sa profession et à en être un agent d'évolution; d'éveiller son esprit de recherche et de favoriser l'acquisition d'une technique de recherche; d'acquérir une autonomie de pensée et de moyens qui le rendront capable d'élaborer un projet pédagogique ou de recherche, de le réaliser et de l'évaluer.

## DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins une session. Cette exigence peut généralement être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

À moins d'autorisation spéciale, l'étudiant doit terminer sa scolarité dans les trois sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps complet et dans les six sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps partiel.

## RESPONSABLE

### Pour information

418 656-2131 poste 7061

[etudes.superieures@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.superieures@mus.ulaval.ca)

### Faculté de rattachement

[Faculté de musique](#)

## COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

L'étudiant doit comprendre l'anglais écrit. Son aptitude à lire cette langue est évaluée par un examen écrit qui a lieu au début de la première session d'inscription au programme. En cas d'échec, il doit réussir, le plus tôt possible, [ANL-3202 Reading II](#).

## REMARQUES SUR LES COURS

Le détail des exigences concernant les cours d'instrument est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

## TRAVAIL DE RECHERCHE

### Choix du projet de recherche

L'étudiant doit avoir choisi son directeur de recherche au terme de sa première session d'inscription. Le projet de recherche doit être approuvé par la direction de programme au plus tard à la fin de la scolarité.

## Conditions d'admission

### SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

### ADMISSIBILITÉ

Le baccalauréat en enseignement de la musique, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission au programme.

De façon générale, le candidat doit avoir conservé une moyenne de cycle d'au moins 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le candidat doit joindre à sa demande une lettre de motivation, dans laquelle il expose sommairement (maximum de 500 mots) les motifs qui l'incitent à poser sa candidature à des études de deuxième cycle, la démarche d'interprétation, de création ou de recherche qu'il veut entreprendre dans le cadre de ces études et les objectifs de carrière qu'il poursuit.

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de sa lettre de motivation, des rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

La direction de programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de se prononcer définitivement sur sa demande d'admission. De plus, elle peut imposer une scolarité complémentaire de cours de premier cycle si elle juge que la préparation du candidat est inadéquate.

Sur la recommandation de la direction de programme, au moment de l'admission, l'étudiant peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarité préparatoire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

### DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

## Structure du programme

### ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours

Titre

Crédits  
exigés

## ÉDUCATION MUSICALE

21

<a href="#">MUS-6089</a>	Fondements philosophiques de l'éducation musicale	3
<a href="#">MUS-6090</a>	Fondements psychologiques de l'éducation musicale	3
<a href="#">MUS-6095</a>	Fondements de la démarche de recherche	3
<a href="#">MUS-6096</a>	Séminaire en éducation musicale	3
<a href="#">PPG-7024</a>	Méthodologie de la recherche : approche quantitative	3

**RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARI:**

<a href="#">ADS-7013</a>	Recherche qualitative	3
<a href="#">DID-7006</a>	Introduction à l'analyse qualitative	3

**RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS**

Réussir 3 crédits de cours, avec l'approbation de la direction de programme.

## RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<a href="#">MUS-6801</a>	Activité de recherche - mémoire 1	3
<a href="#">MUS-</a>	Activité de recherche - mémoire 2	7/activité temps



<a href="#">6802</a>		complet
<a href="#">MUS-6803</a>	Activité de recherche - mémoire 3	7/activité temps complet
<a href="#">MUS-6804</a>	Activité de recherche - mémoire 4	7/activité temps complet

## Information complémentaire

### DOCUMENTS ET OUTILS

#### Simulation et rapport de cheminement

[monPortail](#) vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

#### Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le [Guide de cheminement aux cycles supérieurs](#) présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

#### Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

### RESSOURCES

#### Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

[info@ulaval.ca](mailto:info@ulaval.ca)

[Heures d'ouverture](#)

## Joindre une personne-ressource de la faculté

### Faculté de musique

[www.mus.ulaval.ca](http://www.mus.ulaval.ca)

Monique Lépinay

418 656-2764, poste 7061

1 877 606-5566, poste 7061

[etudes.superieures@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.superieures@mus.ulaval.ca)

## LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

## ARTS

# MICROPROGRAMME DE DEUXIÈME CYCLE EN EUTONIE

Description officielle

Information complémentaire

## Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

[Imprimer la fiche du programme](#)

# DIPLÔME

## Attestation d'études de deuxième cycle

# 12 CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis maximale:

0 crédits

---

Conditions d'admission

Structure du programme

Renseignements et directives

Renseignements et directives

## OBJECTIFS

### *Objectif général*

Ce microprogramme vise avant tout l'approfondissement des concepts fondamentaux relevant de l'eutonie et de l'appropriation d'habiletés sensorimotrices et kinesthésiques du corps en action, tel que requis dans les arts de la scène (musique, théâtre, danse) et en éducation physique, mais aussi dans les arts visuels, les sciences de l'éducation et les sciences de la santé.

À partir du développement de la perception corporelle individuelle, l'étudiant est en mesure de tisser des liens avec son domaine d'intérêt personnel et d'enrichir ses pratiques professionnelles. Ce microprogramme constitue une excellente assise pour quiconque souhaite poursuivre ultérieurement le cheminement universitaire menant à une formation professionnelle en eutonie.

### *Objectifs particuliers*

Acquérir une connaissance élargie et solide des fondements et principes de l'eutonie ainsi que des notions de base touchant l'anatomie et la physiologie humaine, en tenant compte des particularités et exigences de la formation artistique.

Développer chez le participant les habiletés, les compétences, les capacités de jugement et la créativité nécessaires en vue d'un usage judicieux de ses apprentissages dans son milieu professionnel.

## RESPONSABLE

Faculté de rattachement

## INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

La personne qui aura suivi avec succès le microprogramme de deuxième cycle en eutonie pourra l'intégrer en tout ou en partie, dans un programme universitaire plus long, en particulier la maîtrise en musique, à condition de satisfaire aux exigences d'admission de ce programme.

Conditions d'admission

## SESSIONS D'ADMISSION

ÉTÉ

## ADMISSIBILITÉ

Être titulaire d'un baccalauréat dans une discipline artistique (musique, danse, théâtre, beaux-arts) ou dans toute autre discipline touchant la pédagogie ou la connaissance du corps (sciences de l'éducation, éducation physique, sciences de la santé).

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut également être admissible.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

## DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

## ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

EUTONIE

12

<a href="#">MUS-6075</a>	Eutonie : théorie et pratique I	3
<a href="#">MUS-6076</a>	Eutonie : théorie et pratique II	3
<a href="#">MUS-6077</a>	Éducation somatique et prévention en art : séminaire	3
<a href="#">MUS-6078</a>	Eutonie : création et études de mouvement	3

## Information complémentaire

### DOCUMENTS ET OUTILS

#### Simulation et rapport de cheminement

[monPortail](#) vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

#### Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

### RESSOURCES

#### Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

[info@ulaval.ca](mailto:info@ulaval.ca)

[Heures d'ouverture](#)

#### Joindre une personne-ressource de la faculté

**Faculté de musique**

[www.mus.ulaval.ca](http://www.mus.ulaval.ca)

418 656-2764, poste 7061

1 877 606-5566, poste 7061

[etudes.superieures@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.superieures@mus.ulaval.ca)

## LIENS UTILES

Futurs étudiants

Admission

Droits de scolarité

Bourses et aide financière

Bureau de la vie étudiante

Résidences

PEPS



Université Laval

2325, rue de l'Université

Québec (Québec) G1V 0A6

Téléphone:

[418 656-2131](tel:418-656-2131)

[1 877 785-2825](tel:1-877-785-2825)

[Des questions?](#)

Suivez-nous!

jnoikm

© 2018 Université Laval | Tous droits réservés |  
Conditions générales d'utilisation